



Orne 2011

RAPPORT D'ACTIVITÉ



> Chiffres marquants 2011

- > **0** produit phytosanitaire utilisé pour l'entretien des bords de routes départementales et les espaces verts du Conseil général
- > **3** nouvelles routes inaugurées pour les contournements de Sées, Gacé et Saint-Hilaire-sur-Rille
- > **5** télécentres labellisés dont un à la nouvelle pépinière des entreprises innovantes «starTech 61»
- > **10** ans d'Orne initiatives et de l'Echangeur de Basse-Normandie
- > **13** lieux touristiques équipés de hotspots wifi
- > **19** millions d'euros consacrés à la rénovation de 5 collèges
- > **20** conseillers généraux renouvelables, 3 nouveaux élus à l'occasion des élections au Conseil général
- > **20** ans d'actions du Conseil général en faveur des espaces naturels sensibles
- > **30** km de haies plantées avec le soutien du Conseil général
- > **1 737** collégiens sur la ligne de départ du 16^e cross départemental des collégiens
- > **4 000** dictionnaires de français aux couleurs du Conseil général remis aux élèves de 6^e
- > **5 000** spectateurs aux concerts d'Orne en chœurs
- > **20 000** visiteurs pour la 3^e édition de Pierres en lumières
- > **50 000** visiteurs au congrès mondial du cheval percheron au Haras-du-Pin, **13 000** cyclotouristes participant à la semaine internationale de cyclotourisme à Flers et ses environs
- > **1 378** agents employés par le Conseil général
- > **363** millions d'euros de dépenses réelles
- > Un pic d'investissement jamais atteint de **85** millions d'euros

Orne 2011

[RAPPORT ANNUEL]

> Sommaire

> Le mot du Président du Conseil général	p. 4
> Le mot du Directeur général des services	p. 5
> Mission Aménagement Environnement	p. 6
> Mission Jeunesse Culture	p. 20
> Mission Sanitaire Sociale	p. 30
> Mission Économie Finances	p. 46
> Mission Patrimoine Logistique	p. 54
> Mission Direction générale	p. 60
> Organigramme	p. 69
> Liste des sigles	p. 70



Le mot du Président du Conseil général

» « Faire ce que l'on dit, dire ce que l'on fait ».

Cette maxime nous invite à la transparence, à l'efficacité, au bénéfice des Ornaises et des Ornais. En 2011, plus que jamais, elle reflète l'action du Conseil général, institution de proximité, au plus près de l'humain.

Ce contrat qui nous lie à notre beau département, à ses habitants, de toutes générations : nous avons tout fait pour le tenir.

En accompagnant les Ornaises et les Ornais à chaque étape de leur vie,
En investissant pour notre jeunesse,
En préservant notre patrimoine naturel et bâti, en le donnant en partage,
En plaçant l'innovation au cœur du développement économique de notre territoire,
En renforçant encore l'accessibilité, la notoriété de l'Orne.

Cet engagement fort, sincère du Département, le rapport d'activité 2011, que vous découvrirez, en témoigne. Il permet à chacun de prendre la mesure du travail accompli, de la diversité des missions exercées par le Conseil général et d'une volonté d'y consacrer tous les moyens nécessaires en comptant chaque euro pour qu'il soit bien employé.

Et les résultats sont là, concrets : pas moins de trois nouvelles routes ont été inaugurées pour les contournements de Sées, Gacé et Saint-Hilaire-sur-Rille, 19 millions d'euros ont été dédiés à la rénovation des collèges.

L'Orne en 2011, ce sont 15 sites emblématiques du département désormais équipés de hotspots wifi, 5 télécentres labellisés Nomades 100 et la création par le Conseil général, de starTech61, la résidence des entreprises innovantes autour du web.

L'Orne en 2011, ce sont, de même, des ressources naturelles préservées et valorisées avec 30 km de haies plantées avec le soutien du Département, une ressource en eau toujours mieux protégée, 20 années de soins apportés à nos Espaces naturels sensibles, un patrimoine bâti d'exception qui a séduit 20 000 personnes lors de la 3^e édition de Pierres en Lumières.

L'Orne en 2011, ce sont enfin des événements sportifs et culturels de prestige, tels que le Festival Orne en Chœurs et ses 5 000 spectateurs, le Grand Complet, le Mondial Percheron au Haras du Pin, une manche des championnats du Monde de karting disputée sur le circuit du Pays d'Essay ou encore la Semaine Fédérale Internationale de Cyclotourisme entraînant 13 000 bicyclettes sur nos routes et sentiers.

Avec mes collègues conseillers généraux dont trois nouveaux élus, nous poursuivrons ensemble, dans un esprit d'équipe, toutes sensibilités confondues, les efforts entrepris sous le signe de la confiance et de l'audace !

A toutes et tous, je souhaite une bonne lecture de ce rapport d'activité.

Alain Lambert,

Président du Conseil général de l'Orne

Le mot du Directeur général des services du Conseil général

Ce rapport d'activité 2011 reflète la remarquable diversité des missions exercées par le Conseil général. Il permet aussi de mesurer l'étendue et l'importance des actions menées en 2011 au bénéfice de l'Orne et de ses habitants.

Le rapport d'activité témoigne également de l'engagement fort et sincère des services du Conseil général. Ils donnent corps à une politique départementale déterminée et conduite par les élus avec, comme préoccupation première, la qualité du service rendu au meilleur coût.

Dans un contexte budgétaire incertain, 2011 est incontestablement l'année de la maîtrise des dépenses de fonctionnement, avec comme corollaire la stabilisation des effectifs et de la masse salariale. Ce, afin de préserver notre pleine capacité d'investissement.

Pari réussi grâce à la mobilisation de tous :

- le rythme des dépenses de fonctionnement a nettement ralenti (+ 1,6 %),
- les objectifs de stabilisation de la masse salariale ont été atteints,
- un niveau d'investissement record a été obtenu : 85 millions d'euros.

Faire face aux incertitudes économiques, miser sur l'innovation, mettre les nouvelles technologies au service du développement humain de notre territoire, rechercher sans cesse l'excellence pour l'Orne et les Ornais... Tels sont, plus que jamais, les devoirs de notre institution, des femmes et des hommes qui œuvrent, chaque jour, à la réussite de notre département.

René Cornec

Directeur général des services

Mission Aménagement Environnement



Le Département modernise les axes routiers pour améliorer la sécurité et la fluidité des déplacements et favoriser le développement des entreprises.

Les programmes

➤ RÉSEAU ROUTIER

- Développement du réseau routier départemental
- Entretien des chaussées, ouvrages d'art et dépendances
 - Sécurité routière
- Développement des autres réseaux routiers

➤ TRANSPORTS DE PERSONNES

➤ ENVIRONNEMENT

- L'eau au cœur de l'activité
 - Énergie
- Espaces naturels sensibles (ENS)
 - Aides diverses

➤ AGRICULTURE

- Aides à l'agriculture
- Aménagement foncier

➤ LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL DE L'ORNE

Les grandes tendances

La modernisation de l'axe routier structurant Flers-Argentan (RD 924) s'est poursuivie, d'une part entre Flers et Landigou et d'autre part entre Sevrai et l'A88. L'aménagement de cette route qui reste l'une des plus fréquentées de l'Orne, est destiné à irriguer tout le territoire ouest du département et à assurer les liaisons entre les autoroutes.

Par ailleurs, trois nouvelles voies ont été mises en service en 2011 :

- la RD 3 - contournement nord de Sées ;
- la liaison RD 14 - RD 438 - RD 932 - barreau de Gacé ;
- la déviation de la RD 926 au sud de Saint-Hilaire-sur-Rille.

Au niveau des transports scolaires, l'inscription en ligne a fait de nouveaux adeptes, le taux atteignant désormais 50%. Un « service adapté intempéries » (SAI) a été expérimenté avec succès dans trois centres scolaires pendant les épisodes neigeux. Il sera étendu en 2012 à une majorité de centres scolaires.

Près de 5 M€ de subventions ont été attribués pour l'eau et l'assainissement. Ces aides participent parallèlement au développement de l'économie locale en générant un volume de travaux de 16,6 M€€ à court terme.

En 2011, l'action du Département en faveur des espaces naturels sensibles a été mise en valeur à l'occasion de leurs 20 ans. Un riche programme d'animations élaboré à cette occasion a participé à une augmentation de 30 à 50% du nombre de visiteurs sur ces sites.

A l'échelle bas-normande, la fusion des trois laboratoires départementaux se dessine en concertation avec les Départements du Calvados et de la Manche. Cette mutualisation devrait être effective le 1^{er} janvier 2014.

➤ Réseau routier

[+ d'infos sur orne.fr](#)

Près de 6 000 km de routes sont gérés par le Département. Quatre objectifs guident cette mission :

- développer le réseau départemental ;
- entretenir les chaussées, ouvrages d'art et dépendances ;
- participer à la sécurité routière ;
- accompagner le développement des autres réseaux routiers.

LES TEMPS FORTS 2011

Trois opérations routières majeures ont été livrées en 2011 avec l'ouverture de :

- la RD 3 - contournement nord de Sées ;
- la liaison RD 14-RD 438-RD 932 - barreau de Gacé ;
- la déviation de la RD 926 au sud de Saint-Hilaire-sur-Rille.

Lors de la session plénière du 30 septembre 2011, les Conseillers généraux ont approuvé un moratoire sur les études de l'aérodrome départemental de Sées. Au regard des incertitudes qui pèsent sur les finances publiques, ce moratoire consiste à ne pas poursuivre les études sur ce projet estimé à 30 millions d'euros. En revanche, le Conseil général maintient les dispositions nécessaires à la faisabilité ultérieure du projet (conservation des acquisitions foncières réalisées, maintien des servitudes...).

DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU ROUTIER DÉPARTEMENTAL [+ d'infos sur orne.fr](#)

ETUDES

Plusieurs études routières ont été conduites en 2011 portant principalement sur :

- des investigations complémentaires faune-flore et la reprise des dossiers d'enquêtes du projet sud de la déviation de Domfront ;
- la déviation nord-ouest de Flers ;
- les prolongements des déviations (La Ferté-Macé, Bellême, L'Aigle) ;
- le choix d'une solution de suppression des deux passages à niveaux préoccupants de Nonant-le-Pin entre la voie ferrée Paris-Granville et les RD 926 et 438 ;
- la dernière tranche d'aménagement des voiries et réseaux du site universitaire de Montfoulon ;
- des opérations ponctuelles (accès de zones, carrefours...).

Dans le cadre d'opérations routières majeures, plusieurs études ont également été poursuivies. Elles ont concerné :

- le projet d'aménagement à 2x2 voies de la RD 924 entre Flers et Argentan sur les deux sections d'extrémité : Flers/Briouze et Sevrai/A88. Une première section est en travaux entre Flers et Landigou. Un appel d'offres travaux a été lancé sur la section Sevrai/A88 (ouvrages d'art et rétablissement des communications) ;
- la section centrale Briouze-Sevrai, avec la réalisation de levés topographiques et d'une campagne de sondages géotechniques ;

➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2011
> FONCTIONNEMENT	25 057 230
dont masse salariale	11 098 614
dont frais généraux	4 780 278
> INVESTISSEMENT	42 688 729
dont dépenses réelles	41 652 805
> TOTAL	67 745 959
Agents ETP	282,95



[+ vidéo sur orne.fr](#)

- la RD 962, entre le pont de Vère et Saint-Pierre-du-Regard, section déclarée d'utilité publique en 2007, mais aussi entre Saint-Georges-des-Groseillers et le pont de Vère, section dont les travaux ont été déclarés d'utilité publique le 26 janvier 2011.

Les opérations sur la RD 924 et la RD 962 sont subventionnées par la Région Basse-Normandie dans le cadre d'une convention de partenariat élaborée et approuvée en 2008 par la Région et le Conseil général de l'Orne. Environ 900 000 € ont été dépensés en prestations externes pour toutes ces études.

ACQUISITIONS FONCIÈRES

Le bureau des acquisitions foncières a conclu des accords pour l'achat de terrains et le versement d'indemnités pour un montant d'environ 805 000 € pour les terrains nus, 325 000 € pour les propriétés bâties et 340 000 € pour l'ensemble des indemnités des exploitants.

Ces dépenses ont concerné :

- > l'acquisition d'une surface totale de 26 ha et de 3 propriétés bâties ;
- > le préfinancement d'opérations SAFER dans le cadre de la constitution de réserves foncières pour la mise à 2x2 voies de la route départementale n° 924 entre Argentan et Flers (24 ha pour 199 190 €) ;
- > l'ensemble des frais occasionnés par la procédure d'établissement des actes (cadastre, hypothèques, frais de géomètre, frais de publication...);
- > le coût de l'indemnisation des préjudices accessoires subis par les propriétaires et les exploitants.

Différentes parcelles (délaisés de voirie routière, gares à matériaux, terrains acquis en excédent), représentant une surface totale de 13 ha, ont fait l'objet de rétrocession par le Département dans le cadre de ventes ou d'échanges. 72 actes et 64 conventions d'indemnisation ont ainsi été conclus en 2011.

GRANDS TRAVAUX

L'année 2011 a vu la mise en service de l'aménagement de la RD 3 - contournement nord de Sées, des travaux de la liaison RD 14-RD 438-RD 932 - barreau de Gacé, et de la déviation de la RD 926 au sud de Saint-Hilaire-sur-Rille, avec quatre mois d'avance sur le planning prévu.

L'année 2011 a également été marquée par le démarrage effectif des travaux de deux sections de la RD 924 :

- > entre Flers et Landigou ;
- > entre Sevrai et l'A88.

Environ 18,2 millions d'euros ont été consacrés à toutes ces opérations.

Le pôle aménagement environnement a poursuivi par ailleurs les études et la maîtrise d'œuvre des travaux de voirie et réseaux divers réalisés sur le site universitaire de Montfoulon. Les dépenses 2011 se sont élevées à 690 000 € sur ce site.



Mise à 2 x 2 voies Flers-Argentan

ENTRETIEN DES CHAUSSÉES, OUVRAGES D'ART ET DÉPENDANCES



L'entretien du réseau routier consiste à maintenir la qualité de la route et de ses équipements afin d'assurer à l'utilisateur des conditions de sécurité et de confort.

L'ensemble de ces missions est assuré par le bureau gestion-programmation et par les 4 agences des infrastructures départementales (AID). Le bureau gestion-programmation prépare le budget et programme les travaux. Les agences surveillent et assurent l'entretien courant du réseau et le suivi des travaux réalisés par les entreprises. La gestion du patrimoine routier consiste également à procéder à la validation des permissions de voirie et des conventions d'autorisation de travaux, et à instruire les contentieux liés à la voirie (accidents, dégradations du domaine public...).

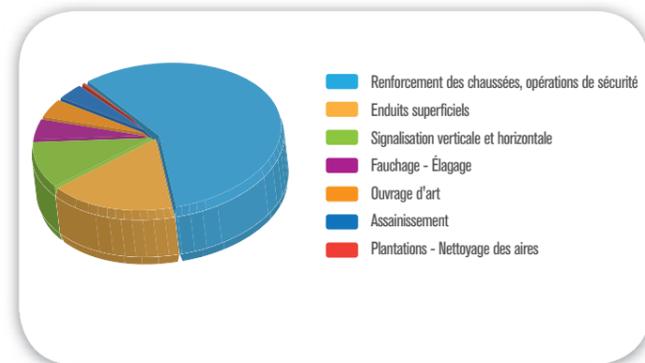
L'entretien des routes départementales (5 824 km au total), les grosses réparations sur les chaussées, le fauchage, l'assainissement et les ouvrages d'art ont nécessité en 2011 un budget total de 20,46 M€.

La répartition des dépenses est la suivante :

- > 5 680 000 € pour l'entretien courant au budget de fonctionnement ;
- > 14 780 000 € pour les grosses réparations en investissement.

Les principales dépenses 2011 pour l'entretien routier sont les suivantes :

Renforcement des chaussées, opérations de sécurité	11 790 000 €
Enduits superficiels	3 550 000 €
Signalisation verticale et horizontale	2 250 000 €
Fauchage - élagage	1 000 000 €
Ouvrages d'art	960 000 €
Assainissement	740 000 €
Plantations - Nettoyage des aires	170 000 €
TOTAL	20 460 000 €



EXPLOITATION DE LA ROUTE

L'exploitation de la route consiste à maintenir la viabilité, gérer le trafic et informer les usagers pour améliorer ou faciliter l'utilisation du réseau routier départemental dans toutes les situations.

Le maintien de la viabilité nécessite de très nombreuses interventions sur les routes après des accidents, des coups de vent ou des orages, dont certaines, environ 450 en 2011, la nuit et le week-end.

L'exploitation de la route nécessite la préparation d'arrêtés temporaires de circulation (460 arrêtés en 2011) pour permettre la réalisation de travaux ou le déroulement de manifestations sportives, ainsi que la pose de la signalisation correspondante (circulation alternée, déviation...).

Mais la partie la plus visible et sensible pour les usagers de cette activité est la viabilité hivernale, c'est-à-dire le rétablissement ou le maintien de la circulation pendant les intempéries hivernales (salage et déneigement). Pour l'hiver 2010-2011, ces tâches ont représenté un coût de 1,3 M€, comprenant notamment l'épandage de 9 000 tonnes de sel.



Pour les usagers, le Conseil général propose sur son site Internet www.orne.fr un service d'information en ligne sur les conditions de circulation des routes du département durant la période hivernale.



OUVRAGES D'ART (PONTS, PASSAGES SOUTERRAINS)

Beaucoup d'études et de travaux liés aux opérations de travaux neufs ou aux grosses réparations ont été réalisés, avec notamment les projets suivants :

- > réparation d'un ouvrage permettant le franchissement de la Touques par la route départementale n° 721 sur la commune de Saint-Evroult-de-Montfort ;
- > rétablissement des écoulements de l'affluent du ruisseau de la Chaterrière sous la route départementale n° 52 en limite des communes de Dompierre et Champsecret ;
- > réparation d'un ouvrage permettant le franchissement de la Jambée par la route départementale n° 11 sur la commune de Longny-au-Perche ;
- > remplacement d'un ouvrage permettant le franchissement du ruisseau de « Beau Sens » par la route départementale n° 21 sur la commune de Bellou-en-Houlme ;
- > réparation d'un ouvrage permettant le franchissement de la voie SNCF « Paris - Le Mans » par la route départementale n° 636 sur la commune du Theil-sur-Huisne.

Environ 330 000 € ont été consacrés à ces opérations.

L'outil de gestion du patrimoine ouvrage d'art (logiciel ARED), mis en place par le bureau grands travaux et ouvrages d'art et déployé dans les AID, a permis de constituer une base de données partagées sur l'état des ouvrages, d'organiser la surveillance périodique de ce patrimoine, et de prioriser les réparations. Cette base est progressivement complétée. Les agences commencent également à s'approprier cet outil pour la réalisation des visites simplifiées qui sont à leur charge.



RD 721 - Réparation d'un pont - Avant travaux.



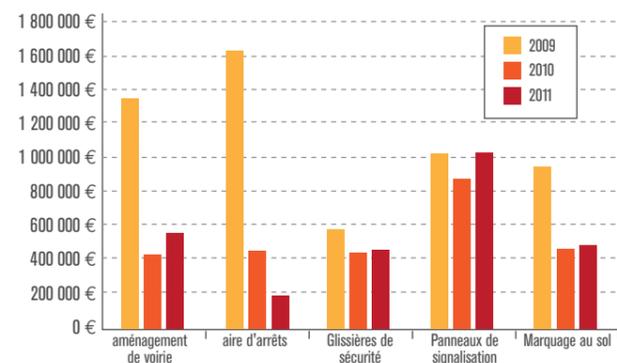
Après travaux

SÉCURITÉ ROUTIÈRE



En 2011, le Département a aménagé des virages, des carrefours, réalisé des dégagements de visibilité, mis en place ou renouvelé des glissières de sécurité et de la signalisation pour un montant total de 2,7 M€. A noter que le programme départemental de sécurisation des aires d'arrêts de transports scolaires classés prioritaires et de compétence départementale est en fin d'exécution.

OPÉRATIONS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE



LE FONDS D'ACTION LOCALE (FAL)

Ce fonds, alimenté par les amendes de police perçues par l'État, permet de subventionner des opérations visant à améliorer les transports en commun et la circulation routière en faveur des groupements de communes ou communes de moins de 10 000 habitants. Il est géré par le Département.

En 2011, la dotation de l'État est passée de 0,33 M€ à 0,41 M€. Avec le reliquat de 0,43 M€ des années antérieures et grâce à l'élargissement du périmètre des travaux éligibles voté en 2010 par le Conseil général, 820 000 € de subventions ont ainsi pu être accordés en 2011.

DÉVELOPPEMENT DES AUTRES RÉSEAUX ROUTIERS

Le Département accompagne l'État afin d'améliorer la RN 12, itinéraire Paris-Alençon-Fougères. Environ 4,3 M€ ont été versés en 2011 au titre de la mise à 2x2 voies de la déviation nord d'Alençon, dont les travaux ont débuté au printemps 2012.

Transports de personnes



Moyens

BUDGETS (en €)	2011
> FONCTIONNEMENT	18 908 841
dont masse salariale	793 879
dont frais généraux	372 522
> INVESTISSEMENT	1 200 321
dont dépenses réelles	1 123 825
> TOTAL	20 109 163
Agents ETP	22,05

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 1,4 M€ suite :

- > au versement d'un rattrapage financier à un exploitant de lignes régulières en raison d'une modification des conditions de marché ;
- > à l'évolution des indices, notamment celui du gasoil, qui entre dans la formule de revalorisation des contrats.

Le Département a pu récupérer une partie de la TVA payée dans le cadre du transport. Le taux de récupération arrêté à 52% correspond au rapport du nombre d'élèves payants sur celui des élèves transportés. Ainsi le Département a récupéré au titre des quatre années écoulées une recette exceptionnelle de 2,8 M€.

En investissement, le Conseil général a versé une subvention de 182 000 € à la Communauté d'agglomération de Flers au titre de l'aménagement d'une gare routière scolaire.

En septembre une remise de 10 € était accordée aux familles commandant pour la première fois leur titre de transport scolaire sur le site Internet du Conseil général www.orne.fr. Cette mesure a permis de porter à 50% le taux d'inscription dématérialisée.



L'organisation des circuits scolaires n'a pas connu de changement important excepté pour la desserte des établissements Giel Don Bosco. Un circuit quotidien a ainsi été créé pour desservir Tinchebray, Flers et Briouze, en raison de la fermeture du lycée professionnel privé l'Espérance de Tinchebray.

Un autocar supplémentaire a également été mis en place entre Argentan et Giel, compte tenu de l'augmentation des effectifs d'élèves internes.

L'optimisation du réseau Cap Orne a généré plusieurs changements :

- > sur les lignes 20 et 22, pour développer l'offre entre Juvigny-sous-Andaine, Bagnoles-de-l'Orne et La Ferté-Macé,
- > sur la ligne n°70, entre Mortagne-au-Perche et Alençon pour renforcer plus particulièrement les trajets domicile-travail avec une offre de services « express » supplémentaires.

LIGNE 130B TINCHEBRAY → FLERS	Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		Août	
	130B	130A	130B	130A	130B	130A	130B	130A	130B	130A	130B	130A
Flers - Tinchebray	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
Tinchebray - Flers	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
Flers - Tinchebray	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
Tinchebray - Flers	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12

Inscris-toi à partir du 6 juin 2011

Fais ton "e-inscription" sur www.orne.fr pour obtenir ta carte de transports scolaires

En plus si tu t'inscris pour la 1^{re} fois réduction de 10 €

2011 - 2012

CAP ORNE

Transport scolaire de l'Orne

→ Inscrire dès le 4 juillet 2011 et le 1 juillet 2012

Revenir au sommaire

Environnement

+ d'infos sur orne.fr



Le Service espace rural et agriculture (SERA) met en œuvre les actions du Conseil général dans les domaines de l'environnement et de l'agriculture. Il agit en tant que maître d'ouvrage dans des projets spécifiques liés à l'aménagement foncier agricole et forestier et vient également en appui aux maîtres d'ouvrages locaux.

Moyens

BUDGETS (en €)	2011
> FONCTIONNEMENT	2 824 007
dont masse salariale	737 336
dont frais généraux	299 031
> INVESTISSEMENT	5 892 889
dont dépenses réelles	5 830 217
> TOTAL	8 716 896
Agents ETP	17,70

L'EAU AU CŒUR DE L'ACTIVITÉ

+ d'infos sur orne.fr

Le Département aide les collectivités ornaïses à financer leurs actions en faveur de l'eau, soit en soutenant leurs investissements, soit en apportant un appui technique à la gestion des ouvrages.

En 2011, le Conseil général a accordé près de 5 M€ pour :

- > des travaux d'alimentation en eau et d'assainissement ;
- > des travaux et études pour la restauration des cours d'eau ;
- > l'élaboration et la mise en œuvre des Schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) ;
- > des actions du Syndicat départemental de l'eau (SDE).

Ces financements associés à ceux des agences de l'eau Loire-Bretagne et Seine-Normandie ont permis :

- > d'assainir collectivement sept nouvelles communes représentant 660 habitations ;
- > de construire un barrage sur la Visance, essentiel pour pérenniser l'alimentation en eau de l'agglomération flérienne (1,35 M€) ;
- > la construction d'une nouvelle usine de traitement de l'eau pour les usagers du Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable (SIAEP) du Houlmé (1,71 M€).

En attribuant ces aides qui contribuent à la bonne gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau, le Département participe parallèlement au développement de l'économie locale en générant un volume de travaux de 16,6 M€ à court terme.

Le Département a également pour mission d'accompagner sur le plan technique les collectivités ne disposant pas des moyens suffisants en matière d'assainissement. Cette action est assurée par le service d'appui technique aux traitements des eaux et des milieux aquatiques (SATTEMA).

Stations d'épuration.



Lits de roseaux à La Haute-Chapelle.



Disques biologiques à Occagnes.

En matière d'assainissement non collectif, les communes ont l'obligation de contrôler tous les dispositifs d'assainissement individuels au plus tard le 31 décembre 2012, à travers les services publics d'assainissement non collectif (SPANC). Le SATTEMA apporte un appui à ces collectivités pour leur mise en œuvre. En fin d'année 2011, 50 SPANC sont opérationnels et 4 collectivités ont des projets bien avancés. Une seule n'a engagé aucune démarche.

Le SATTEMA a proposé à Giel-Courteilles une journée technique sur ce thème, en collaboration avec les Départements du Calvados, de la Manche et de la Mayenne. Elle a permis de présenter aux élus et techniciens les dernières nouveautés sur les dispositifs d'assainissement non collectif agréés. Plus de 200 personnes y ont participé.

La capacité de traitement des stations d'épuration du département est de 421 000 équivalents habitants (EH) pour 224 stations (capacité comprise entre 30 et 75 000 EH), au 1^{er} janvier 2012.

LE SUIVI DE LA QUALITÉ DES COURS D'EAU

Dans le département, la qualité des eaux est suivie par deux réseaux de mesure :

- > celui des Agences de l'eau Seine-Normandie et Loire-Bretagne, qui donne une image générale des eaux à l'échelle européenne ;
- > celui du Conseil général, qui assure un suivi plus précis à l'échelle départementale et qui permet de guider l'action du Conseil général dans le domaine de l'eau.

ÉNERGIE

+ d'infos sur orne.fr

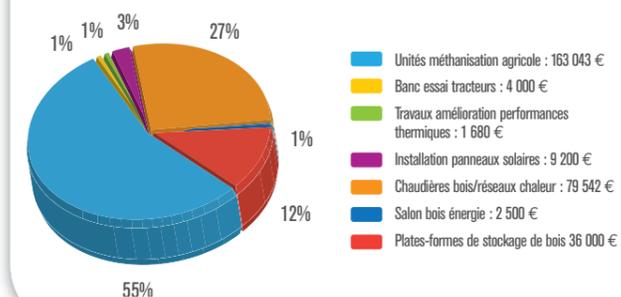
Le Conseil général s'engage activement dans la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Au total, les aides attribuées dans ce domaine ont doublé en un an. En 2011, 19 dossiers d'installation de chaudières à bois déchiqueté et/ou réseaux de chaleur, ont été subventionnés pour un montant de 79 542 €, correspondant à une puissance totale installée de 1 060 kW. La politique départementale a été modifiée en juin 2011 permettant de financer les chaudières à granulés.



Digesteur.

Dans le domaine de la méthanisation agricole, deux nouveaux projets ont été financés pour un montant de 163 043 €. Cette technique est en pleine croissance. Elle permet d'accroître l'indépendance énergétique de l'exploitation et la valorisation des sous-produits.

Répartition des aides - 2011 Politique énergie (295 965 €)



Le Département a par ailleurs acté le lancement d'un bilan des gaz à effet de serre ainsi qu'un plan climat énergie territorial dont l'élaboration sera engagée en 2012.

LE PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE PROMENADES ET DE RANDONNÉES (PDIPR)

Le PDIPR est en cours de finalisation. Sur les 505 communes, seules cinq n'ont pas encore délibéré mais le plan sera approuvé dans son ensemble par le Conseil général en 2012.

+ d'infos sur orne.fr

ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS)

+ d'infos sur orne.fr

L'année 2011 aura été l'occasion de fêter les 20 ans de la politique départementale des espaces naturels sensibles. De nombreuses manifestations ont ainsi été proposées au public (expositions, animations, démonstrations techniques, conférences, jeux). Elles ont été largement suivies et se sont traduites par une augmentation de la fréquentation sur les sites par rapport à 2010 (30% sur certains sites en visites guidées et de 40 à 50% en moyenne en visite libre).

Par ailleurs, plusieurs chantiers importants ont été réalisés, notamment :

- > des travaux de restauration écologique et d'aménagement dans le cadre de la mise en œuvre des mesures compensatoires de l'A28 et de l'A88 (Prairies de Bezion - Marais de Grogny), et à la Carrière des Sablonnettes dans le cadre du programme 1% paysage et développement de l'A88 ;

- > des travaux hydrauliques et de restauration écologique, au Marais du Grand-Hazé dans le cadre d'un contrat Natura 2000 financé par l'État et l'Europe.

Deux zones de préemption au titre des Espaces naturels sensibles ont été créées (Vallées et marais de Bretoncelles, Prairies de la Fuie des Vignes).

Enfin, des visites guidées pour le grand public ont été proposées sur trois nouveaux sites : la Lande du Tertre Bizet, Sainte Eugénie et les Méandres de l'Orne.



Revenir au sommaire

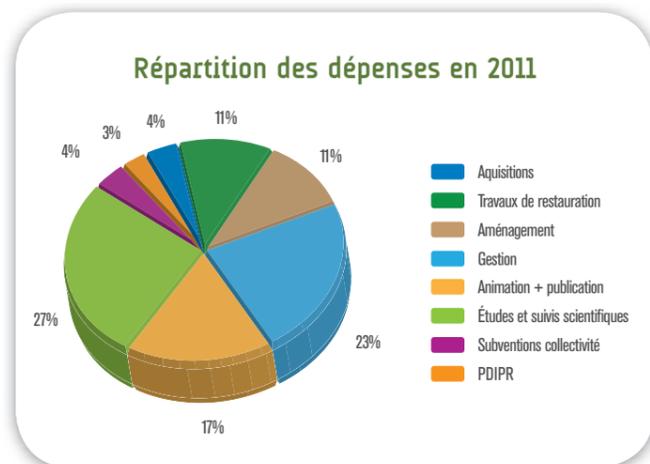
En 2011, les actions ont concerné 29 espaces naturels sensibles (28 en 2010) :

- > 20 sites ont fait l'objet de travaux (gestion, aménagement, entretien), soit 74 chantiers (55 en 2010) ;
- > 19 sites ont fait l'objet d'études et de suivis scientifiques. Un nouveau plan de gestion a été réalisé ;
- > 3 nouveaux sites ont bénéficié de démarches d'analyse et de concertation avec les collectivités - les coteaux historiques de la Bataille de Normandie (Montormel-Coudehard-Omméel), La Fosse Arthour (Rouellé), la Lande du Tertre Bizet (Lonlay-l'Abbaye) - et ce afin d'établir leurs périmètres définitifs. Un diagnostic a également été effectué sur un nouveau site, les Pelouses et Bois de la Serre à Brullemail en vue d'engager la phase de concertation ;
- > 161 animations grand public ont été effectuées sur 20 sites avec une fréquentation totale de 2 294 visiteurs (138 animations - 1 516 visiteurs en 2010) ;

- > 319 animations « scolaires-étudiants » avec une fréquentation de 7 169 personnes (8 669 en 2010) ;
- > 47 chantiers ont été réalisés avec les associations et entreprises d'insertion et un avec un public de personnes handicapées dans le cadre d'ateliers protégés ;
- > 16 sites concernés par le suivi de la mise en place de la directive européenne habitat - Natura 2000. Un nouveau contrat Natura 2000 a été établi en 2011, ce qui porte à 8 le nombre de sites bénéficiant de crédits État/Europe.

Par ailleurs le bureau des ENS a participé à divers groupes de travail relatifs à la protection de la biodiversité (schéma régional des aires protégées, schéma régional de cohérence écologique, plans nationaux d'actions pour les espèces...)

20 ans des espaces naturels sensibles : « chasse aux papillons », une animation estivale à l'Hôtel du Département.



AIDES DIVERSES

DÉCHETS [+ d'infos sur orne.fr](#)

Dans le cadre de sa politique d'intervention en faveur de la gestion des déchets, le Conseil général a alloué 23 subventions :

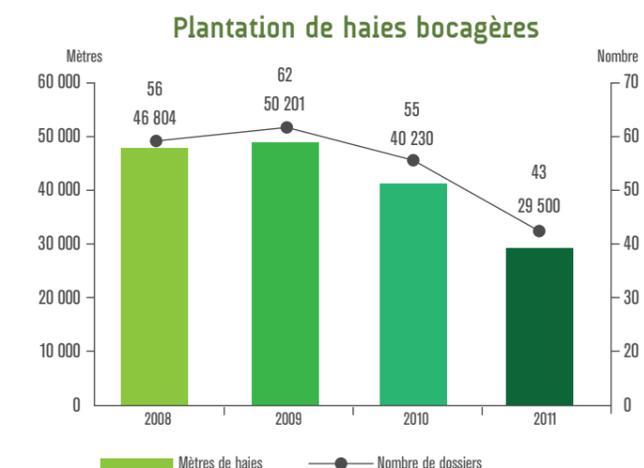
- > 6 130 € en fonctionnement pour aider les collectivités compétentes en matière de gestion des déchets, à développer la communication sur le tri sélectif et la prévention de la production de déchets ;
- > 137 392 € en investissement pour l'achat groupé de composteurs, l'extension ou l'aménagement de déchèteries et la création d'une plate-forme de stockage-broyage de déchets verts.

PLANTATION DE HAIES BOCAGÈRES [+ d'infos sur orne.fr](#)

43 dossiers ont été traités en 2011. Ces demandes représentent au total un engagement de 46 976 € et un projet global de 29 500 m de haies bocagères. Les collectivités maîtres d'ouvrage pour des opérations groupées ont proposé 51% de ces projets.

En 2011, dans le cadre de la révision du document régional de développement rural (DRDR), le Conseil général a obtenu un cofinancement du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) sur ses participations permettant de financer à 80% les opérations de plantations de haies.

Par ailleurs, le Département a initié le financement de projets agroforestiers et obtenu un cofinancement européen. A ce titre 23 ha 50 ont été plantés, représentant environ 1 000 arbres.



> Agriculture



Depuis plusieurs années, le Conseil général soutient l'activité agricole avec pour priorités d'accompagner l'installation des jeunes agriculteurs et les agriculteurs en difficultés, de participer à la modernisation des bâtiments d'élevage et à la protection de l'environnement, de soutenir l'élevage (prophylaxie).

AIDES À L'AGRICULTURE

[+ d'infos sur orne.fr](#)

AIDES EN FAVEUR DES AGRICULTEURS

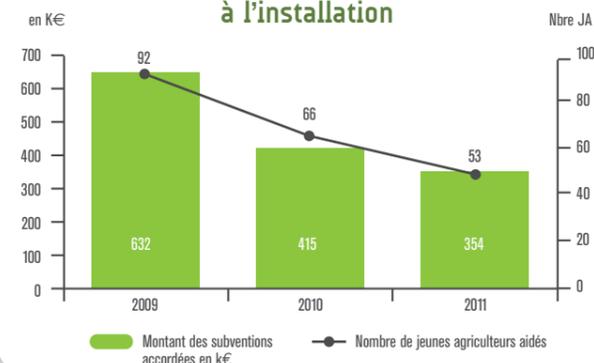
Le Conseil général aide l'installation des jeunes agriculteurs (JA), en allouant une subvention maximale de 7 600 € pour financer une partie des premiers investissements.

La baisse du nombre de JA qui s'installent se poursuit.

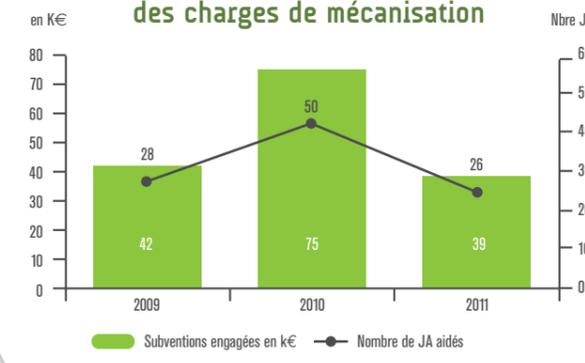
Moyens

BUDGETS (en €)	2011
> FONCTIONNEMENT	2 141 490
dont masse salariale	214 319
dont frais généraux	81 093
> INVESTISSEMENT	1 694 825
dont dépenses réelles	1 676 905
> TOTAL	3 836 315
Agents ETP	4,80

Évolution annuelle de l'attribution de l'aide à l'installation



Aide à la réduction des charges de mécanisation



MODERNISATION DES BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE



Le plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE) vise à conforter les exploitations au niveau économique dans un contexte d'adaptation à la réforme de la politique agricole commune (PAC) et, d'une façon générale, à favoriser l'adaptation des filières d'élevage. Le Conseil général participe aux côtés de l'Europe, de l'État et du Conseil régional au financement de ces investissements pour trois filières d'élevage différentes : avicole, bovine-ovine-caprine, équine.

PMBE AVICOLE :

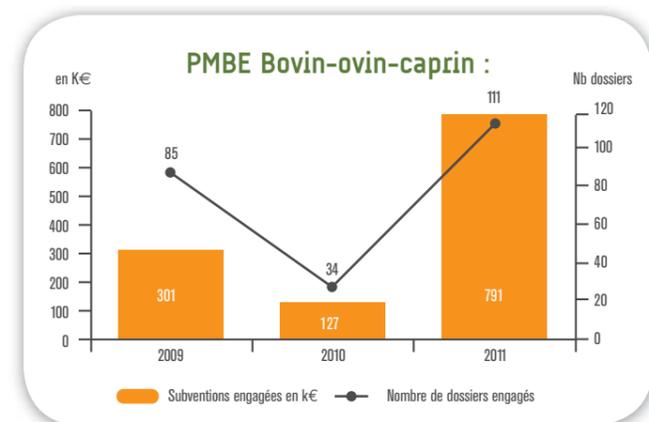
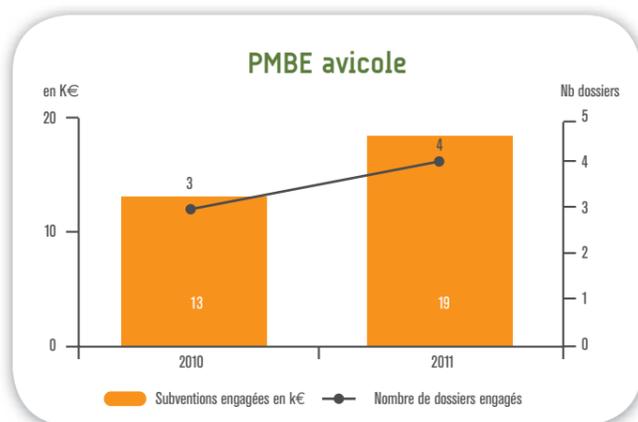
Institué en 2009, le plan avicole ornaïen propose une aide à la reprise et à la construction de bâtiments neufs pour la production de volaille de chair « standard », et sous signe d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO), afin de redynamiser la filière en régression dans le département. En mars 2010, ce plan a été élargi aux élevages de poules pondeuses et à la rénovation de bâtiments existants.

En 2011, le dispositif a été étendu à la production de volailles et d'œufs en mode biologique.

Depuis sa mise en œuvre, ce sont 37 632 m² de bâtiments qui ont été mis en service.

PMBE BOVIN-OVIN-CAPRIN :

Constatant une forte baisse de dossiers financés en 2010, due pour partie au contexte économique défavorable mais également à un financement peu incitatif, le Conseil général a d'une part obtenu que sa participation financière puisse appeler une contrepartie financière de crédits européens, et d'autre part majoré son taux d'intervention. Ainsi, les investissements des jeunes agriculteurs sont financés à 50% et pour les autres agriculteurs à 40%. La revalorisation des financements a suscité un vif engouement auprès des exploitants agricoles ayant conduit à porter l'autorisation de programme de 580 000 € à 820 000 €. Ces investissements vont également générer une activité indirecte puisque ce sont 9 161 000 € de travaux qui vont être engagés.



PMBE ÉQUIN :

Malgré un doublement du taux d'aide en 2010 ce dispositif est peu sollicité. 7 dossiers ont été traités depuis 2009, aucun en 2011.

SOUTIEN À L'ÉLEVAGE

Le Conseil général finance les actions destinées à lutter contre les maladies animales en accompagnant les campagnes conduites par le Groupement de défense sanitaire du cheptel ornaïen (GDSCO) contre la paratuberculose, et dans la mise en œuvre du plan de détection et d'assainissement des cheptels infectés par l'IBR (rhinotrachéite infectieuse bovine). Il participe également financièrement aux coûts des analyses de prophylaxie et à l'abattage partiel des cheptels atteints de bovine virale diarrhée (BVD) et paratuberculose. Le montant de l'aide allouée à ces actions s'élève à 563 000 € dont 145 000 € pour les frais d'abattage.



SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS AGRICOLES ET AUX AGRICULTEURS EN DIFFICULTÉ

Chaque année le Conseil général finance des associations, des syndicats professionnels ou des établissements publics qui œuvrent pour le développement de l'agriculture ornaïse.

Dans ce cadre, une convention avec la Chambre d'agriculture définit les actions engagées par elle (17) et neuf organisations professionnelles agricoles (OPA) pour lesquelles le Conseil général apporte son concours financier. Le budget 2011 consacré à ces actions s'est élevé à 682 025 €, dont 590 965 € pour la Chambre d'agriculture et 91 060 € pour les OPA.

Concernant le soutien aux agriculteurs en difficultés, le Conseil général a financé les actions de la cellule agri-aide en allouant une aide de 90 000 €, et les activités de l'association Solidarité paysans Basse-Normandie en versant une subvention de 3 000 €.

Orne solidarité sécheresse

Pour venir en aide aux éleveurs de l'Orne confrontés aux déficits fourragers consécutifs aux sécheresses de 2010 et 2011, la Chambre d'agriculture, avec l'ensemble des partenaires de l'agriculture, a coordonné et organisé l'offre de paille et de fourrage des éleveurs ornaïens. Une association « Orne solidarité sécheresse » a ainsi été créée. Dès le début, le Conseil général a accompagné l'opération et mis à disposition de l'association une avance de trésorerie de 200 000 €, remboursables à la clôture de l'opération. 150 éleveurs ont sollicité l'association pour 7 000 tonnes de paille, provenant de trois départements différents et représentant 400 semi-remorques.

AMÉNAGEMENT FONCIER

Quatre commissions intercommunales d'aménagement foncier (CIAF) sont opérationnelles pour les travaux routiers suivants :

- modernisation de la RD 924 - liaison Argentan - Flers : CIAF de Briouze, Ste-Opportune et CIAF d'Écouché, Loucé et Sevrai ;
- modernisation de la RD 962 - liaison Flers - Condé-sur-Noireau : CIAF de Montilly-sur-Noireau - St Pierre-du-Regard ;
- déviation de Flers - prolongement de la RD 924 : CIAF de St-Georges-des-Groseillers - Cerisy-Belle-Etoile - Caligny - La Bazoque.

En 2011, deux marchés ont été attribués à un géomètre-expert agréé pour un montant total de 294 650 €. Les quatre aménagements fonciers engagés représentent une superficie totale de 2 980 ha.

A la fin de l'année 2011, la CIAF d'Écouché et de Briouze a réalisé une consultation publique sur le classement des sols et la recherche des propriétaires. 641 propriétaires de 1 688 parcelles cadastrées ont ainsi été consultés. Cette phase administrative a généré pour les deux opérations 196 notifications aux communes.



← Mise à 2x2 voies de la RD 924. Réunion des membres de la commission intercommunale d'aménagement foncier d'Écouché.

Par ailleurs, le classement des sols sur site a été réalisé par la CIAF de Montilly-sur-Noireau sur les 600 ha de son périmètre.

Depuis le 1^{er} janvier 2007, le Conseil général contrôle les autorisations de division des parcelles remembrés. Cette mission s'exerce dans le cadre du secrétariat de la Commission départementale d'aménagement foncier (CDAF). Depuis 2011, ce contrôle n'intervient que pour les communes aménagées depuis moins de 10 ans. 77 communes sont ainsi concernées (320 initialement). Le bureau a instruit 265 dossiers contre 516 en 2010.

> Laboratoire départemental de l'Orne

▢ Activités

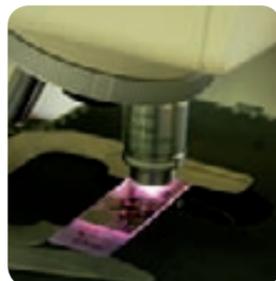
Le Laboratoire départemental de l'Orne (LDO) assure des missions de services à la population. En particulier, il réalise des analyses dans les domaines du contrôle environnemental et sanitaire des milieux, de l'hygiène alimentaire et de la santé animale.

RECETTES	2009	2010	2011
Biologie vétérinaire	62%	68%	71%
Chimie	26%	22%	19%
bactériologie	12%	10%	10%

En hydrologie, l'année 2011 a vu la mise en œuvre du marché relatif aux analyses des eaux pour le compte de la Direction départementale des territoires (DDT) et de celui relatif aux prestations de prélèvements et d'analyses d'échantillons d'eau destinée à l'alimentation en eau potable pour le compte du Syndicat départemental de l'eau. Le marché relatif au contrôle sanitaire des eaux pour le compte de l'Agence régionale de santé (ARS) a été reconduit.

QUALITÉ

Le renouvellement de l'accréditation du LDO a été prononcé par le Comité français d'accréditation (COFRAC), pour une période de 5 ans (01/12/2009 au 30/11/2014). Un audit de surveillance et d'extension COFRAC a eu lieu au mois de mars.



En santé animale, suite à la mise en place de nouvelles analyses et de nouvelles enquêtes pour le compte du GDSCO, le secteur de biologie vétérinaire a accru son chiffre d'affaires de 189 K€, soit 12%.

Le LDO a remporté l'appel d'offres de l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE) concernant les analyses de laboratoire systématiques de dépistage sur les étalons nationaux pour le haras et la jumenterie du Pin.

RAPPROCHEMENT DES LABORATOIRES DÉPARTEMENTAUX BAS-NORMANDS

Une réflexion commune des trois départements bas-normands sur l'avenir de leur laboratoire d'analyse a conduit à la création d'une association, destinée à préfigurer une fusion de ces trois laboratoires départementaux. Le siège de cette association de préfiguration a été fixé dans la Manche. Elle est présidée par J. Legault et animée par un chef de projet issu des services du Département du Calvados.

 + vidéo sur orne.fr

 Revenir au sommaire 



20 ans
d'Espaces
Naturels
Sensibles
dans l'Orne

Cet été

visitez les sites naturels protégés dans l'Orne



Animations / Expositions / Visites guidées

www.orne.fr

02 33 81 60 00



L'ORNE
Conseil Général

Avancer, c'est notre nature

Mission Jeunesse Culture



Le Département maintient le cap sur la rénovation des collèges publics avec plus de 17M€ de travaux réalisés et participe à plusieurs événements sportifs d'envergure internationale.

Les programmes

> COLLÈGES - FORMATION INITIALE - JEUNESSE

- Collèges publics
- Collèges privés
- Autres établissements privés
- Site universitaire de Montfoulon
- Aides à la poursuite des études
- Accompagnement pédagogique
- Aides à la jeunesse

> SPORT

> ACTION CULTURELLE ET ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

- Equipements culturels
- Diffusion
- Animation
- Création
- Enseignement artistique : musique, théâtre et danse

> PATRIMOINE CULTUREL

- Inventaire et enrichissement des collections
- Conservation, restauration et valorisation du patrimoine

Les grandes tendances

Le Département conduit de nombreuses actions visant à favoriser l'épanouissement des jeunes et à encourager tous les Ornais à une pratique sportive. Dans ses priorités, figure aussi la volonté de renforcer une offre culturelle de qualité et de valoriser les patrimoines historiques et environnementaux. Plusieurs réalisations illustrent en 2011 ces intentions :

- > le déroulement de l'important programme de rénovation des collèges (17,1 M€ en 2011) et l'accompagnement des collèges concernés dans leur fonctionnement (restaurations et installations informatiques provisoires, accueil des élèves sur d'autres sites, relogement des personnels de direction, aménagement mobilier et matériel des premières tranches de travaux) ;
- > la renégociation, pour les trois prochaines années, des aides obligatoires à l'enseignement privé sous contrat avec l'État dans le cadre d'une convention ;
- > l'adoption des grandes orientations du futur espace numérique de travail (ENT) des collèges qui rentre maintenant en phase d'exécution des marchés en vue de retenir le prestataire. Afin de gérer ces nouvelles orientations, un poste de technicien chargé de la maintenance des réseaux informatiques des établissements a été créé ;
- > le résultat de l'étude relative à l'harmonisation des tarifs de restauration qui fera l'objet d'un groupe de travail avec les collèges en vue de proposer une politique pour l'ensemble du Département ;
- > le lancement d'une démarche de sensibilisation des collèges à l'emploi de produits agricoles locaux de qualité ;
- > l'accueil de manifestations sportives de niveau international à fort impact économique pour le Département ;
- > la seconde édition du Festival de chant choral « Orne en Chœurs », qui a eu un grand succès en 2011 ;
- > l'affirmation de la notoriété du festival des racont'arts ;
- > l'organisation du premier forum du patrimoine ;
- > une forte contribution à la réalisation de l'ouvrage « l'Orne, des territoires, une histoire » destiné aux collégiens ;
- > la production de trois expositions originales par la direction des archives et des biens culturels : *la vallée de la Sarthe artistique et pittoresque, Tous en selle - l'Orne cycliste du vélo au VTT, l'œil et la main* ;
- > l'ouverture des jardins du Palais d'Argentré.

> Collèges • formation initiale • jeunesse

+ d'infos sur orne.fr

Le Département souhaite offrir un cadre de vie et d'exercice adapté à la communauté éducative. Il a ainsi lancé en 2010 un programme ambitieux de rénovation des collèges qui se traduit pour 2011 par un investissement de plus de 17 M€.

COLLÈGE - FORMATION INITIALE - JEUNESSE
142,70 € par habitant



> Moyens

BUDGETS (en €)	2011
> FONCTIONNEMENT	20 548 852
dont masse salariale	8 642 524
dont frais généraux	4 593 932
> INVESTISSEMENT	21 150 276
dont dépenses réelles	20 206 925
> TOTAL	41 699 128
Agents ETP	271,92

COLLÈGES PUBLICS

+ d'infos sur orne.fr

	2010	2011	Evolution
Dotations de fonctionnement versées aux collèges	2 938 873 €	3 008 020 €	2,29%
Effectifs dans les collèges	10 634	10 562	- 0,68%
Dotations par élève	276,36 €	284,79 €	3,05%

En 2011, les dépenses de remplacement des personnels ATEC se répartissent en trois catégories : les remplacements courts (concernent les petites maladies, accidents qui doivent être remplacés afin de ne pas affecter le service du collège), les remplacements longs (concernent les agents qui sont en longue maladie), les remplacements sans incidence financière (concernent les départs en retraite, disponibilité). Le détail est le suivant :

	2010	2011	Evolution
Courts	213 938,28 €	213 217,83 €	- 0,34%
Longs	73 427,13 €	118 723,71 €	+ 61,69%



Le projet architectural du collège de Putanges-Pont-Ecrepin.

Revenir au sommaire

RESTAURATION

Le tableau ci-dessous identifie les dépenses relatives au marché de la restauration externalisée du collège Charles Léandre de La Ferrière-aux-Etangs, ainsi que celles liées aux restaurations provisoires mises en place dans le cadre des travaux de restructuration des collèges Sévigné de Flers et Gaston Lefavrais de Putanges.

Restauration	Dates	Dépenses pour la collectivité	Nombre de repas servis
Collège Charles Léandre à La Ferrière-aux-Etangs	Sept 2010-Juin 2011	100 123,25 €	34 409
Collège Sévigné à Flers	Sept 2011-Déc 2011	74 947,20 €	17 760
Collège Gaston Lefavrais à Putanges-Pont-Ecrepin	Sept 2011-Déc 2011	39 954,26 €	16 905

Une participation de 28 551 € a été versée à l'Association qui gère la restauration du collège de Passais-la-Conception.

Un travail a également été engagé avec la Chambre d'Agriculture pour développer des circuits locaux d'approvisionnement pour les restaurations de collèges. L'étude sur le prix de la restauration s'est, quant à elle, achevée.

FORMATION

147 agents ATEC ont suivi au cours de l'année 2011 des actions de formation. En interne, 81 agents ont participé à la thématique «Manipulation des extincteurs». Les autres formations ont porté essentiellement sur les thèmes de l'hygiène et la sécurité alimentaire et sur les techniques de base d'entretien des locaux.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un logiciel a été mis à disposition des collèges pour suivre régulièrement les consommations électriques. Celui-ci permettra aussi de lutter contre le gaspillage énergétique et d'optimiser les contrats avec leur fournisseur.

TRAVAUX, MAINTENANCE DES BÂTIMENTS

Les travaux d'entretien des bâtiments des collèges se sont élevés à 143 982 € et le marché d'entretien « gespace » du collège Saint-Exupéry s'est établi à 278 054 € pour l'année 2011.

391 demandes de travaux et signalements de pannes techniques (+5,10% par rapport à 2010) ont été enregistrées et traitées par le bureau Vie quotidienne des collèges via le logiciel GLPI.

Le montant des travaux programmés et inopinés en 2011 s'élève à 723 571 €, dont 53 115 € pour les logements de fonction et 10 144 € pour les sinistres.

Treize chantiers de maintenance ont été réalisés par l'équipe mobile des agents techniques (EMAT) : réfection de la salle de musique et de la réserve de la cuisine du collège Balzac d'Alençon, le réaménagement des locaux de sciences au collège Brassens d'Ecouché, onze opérations de mise en conformité électrique pour un montant total d'achat de fournitures de 88 119 € TTC.

Cinq collèges (Sévigné à Flers, Gaston Lefavrais à Putanges-Pont-Ecrepin, André Collet à Moulins-la-Marche, René Cassin à Athis-de-l'Orne, Paul Harel à Rémalard) sont en grosses restructurations. 17,1 M€ ont été mandatés à ce titre. Les travaux sont gérés par le Pôle patrimoine logistique et accompagnés par le Pôle jeunesse et culture afin de faciliter, pendant la durée des chantiers, le fonctionnement des collèges (relogement d'élèves et de personnels, frais exceptionnels de viabilisation, restaurations provisoires, installations informatiques provisoires).

Collège Sévigné à Flers



Avant



Après



Collège Lefavrais à Putanges-Pont-Ecrepin



Avant



Après

Collège André Collet à Moulins-la-Marche



Avant



Après



Collège René Cassin à Athis-de-l'Orne



Avant



Après



Collège Paul Harel à Rémalard



Avant



En cours

[+ vidéo sur orne.fr](#)

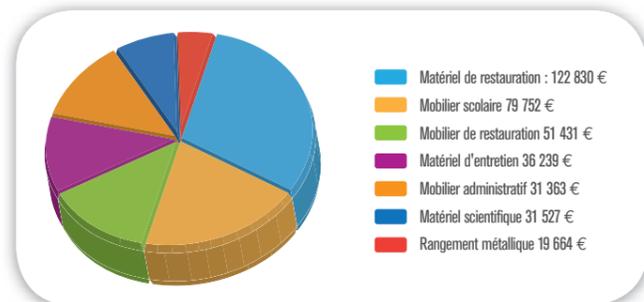
[Revenir au sommaire](#)

Équipement mobilier et matériel pour les collèges

EQUIPEMENT, MOBILIER ET MATÉRIEL

En 2011, de gros investissements (247 187 €) ont été réalisés notamment pour l'aménagement des premiers locaux restructurés mis à disposition des collèges Sévigné de Flers et André Collet de Moulins-la-Marche.

De plus, l'équipement mobilier et matériel pour l'ensemble des collèges, s'est élevé à 372 806 € en 2011. Le camembert (ci-contre) précise la répartition.



TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION POUR L'ÉDUCATION (TICE)

La dernière tranche des travaux de câblage des collèges a été la priorité du programme 2011 avec 311 962 € d'investissement. Les achats de matériels informatiques se sont élevés pour leur part à 355 866 €.

Un nouveau plan a été élaboré pour la période 2012-2014 avec pour objectif de conserver le taux de 3,43 élèves par ordinateur, pour une moyenne nationale de 5, et de viser un équipement en tableaux blancs interactifs (TBI) de un TBI pour 100 élèves.

La réflexion relative à un Espace numérique de travail (ENT) s'est poursuivie et est entrée dans sa phase opérationnelle suite aux orientations adoptées par le Conseil général au 3^e trimestre 2011.

Les quatre contrats aidés passés au titre de la mission TICE se sont achevés. Ces 4 jeunes employés ont tous trouvé un emploi pérenne dans le domaine de l'informatique grâce à l'expérience acquise au sein du service. L'un d'entre eux a été gardé pour s'occuper de la maintenance des réseaux, de la programmation TICE et de la mise en place de l'ENT.

COLLÈGES PRIVÉS

Le nombre d'élèves est passé de 3 136 en 2010 à 3 068 pour 2011, soit une diminution de 2,17 %.

Les aides aux collèges privés ont été importantes : 1 795 800 € en fonctionnement et 263 388 € en investissement pour des travaux et de l'informatique. Des rencontres avec les instances de l'enseignement privé catholique ont abouti à la rédaction d'une convention triennale (2012-2014) relative à de nouvelles modalités de calcul des forfaits d'externat (part fonctionnement et part ATEC). Cette convention a été approuvée par l'assemblée départementale au 2^e trimestre 2011.

AUTRES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

L'aide aux collèges ruraux et aux maisons familiales rurales a été de 90 215 € au titre du fonctionnement et 348 000 € au titre de l'investissement.

SITE UNIVERSITAIRE DE MONTFOULON



Les investissements de voirie ont été poursuivis sur le site universitaire en 2011 pour un montant de 690 692 €.

Au cours du premier trimestre 2011, le site universitaire a organisé ses premières portes ouvertes communes à l'ensemble des établissements.

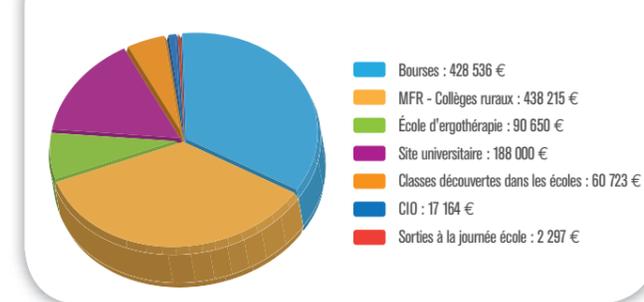
AIDES À LA POURSUITE DES ÉTUDES



L'attribution des bourses scolaires représente une part importante de l'action menée par le Département en direction des jeunes et de leurs projets. En 2011, il a accordé son soutien à 3 136 jeunes ornaux qui ont ainsi pu bénéficier des bourses d'enseignement secondaire, pour un montant de 334 560 €. Le Département a attribué également des bourses d'enseignement agricole à 447 jeunes ornaux pour un montant de 31 290 €. Enfin, une somme de 62 686 € a été octroyée pour l'enseignement supérieur, les prêts d'honneur et le secteur sanitaire et social.

ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE

Éducation aides diverses en 2011



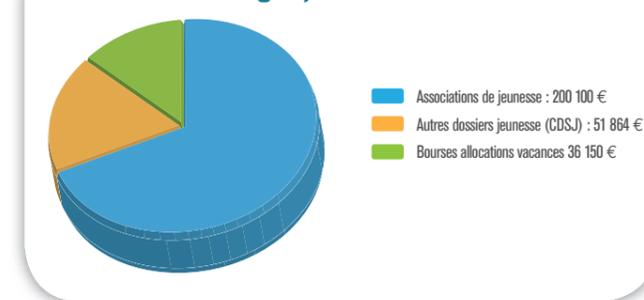
AIDES À LA JEUNESSE



Les aides à la jeunesse se sont élevées à 288 114 € en 2011 (288 156 € en 2010). Elles comprennent notamment les aides au Bureau information jeunesse (BIJ) et au Centre régional d'information jeunesse (CRIJ).

Les services ont continué le travail d'échanges avec la Direction régionale de la jeunesse et des sports et de la cohésion sociale, les directions départementales et les Conseils généraux (Manche, Calvados, Orne) au sein du Comité régional de développement de l'information jeunesse.

Budget jeunesse 2011



Sport

+ d'infos sur orne.fr



En 2011, l'Orne a accueilli plusieurs événements sportifs d'envergure nationale voire internationale.

la semaine fédérale internationale de cyclotourisme à Flers (aide : 75 000 €) qui a eu des répercussions économiques importantes pour notre département ;

13 500 personnes accueillies pendant huit jours dans le Bocage

la seconde manche du championnat du Monde et la coupe de France Handi-Kart qui a nécessité la mise en conformité du circuit de karting d'Aunay-les-bois par l'association K61 (aide : 20 000 €) ;

l'organisation du cross du Conseil général à l'hippodrome du Haras du Pin, auquel ont participé 1 737 collégiens garçons et filles de la 6^e à la 3^e, représentant 45 établissements (coût : 21 336 €).



Parmi nos jeunes sportifs les plus prometteurs en partenariat, Lucas Corvée en badminton et Claire Emilie Simon en canoë-kayak, se sont particulièrement illustrés par des podiums internationaux. Avec Emeric Martin en handisport, ils représentent l'élite sportive de notre Département. Une cérémonie de mise à l'honneur a été organisée en leur faveur.

34 500 € en faveur des sportifs de haut niveau



Semaine fédérale internationale de cyclotourisme à Flers.



Championnat du monde de kart des moins de 18 ans à Essay



Mise à l'honneur des sportifs de haut niveau à l'Hôtel du Département.

SPORT
5,13 € par habitant

Moyens

BUDGETS (en €)	2011
> FONCTIONNEMENT	960 605
dont masse salariale	131 773
dont frais généraux	55 414
> INVESTISSEMENT	540 841
dont dépenses réelles	480 547
> TOTAL	1 501 446
Agents ETP	3,28

Action culturelle et enseignement artistique

+ d'infos sur orne.fr

Affirmer une offre culturelle de qualité, valoriser les patrimoines historiques et environnementaux sont les axes de la politique culturelle du Département.



ACTION CULTURELLE ET ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE
13,27 € par habitant

Moyens

BUDGETS (en €)	2011
> FONCTIONNEMENT	3 511 587
dont masse salariale	732 410
dont frais généraux	321 501
> INVESTISSEMENT	367 832
dont dépenses réelles	301 812
> TOTAL	3 879 419
Agents ETP	19,03

EQUIPEMENTS CULTURELS

+ d'infos sur orne.fr

3% du budget du service sont consacrés à la construction et la restauration des salles de spectacles.

DIFFUSION

52% du budget ont été affectés à la diffusion et attribués à l'Office départemental de la culture (ODC), la Scène nationale 61 et La Luciole.

ANIMATION



27% du budget ont été consacrés à l'accompagnement des festivals, des musiques actuelles, des associations culturelles départementales et régionales. Le festival de chant Choral « Orne en Chœurs » organisé à l'Hôtel du département a accueilli au cours de quatre soirées de concerts près de 5 000 spectateurs.

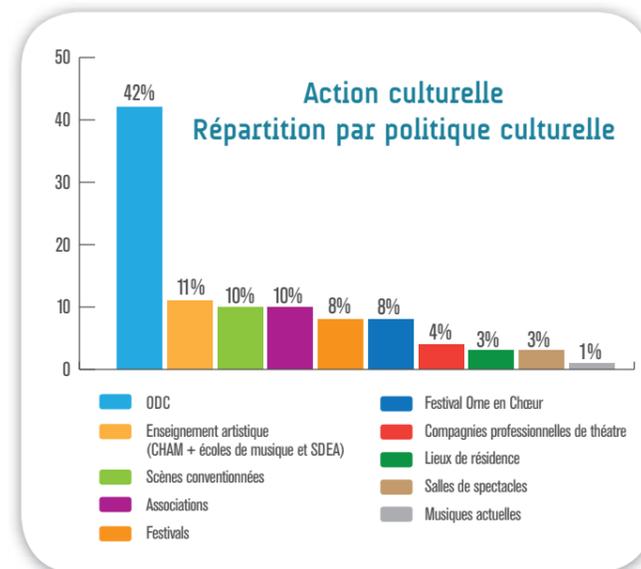
CRÉATION

7% du budget permettent d'aider les compagnies de théâtre professionnelles pour leurs créations artistiques.

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE : MUSIQUE, THÉÂTRE ET DANSE

11% du budget sont affectés à l'enseignement artistique dans le cadre du schéma départemental d'enseignement artistique.

27 structures musicales ont été soutenues au titre du fonctionnement pour un montant global de 172 879 € et 14 en investissement pour des acquisitions de matériel de musique à hauteur de 16 498 €. Pour l'enseignement de la danse, seule une structure a obtenu une subvention de 1 000 €.



MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE L'ORNE (MDO)

+ d'infos sur orne.fr

La Médiathèque départementale de l'Orne a pour mission de développer et soutenir le réseau de la lecture publique dans les communes et communautés de communes de moins de 10 000 habitants du département.

A cette fin, elle intervient tant au niveau des investissements (création, structuration et constitution des collections), que du fonctionnement (prêt de documents, formation, animation et conseils techniques) des bibliothèques du réseau.

RÉSEAU ET TERRITOIRE

La Médiathèque départementale dessert le territoire ornaï au moyen d'un réseau de bibliothèques et de prêts directs concernant quelques communes. En 2011, le réseau de lecture publique comprend 50 bibliothèques réparties sur 52 sites.

Ce réseau a connu l'ouverture de deux bibliothèques (Rémalard et Essay) et l'achèvement des travaux de certains sites : Mortrée, Ecouché, Saint-Denis-sur-Sarthon, La Chapelle d'Andaine, Champsecret, Ségrie-Fontaine.

Le nombre de prêts directs s'établit à 11 en 2011 (contre 12 en 2010).

Subventions et développement du réseau de lecture publique

Les subventions accordées aux bibliothèques en 2011 représentent 231 265 € contre 312 478 € en 2010 et se déclinent comme suit :

- > 150 399 € au titre des travaux pour la création ou l'extension de bibliothèques ;
- > 64 462 € au titre de l'équipement mobilier ;
- > 16 404 € au titre de l'aide à l'informatisation.

FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

>> ANIMATIONS



Le budget consacré au programme d'animations à destination des bibliothèques du réseau départemental s'est élevé à 63 182 € dont 23 553 € pour le festival de contes. Des actions d'animations ont ainsi été programmées auprès de 39 bibliothèques de l'Orne.

Le festival des « Racont'arts » s'est très bien implanté dans le paysage culturel ornaï. Avec 1 303 spectateurs sur 15 spectacles, la moyenne du public a été de 87 personnes par spectacle. Le festival s'est terminé à l'auditorium d'Alençon avec Luigi Rignanese devant une salle comble.

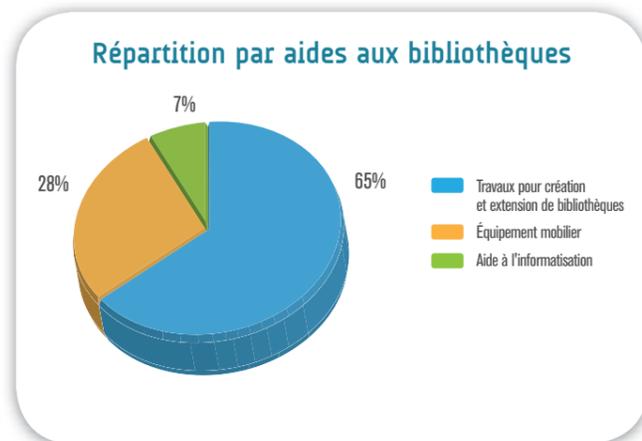
>> FORMATIONS

Avec un budget de 25 204 €, 23 stages ont été proposés aux salariés et bénévoles du réseau permettant de former 188 personnes pour 43 journées de formation.

>> COLLECTIONS

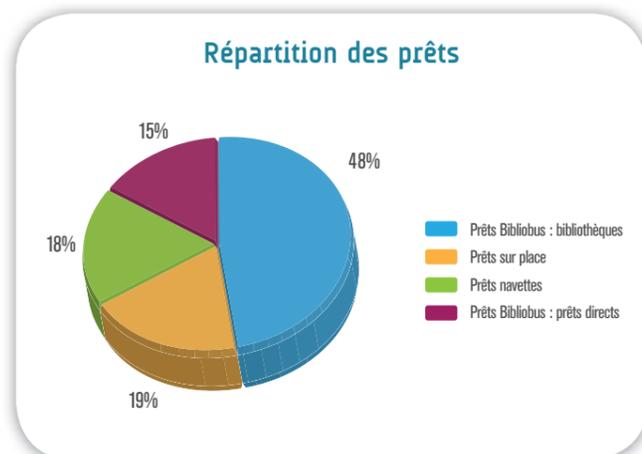
Le budget consacré à l'acquisition de documents est de 268 061 € dont 196 143 € pour l'acquisition de livres et textes lus, 60 668 € pour les supports multimédias, 2 221 € pour les livres hors marchés (petits éditeurs en auto-distribution) et 9 029 € pour les ressources numériques en ligne.

Le prêt des documents représente 108 491 documents pour l'année 2011 par



rapport à 112 350 en 2010. Ces prêts se sont effectués selon trois modes de distribution :

- > **par bibliobus** : 126 tournées d'échanges auprès des bibliothèques et 44 tournées de prêts directs (dont 10 au Conseil général). Les prêts directs représentent 15 989 prêts de documents ;
- > **par navettes de réservation** : 85 déplacements du véhicule navette ont permis le prêt de 19 370 documents ;
- > **par des échanges sur place à la Médiathèque départementale** : 46 échanges pour 20 130 documents, ont eu lieu à Alençon. Le portage des documents auprès de ces bibliothèques a occasionné 29 déplacements.



Patrimoine culturel

+ d'infos sur orne.fr

PATRIMOINE CULTUREL
11,39 € par habitant

INVENTAIRE ET ENRICHISSEMENT DES COLLECTIONS

L'accroissement net des collections des Archives départementales s'élève à 376 mètres linéaires contre 403 en 2010 et 450 en 2009. Cette baisse s'explique notamment par un tassement de l'arriéré de versement des services de l'État. Les versements d'archives publiques (État, Département, notaires) représentent 286 mètres linéaires (ml).

Parmi les entrées de fonds privés peuvent être mentionnées les archives de l'association de la dentelle au point d'Alençon, de l'entreprise Maisons France Confort, de l'association des maires de l'Orne.

Le musée départemental d'art religieux a acquis entre autres une Pieta du XVI^e siècle ayant appartenu au duc René d'Anjou, grand-père de Marguerite de Lorraine et préempté une précieuse Descente de croix du XVII^e siècle sculptée en ivoire. La fermeture du musée de Saint-Hilaire-du-Harcouët a entraîné le retour d'œuvres appartenant aux Clarisses d'Alençon qui en ont déposé la majeure partie au musée.

Le travail d'inventaire des fonds d'archives a porté notamment sur des registres de contrôle des actes du XVIII^e siècle, les dossiers d'affaires communales, les dossiers d'enfants assistés des XIX^e et XX^e siècles, les archives notariales, les archives du tribunal de commerce, pour un métrage total inventorié de 354 ml.

CONSERVATION, RESTAURATION ET VALORISATION DU PATRIMOINE

Le programme de restauration des monuments historiques appartenant au Département a porté en 2011 sur l'achèvement de la restauration des façades et des grilles du Palais d'Argentré sur la rue d'Argentré à Sées.

Le Département est également intervenu pour la restauration du patrimoine architectural et mobilier protégé et non protégé appartenant à des tiers, en particulier les églises. Pour 2011, le nombre de dossiers étudiés et aidés est de 18 églises, 7 bâtiments publics (hors église), 9 bâtiments privés (hors église).

Huit communes ont bénéficié de subventions pour la sauvegarde, la sécurité et les études préalables à la restauration des objets d'art. Trois tableaux, trois sculptures et une bannière de procession du musée départemental d'art religieux ont fait l'objet d'une restauration.

La restauration du patrimoine écrit a porté sur 126 plans, 5 517 feuillets de registres. Le programme de numérisation a porté en 2011 sur 52 430 pages de registres et 8 770 images, portant le nombre d'images numériques produites à 4 918 424.

+ vidéo sur orne.fr

Communication, action culturelle

La baisse du nombre des communications consécutive à la mise en ligne sur internet des principales ressources généalogiques s'est arrêtée : 16 435 documents originaux ont été communiqués en salle de lecture, contre 16 621 en 2010.

Les connexions au site internet www.archives.orne.fr se sont élevées à 1 259 471, soit une augmentation de près de 30 % par rapport à 2010, qui s'explique par la mise en ligne de nouveaux fonds numérisés.

Les expositions et animations aux Archives départementales ont reçu 5 411 visiteurs, dont 1 327 scolaires ; les expositions itinérantes ont été vues par 3 400 personnes.

Moyens

BUDGETS (en €)	2011
> FONCTIONNEMENT	2 456 820
dont masse salariale	1 110 756
dont frais généraux	473 551
> INVESTISSEMENT	871 788
dont dépenses réelles	751 151
> TOTAL	3 328 608
Agents ETP	28,03

La direction des archives et des biens culturels a produit trois expositions originales en 2011 :

- > *La vallée de la Sarthe artistique et pittoresque*, aux Archives de l'Orne puis aux Archives de la Sarthe,
- > *Tous en selle, l'Orne cycliste du vélo à la VTT*, présentée aux Archives, à Flers à l'occasion de la semaine fédérale de cyclotourisme et à l'occasion du passage du Paris-Brest à Mortagne-au-Perche.
- > *L'œil et la main*. 10 ans d'acquisitions au Musée départemental d'art religieux de Sées.

Un dépliant sur le Palais d'Argentré a été publié à la faveur de l'ouverture des jardins au public. Outre le renouvellement de l'événement Pierres en lumières au printemps en partenariat avec la Préfecture et la Fondation du Patrimoine, l'année 2011 a été marquée par l'organisation à l'automne du 1^{er} Forum du patrimoine. Il s'est déroulé sous la forme d'ateliers d'initiation à la recherche aux Archives départementales et d'une journée de colloque à l'Hôtel du Département, réunissant près de 200 personnes. Le service a également contribué activement à la réalisation de l'ouvrage *L'Orne, des territoires, une histoire*, paru au printemps 2012.

L'Écomusée du Perche, financé à hauteur de 415 706 € par le Département, a présenté différentes manifestations dont la fête du cheval percheron, des expositions notamment *De terre et de fil*, des conférences ainsi que des animations pour le jeune public. Il a accueilli 26 311 visiteurs en 2011, soit + 14% par rapport à 2010.

Le Mémorial de Montormel, qui propose notamment des spectacles et la diffusion de films en plein air, a été financé à hauteur de 152 709 € par le Département. 12 120 visiteurs (11 958 en 2010) ont pu profiter des visites guidées et plus de 480 spectateurs ont suivi la saison culturelle.

Le musée départemental d'art religieux a, quant à lui reçu 1 170 visiteurs (1 224 en 2010).



Revenir au sommaire

Mission Sanitaire Sociale



Le Département réaffirme son action de solidarité en direction des aînés et des jeunes ornaïs, des personnes handicapées et en difficulté sociale.

Les programmes

> ENFANCE FAMILLE

- Aide sociale à l'enfance
- Protection maternelle et infantile
 - Foyer de l'enfance
 - Centre maternel

> DÉPENDANCE HANDICAP

- Maintien à domicile des personnes âgées
 - Maintien à domicile des personnes handicapées
- Accueil en établissements des personnes âgées dépendantes
 - Accueil en établissement des personnes handicapées

> COHÉSION SOCIALE

- RSA
- Dispositifs d'insertion
- Aides à la pierre et politique de la ville

> SANTÉ

- Prévention
- Opérations de santé publique
 - Dépistage des cancers

Les grandes tendances

L'année 2011 a vu l'aboutissement de plusieurs chantiers importants dans le domaine social :

- > l'approbation, au terme d'une phase d'intense concertation, du nouveau schéma départemental de l'enfance et de la famille ; il sera la feuille de route des acteurs de la protection de l'enfance sur la période 2011 à 2016 ;
- > la confirmation de l'engagement du Département de l'Orne en faveur des aînés, à travers un nouveau programme de subventions d'investissement pour les travaux de modernisation et de restructuration des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ; prenant le relais du programme actuel, il sera doté de 10,7 M€ sur cinq ans ;
- > la conclusion d'une convention avec la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) pour la modernisation et la professionnalisation des services d'aide à domicile qui, dans un contexte difficile, viendra apporter 3,2 M€ de crédits sur la période 2012-2014, permettant le cofinancement de nombreuses actions ;
- > la mise en œuvre d'actions innovantes : dans le champ de l'insertion à travers la création d'un contrat de soutien à l'autonomie des jeunes en partenariat avec les Missions locales ; dans le

domaine de la lutte contre la précarité énergétique à travers l'implication du Département, qui apporte un financement complémentaire à celui de l'État, dans le cadre du programme national « Habiter mieux ».

2011 aura vu aussi l'installation de la circonscription d'action sociale (CAS) d'Alençon dans ses nouveaux locaux du quartier de Perseigne, offrant ainsi des conditions d'accueil du public plus satisfaisantes.

On doit déplorer que cette année 2011 n'ait pas apporté de réponses des pouvoirs publics nationaux sur le dossier, pourtant crucial, de la réforme du financement de la dépendance. Cette incertitude forte qui pèse sur l'avenir n'a pas, cependant, empêché le Département d'agir.

Toutes les actions afférentes aux programmes de la mission sanitaire sociale se déclinent sur les territoires, à l'échelle des différentes circonscriptions d'action sociale.

> Enfance famille

+ d'infos sur orne.fr



La Direction enfance famille met en œuvre les politiques relatives aux domaines de la protection de l'enfance et de la petite enfance à travers le service de l'aide sociale à l'enfance (ASE), le service de la protection maternelle et infantile (PMI) et deux établissements non autonomes mais disposant d'un budget annexe, le Foyer de l'enfance et le Centre maternel. L'ensemble de ces services travaille en étroite collaboration avec les quatre circonscriptions d'action sociale (prévention primaire, dépistage des situations à risque, mise en œuvre des mesures d'accompagnement socio-éducatif).

> Moyens

BUDGETS (en €)	2011
> FONCTIONNEMENT	36 624 199
dont masse salariale	3 953 089
dont frais généraux	1 512 051
> INVESTISSEMENT	317 991
dont dépenses réelles	35 049
> TOTAL	36 942 190
Agents ETP	89,50

Les objectifs opérationnels du programme « enfance famille » sont les suivants :

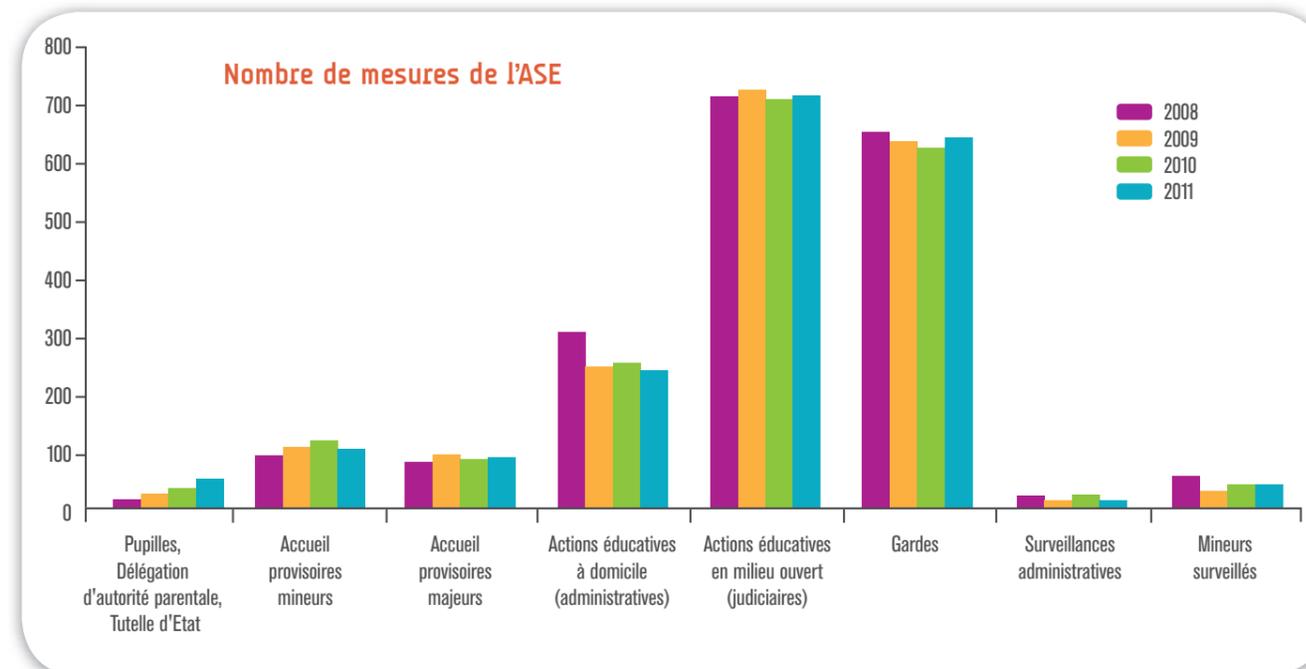
- > soutenir la création de places de petite enfance ;
- > élaborer un schéma départemental de la petite enfance ;
- > développer le repérage des enfants en risque de danger ;
- > adapter la prise en charge des enfants ;
- > améliorer l'embauche des assistants familiaux employés par le Conseil général.

L'année 2011 a été marquée par le vote par l'Assemblée départementale du nouveau schéma enfance famille 2011-2016. Instrument majeur de la mise en œuvre de la politique enfance famille, il sera le document de référence des différents acteurs de la protection de l'enfance pour les cinq années à venir.



Cérémonie annuelle à l'attention des jeunes majeurs organisée à l'Hôtel du Département.

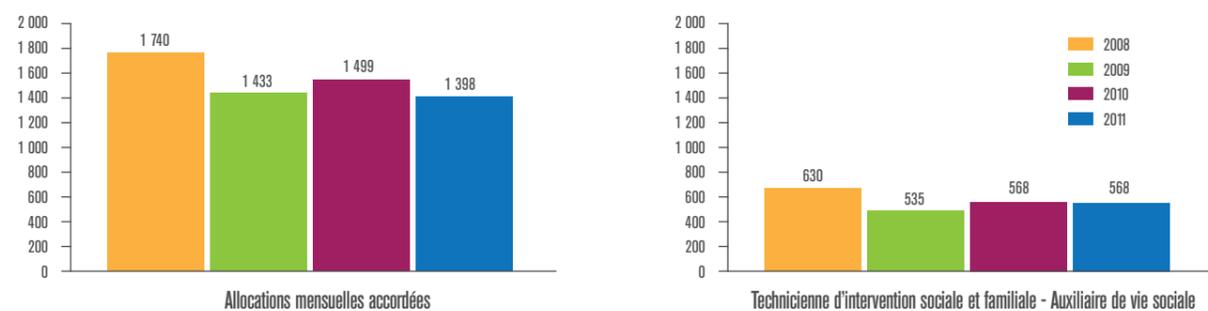
AIDE SOCIALE À L'ENFANCE (ASE)



En 2011, le nombre de bénéficiaires des mesures de l'aide sociale à l'enfance a augmenté de 1% par rapport à 2010, soit 1 961 bénéficiaires.

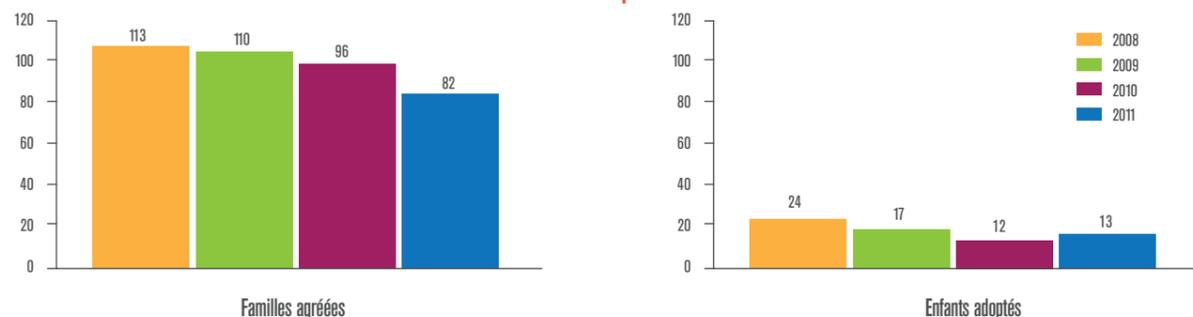
54% des bénéficiaires sont suivis au sein du domicile parental (dans le cadre de l'action éducative à domicile et de l'action éducative en milieu ouvert) et 46% dans le cadre d'un placement administratif ou judiciaire.

Nombre de dossiers d'allocations mensuelles, TISF/AVS 2008 à 2011



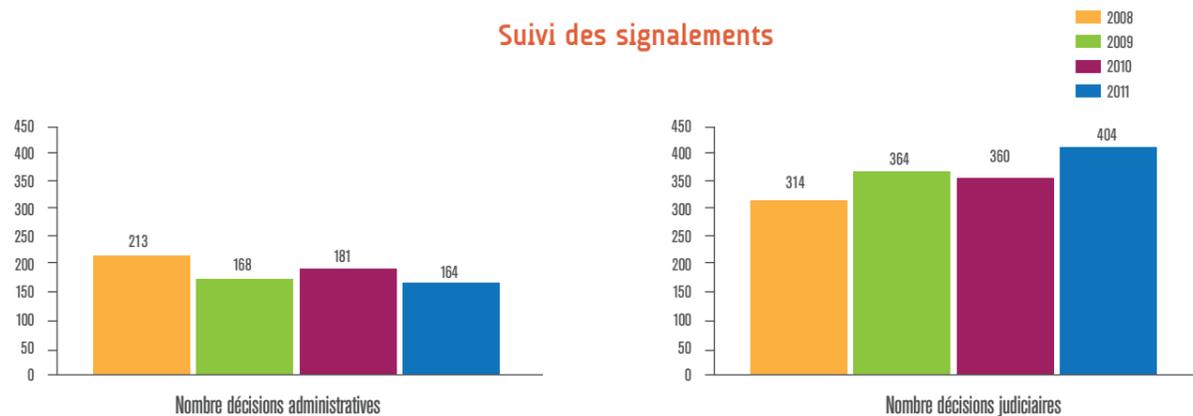
En 2011, le nombre de dossiers accordés pour les allocations mensuelles a sensiblement baissé (1 398 en 2011). Les interventions de technicienne sociale et familiale (TISF) ou d'auxiliaire de vie (AVS) se sont, quant à elles, stabilisées.

Adoptions



En matière d'adoption, le nombre de familles agréées en 2011 a diminué par rapport aux années précédentes, conformément à la tendance nationale. Sur les treize enfants adoptés dans l'Orne en 2011, quatre sont des pupilles de l'État.

Suivi des signalements



Le nombre de signalements transmis au Parquet a augmenté en 2011 ; le nombre de situations traitées dans le cadre administratif a, en revanche, diminué.

En 2011, l'activité de la Cellule de recueil et de traitement des informations préoccupantes (CRIP) se caractérise par une baisse du nombre d'informations préoccupantes reçues (baisse de 8% par rapport à 2010), soit 649 informations préoccupantes concernant 1 029 enfants.

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)



Le service de la PMI est en charge de l'agrément et du suivi des assistants maternels (pour l'accueil de la petite enfance) et des assistants familiaux (qui agissent dans le cadre d'une mission de protection de l'enfance) et met en œuvre des actions de formation à leur profit. Au 31 décembre, on comptait 2 003 assistants maternels (soit +0,2% par rapport à 2010) et 615 assistants familiaux (soit - 2,84% par rapport à 2010).

Agrément des assistants maternels et assistants familiaux :

		2007	2008	2009	2010	2011
Assistants maternels	Agréments	1 887	1 848	1 958	1 999	2 003
	Places	5 619	5 693	6 252	6 645	6 870
Assistants familiaux	Agréments	657	634	614	633	615
	Places	1 279	1 250	1 273	1 347	1 302

Les professionnels de la PMI accompagnent également les projets de création ou transformation des lieux d'accueil collectifs des enfants de moins de 6 ans. Ces derniers peuvent bénéficier pour leur fonctionnement d'une aide financière au démarrage, accordée par le Département. Ainsi, l'année 2011 a vu :

- ▶ une augmentation de la capacité d'accueil pour le multi-accueil de Trun (+ 33 places) ;
- ▶ une augmentation de la capacité d'accueil pour la Maison de la petite enfance à Mortagne-au-Perche (+ 25 places).

Par ailleurs, en 2011, ont été créées :

- ▶ 12 places pour le multi-accueil d'Ecouché ;
- ▶ 10 places pour la 2^e micro crèche de Tinchebray.

Au 31 décembre 2011, le département comptait 769 places en accueils collectifs. Le nombre de places d'accueils proposé par les assistantes maternelles est de l'ordre de 6 870.



FOYER DE L'ENFANCE



L'année 2011 a été marquée par une baisse de l'activité du Foyer de l'enfance. 4 553 journées ont été réalisées, contre 6 484 journées en 2010. Les missions d'accueil d'urgence, d'observation et d'évaluation restent bien identifiées par les partenaires et permettent de répondre à un travail d'expertise auprès des mineurs accueillis.

68 mineurs ont été admis au Foyer de l'enfance cette année, contre 89 en 2010. Cette baisse est liée à la fermeture du groupe d'accueil des plus jeunes enfants en décembre 2010. La grande majorité des placements au sein du foyer (81 %) est prononcée sur décision judiciaire. La moyenne d'âge des mineurs pour l'année 2011 est de 13 ans et 6 mois contre 12 ans et 6 mois en 2010.

Une nette diminution des situations traitées dans le cadre du service d'astreinte est constatée en 2011 :

482 situations en 2011, contre 594 situations en 2010. 34 situations concernaient le Centre maternel, 206 le Foyer de l'enfance et 242 l'Aide sociale à l'enfance (ASE) et notamment des mineurs dans le cadre de placements familiaux.

L'année 2011 a permis au Foyer de l'enfance de s'inscrire dans de nouvelles

perspectives institutionnelles en lien avec les actions retenues dans le cadre du schéma départemental de l'enfance et de la famille tels que : l'accueil séquentiel, l'accueil des garçons de plus de 14 ans et le rattachement d'assistants familiaux à la structure d'accueil collective.

CENTRE MATERNEL

En 2011, le centre maternel a connu une forte activité : 33 familles ont été admises dont 10 en urgence. Au total 123 personnes ont été présentes dont 48 mères et 75 enfants, chiffre en sensible augmentation par rapport à 2010 (104 personnes présentes).

De nouvelles actions ont été engagées afin de diversifier les outils d'évaluation des relations mères/enfants :

- ▶ mise en place d'un atelier sur l'observation de la relation mère/enfant avec la participation de la psychologue et d'un membre de l'équipe éducative ;
- ▶ maintien de l'activité piscine mères/enfants et du travail autour de l'alimentation avec une diététicienne.

L'évolution de l'activité du Centre maternel démontre l'intérêt d'engager l'étude de la réhabilitation d'un appartement destiné à l'accueil des mères et, plus globalement, d'une restructuration d'ensemble de la structure collective.

> Dépendance handicap



La Direction dépendance handicap met en œuvre les politiques en direction des personnes âgées et des personnes handicapées, en vue de leur permettre un maintien à domicile dans les meilleures conditions de vie, et d'offrir des formes d'hébergement et d'accompagnement adaptées.

> Moyens

BUDGETS (en €)	2011
> FONCTIONNEMENT	83 778 539
dont masse salariale	2 347 926
dont frais généraux	988 155
> INVESTISSEMENT	3 719 118
dont dépenses réelles	3 534 210
> TOTAL	87 497 658
Agents ETP	58,49

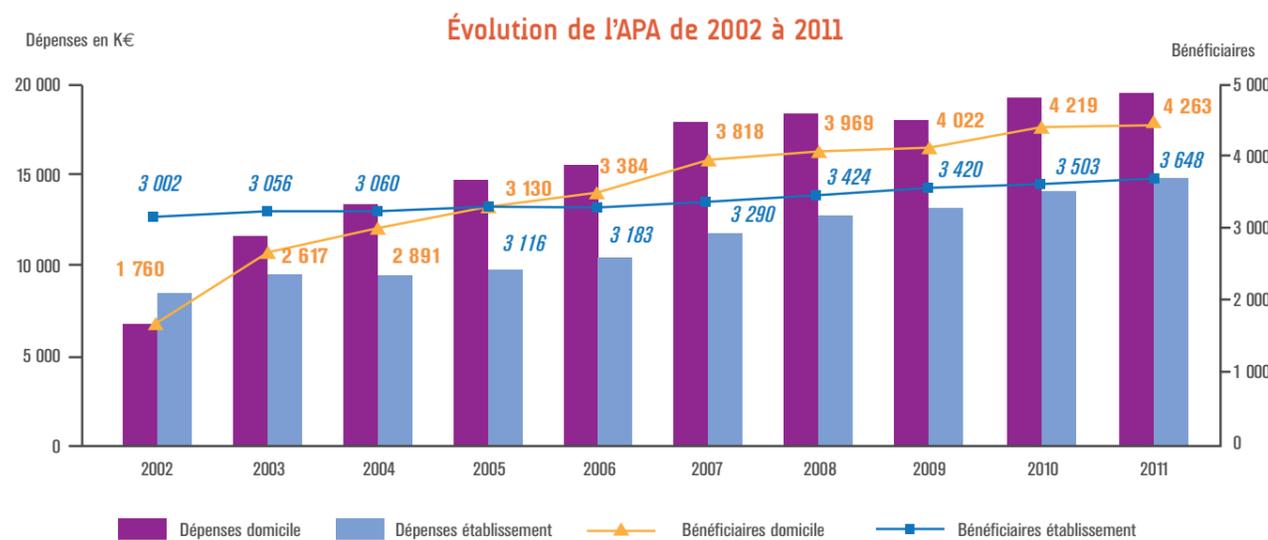
Favoriser le maintien à domicile dans les meilleures conditions de vie.

MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES



L'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile permet d'assurer le maintien à domicile de personnes âgées ayant besoin d'une aide pour les actes de la vie courante. L'instruction des demandes est effectuée par une équipe médico-sociale composée du médecin de la direction et des 15 travailleurs sociaux « APA » du service de la coordination des circonscriptions d'action sociale (SCCAS).

L'APA a connu une évolution limitée du nombre de bénéficiaires en 2011 : de 4 219 à 4 263 (+ 1,04%), alors que cet accroissement avait été de 4,90% en 2010. La charge financière (déduction faite des indus) a progressé de + 1,72% par rapport à 2010 (de 18,59M€ à 18,92M€).



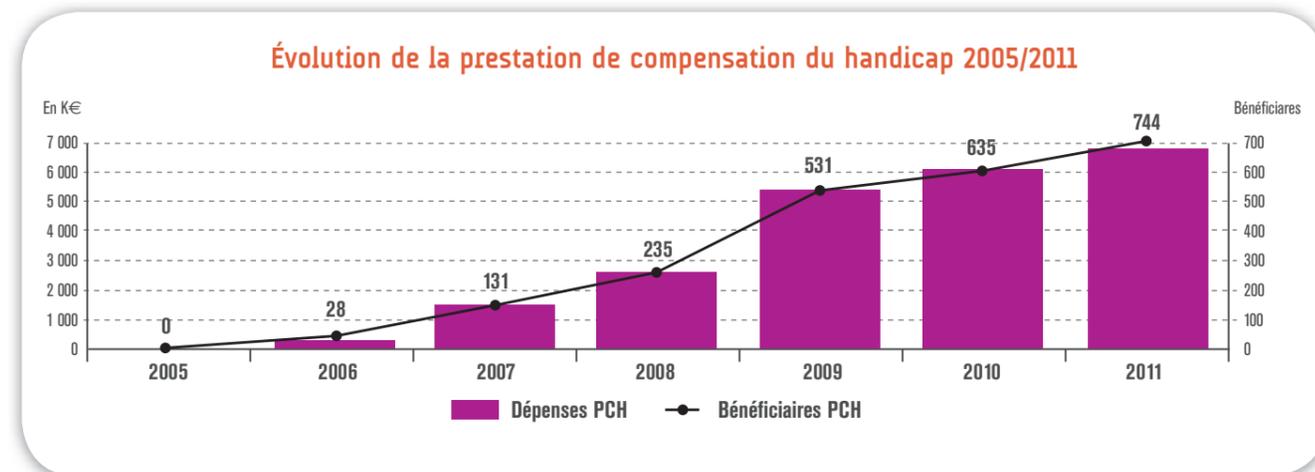
* à noter que depuis l'année 2009, les chiffres indiqués ont été retraités suite à une mise à jour des fichiers.

MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES HANDICAPÉES



Les principales aides sont l'allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP) et la prestation de compensation du handicap (PCH) qui a vocation à remplacer progressivement l'ACTP pour les handicaps les plus lourds.

La montée en charge de la PCH s'est poursuivie en 2011, comme en témoigne la hausse encore importante du nombre de bénéficiaires (+ 17,5% en un an), en légère décélération toutefois par rapport à la hausse de 19,5% constatée en 2010. La charge financière a augmenté de 10,6% en 2011 (de 6,04 M€ à 6,68 M€), faiblement compensée par la baisse de la dépense d'ACTP de 3,42%.



Tarification des services d'aide à domicile

Le Département contribue au financement des services d'aide à domicile (SAD) qui interviennent tant chez des personnes handicapées que chez des personnes âgées. Les services prestataires d'aide à domicile, autorisés par le Président du Conseil général, couvrent l'ensemble du territoire départemental.

En 2011, les heures d'intervention dans le cadre de la prise en charge APA représentent 63% de l'activité prestataire autorisée totale de ces services.

Dans le cadre de la fixation des tarifs pour l'année 2011, le Département s'est attaché à tenir compte de la réalité des charges des services. Les dépenses nettes allouées à ces services ont progressé de + 3,16% par rapport à l'alloué 2010, soit + 957 094 €, pour une activité qui a augmenté de 1,14% en moyenne. Ainsi, le tarif horaire moyen 2011 est de 20,01 €, soit + 1,52% par rapport à 2010 intégrant 398 914 € de reprise de déficits antérieurs dans le but d'améliorer les situations de trésorerie de ces services.

En 2011, le Département a conclu avec la CNSA une convention pour la professionnalisation et la modernisation des SAD. Dotée de 3,2 M€ sur 3 ans, elle permettra de soutenir des actions en faveur de ces services (actions de formation, mise en place de la télégestion, aides à la création d'accueils de jour...).

Accueil familial de personnes âgées ou de personnes adultes handicapées

Le Conseil général délivre l'agrément des accueillants familiaux, organise leur formation, assure le suivi social et médico-social des personnes accueillies. Ce mode d'accueil constitue une alternative intéressante à une entrée en établissement.

Au 31 décembre 2011, le département comptabilise 105 accueillants familiaux agréés (4 couples, 94 femmes, 7 hommes), représentant un total de 173 places d'accueil. 124 places sont occupées par 83 personnes adultes handicapées et 41 personnes âgées.

Deux sessions de formation initiale de sept jours chacune ont été dispensées par la Croix Rouge Française à 20 accueillants familiaux pour un coût total de 8 004 €. Un nouveau marché public destiné aux formations initiales et continues des accueillants familiaux a été lancé en novembre 2011, pour les quatre années à venir.

L'offre d'accueil se diversifie de plus en plus, sous forme d'accueil à temps plein, à temps partiel, à caractère permanent ou temporaire. L'accueil temporaire est à favoriser puisqu'il correspond à une action du schéma départemental du handicap.

Offrir des formes d'hébergement et d'accompagnement adaptées.

ACCUEIL EN ÉTABLISSEMENTS DES PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES + d'infos sur orne.fr

Le nombre de bénéficiaires de l'APA en établissement a augmenté (3 648 contre 3 503 en 2010, soit + 4,14%) et la charge, déduction faite des indus, est en progression de +6,24% sur un an (de 13,63M€ à 14,48M€). Cette augmentation s'explique par l'accroissement du nombre de bénéficiaires (dont une partie est due à la création de lits en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) dans l'Orne) mais aussi par l'évolution de la dépendance moyenne en EHPAD, alors que les tarifs des établissements ormais ont été maîtrisés. Ceci est un corollaire de la politique favorisant le maintien à domicile : les personnes entrant en établissement sont plus âgées, plus dépendantes et ont besoin de plus d'accompagnement.

Les personnes âgées peuvent par ailleurs bénéficier de l'aide sociale lorsque leurs revenus ne leur permettent pas de faire face au coût de l'hébergement en établissement. Cette aide concernait 1 029 personnes en décembre 2011, pour une dépense de 11,42 M€. On note une stagnation du nombre de bénéficiaires, mais la charge continue de s'accroître (+6,43%) ; toutefois hors effet des rappels, cette évolution est de 2,7%, ce qui correspond à l'évolution tarifaire moyenne.

Les recettes (recours sur succession, puisque l'aide sociale peut faire l'objet d'une récupération sur l'actif successoral, et participations des personnes tenues à l'obligation alimentaire) sont parallèlement en forte hausse, de + 22% (1,89 M€ en 2011 contre 1,55 M€ en 2010).

ACCUEIL EN ÉTABLISSEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES + d'infos sur orne.fr

Le montant total engagé par le Département est demeuré relativement stable : 21,56 M€ contre 21,21 M€ en 2010 (+1,56%). Les établissements d'accueil pour personnes handicapées sont les foyers d'hébergement des travailleurs en établissements d'aide par le travail (ESAT), les foyers de vie et les foyers d'accueil médicalisés (FAM). Le nombre de bénéficiaires est resté globalement stable, avec des tarifs moyens qui ont peu augmenté (+ 0,85% foyers ESAT, + 0,62% foyers de vie et + 0,64% FAM). Les dépenses liées aux personnes bénéficiant du régime de l'amendement Creton ont en revanche encore augmenté de façon importante, soit + 25,8% en lien avec l'accroissement constant du nombre de bénéficiaires.



Tarification des établissements et soutien aux projets

POUR LES ÉTABLISSEMENTS DESTINÉS AUX PERSONNES ÂGÉES :

54 budgets de fonctionnement ont été fixés, correspondant à la tarification de 4 490 places d'hébergement (EHPAD, accueil de jour, unité de vie pour personnes handicapées vieillissantes) sur les 4 828 places autorisées. Il convient de rappeler que l'Orne se caractérise par un taux d'équipement en lits d'EHPAD parmi les plus élevés au niveau national.

L'année 2011 a néanmoins été marquée par le financement de 51 nouvelles places d'hébergement : 20 places pour l'EHPAD de Bellême, 12 places pour l'EHPAD de Trun et 19 places pour l'EHPAD du Centre hospitalier intercommunal (CHIC) des Andaines. Par ailleurs 8 nouvelles places d'accueil de jour autonomes ont été créées en novembre 2011.

Les dépenses nettes allouées en section hébergement aux structures habilitées à l'aide sociale ont évolué de + 3,50%. Cette évolution tient compte du financement de nouvelles places, des effets année pleine des créations 2010 et de l'humanisation des bâtiments. Les dépenses nettes allouées en section dépendance évoluent de + 2,90%. Les tarifs moyens supportés par le résident (tarif hébergement + tarif Groupe Iso Ressources (GIR) 5-6) sont en hausse de + 2,14% soit + 1,13 € de plus par jour en moyenne.

Le Département a par ailleurs versé en 2011, 3, 5 M€ de subventions pour les opérations d'investissement des établissements pour personnes âgées dépendantes. Un nouveau programme de subventions d'investissement a été approuvé par le Conseil général le 24 juin 2011. Il prendra le relais du programme actuel en 2013 et sera doté de 10,7 M€ sur cinq ans.



POUR LES ÉTABLISSEMENTS DESTINÉS AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

23 budgets de fonctionnement ont été fixés, correspondant à la tarification de 445 places de foyers d'hébergement annexés aux ESAT, 43 places de sections annexes d'ESAT, 298 places de foyers de vie, dont 22 accueils de jour et 4 places d'hébergement temporaire, 58 places de FAM et 209 places en services d'accompagnement social à domicile (Service d'accompagnement à la vie sociale [SAVS] et Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés [SAMSAH]).

En globalité, les dépenses nettes allouées ont progressé de + 1,52% par rapport à 2010, ce qui illustre donc une tarification maîtrisée.

Activités transversales

> Le schéma d'accompagnement des personnes âgées et le schéma départemental du handicap

La mise en œuvre de ces deux schémas s'est poursuivie. Un point d'étape a été présenté dans le courant du mois de septembre 2011, à l'occasion de deux réunions distinctes, aux responsables d'établissements pour personnes âgées et pour personnes handicapées.

L'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes constitue un axe important commun aux deux schémas. Des groupes thématiques avec les professionnels concernés ont été mis en place en 2011. Leurs travaux se poursuivront en 2012.

> Soutien aux Centres locaux d'information et de coordination (CLIC)

L'enveloppe financière allouée aux cinq CLIC du département a été reconduite sur la même base qu'en 2010, soit 236 000 €. L'activité des CLIC progresse régulièrement. Ils sont maintenant parfaitement identifiés par les usagers, les professionnels et reconnus par tous leurs partenaires (établissements et services à domicile). Au cours du dernier trimestre 2011, un point a été fait avec chaque CLIC du département afin de connaître leurs éventuelles difficultés et prendre connaissance de leurs projets d'actions collectives (adéquation avec le schéma en faveur des personnes âgées).  + d'infos sur orne.fr

> Participation au réseau de santé gérontologique du Sud-Perche

L'équipe médico-sociale APA du Conseil général est directement impliquée dans l'activité du réseau qui couvre les cantons de Bellême, Nocé, Rémalard, Le Theil-sur-Huisne, (application de la convention du 12 mars 2010 signée par le Conseil général, le réseau, le CLIC du Perche), pour effectuer les évaluations au domicile des personnes âgées bénéficiant d'une prise en charge médico-sociale.

De plus, des représentants de la DDH participent aux réunions trimestrielles du réseau dont l'objet est, notamment, de suivre l'activité de celui-ci et la bonne coordination des différents partenaires.



L'une des 5 soirées théâtre - débat « Vieillir la belle affaire », ici à Bagnoles-de-l'Orne, le 8 novembre 2011

> Cohésion sociale [+ d'infos sur orne.fr](#)

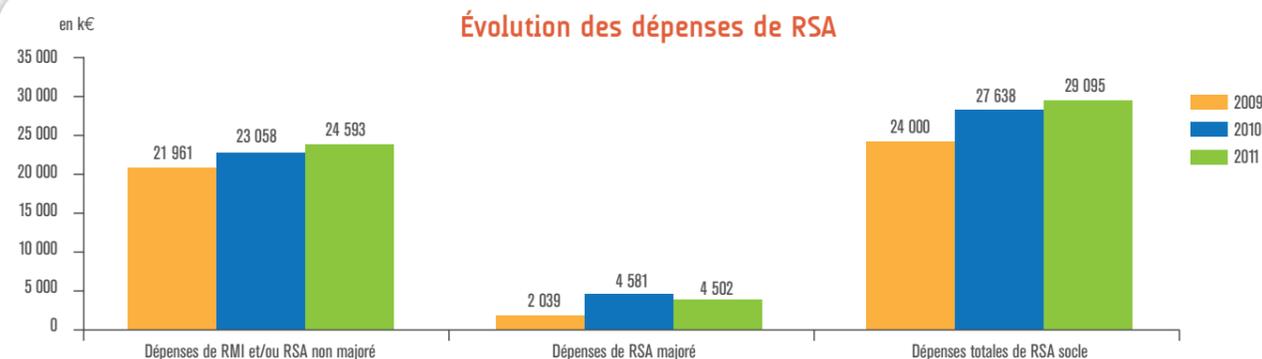
Parmi les points forts de l'année 2011, on peut relever :

- > L'audit du dispositif de gestion des allocations Revenu de solidarité active (RSA) ;
- > La refonte des règlements intérieurs du Fonds de solidarité pour le logement (FSL), de l'Aide pour le retour à l'emploi (APRE) et du Fonds social d'insertion (FSI) ;
- > Les marchés publics « suite Primo insertion ».

> Moyens

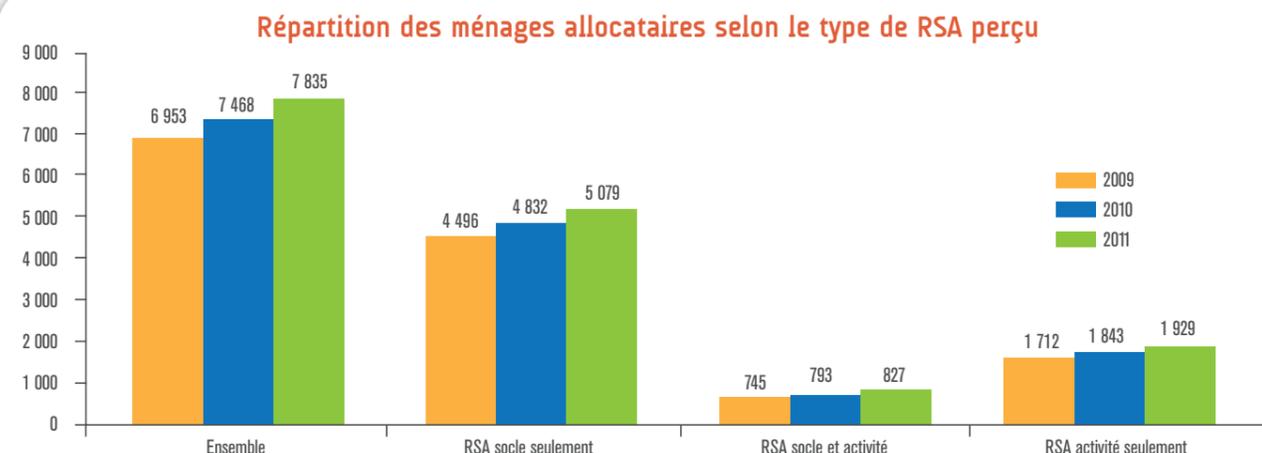
BUDGETS (en €)	2011
> FONCTIONNEMENT	43 955 695
dont masse salariale	5 965 754
dont frais généraux	2 544 638
> INVESTISSEMENT	1 572 008
dont dépenses réelles	1 095 844
> TOTAL	45 527 703
Agents ETP	150,62

REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA) [+ d'infos sur orne.fr](#)



La dépense globale d'allocation a connu une augmentation de 5 %. Cette hausse est due au RSA non majoré qui a crû de 7 % alors que le RSA majoré a baissé de 2 %.

Le RSA socle remplace le RMI et concerne les personnes en activité.
Le RSA majoré remplace l'Allocation de parent isolé (API) et concerne des familles monoparentales.
Le RSA activité est un complément de revenu versé aux personnes en activité professionnelle.



Le nombre de ménages allocataires a crû de 5% contre 7% en 2010. Cette augmentation est moins forte que celle de l'année précédente et concerne autant le RSA socle que le RSA, activité qui ont évolué au même rythme en 2011.

3 260 dossiers ont été examinés par le Conseil général en vue de permettre l'examen d'un droit éventuel au RSA, soit une baisse de 21% par rapport à 2010. Toutefois, cette diminution n'est pas assimilable à une baisse de l'activité dans la mesure où le traitement d'un seul dossier requiert plus de tâches que dans le cadre du RMI. La complexité du RSA rend en effet sa gestion très lourde.

Les dossiers relevant du contentieux accusent une baisse en 2011 :

- > pour les recours administratifs : - 13 % ;
- > pour le contentieux devant la Commission départementale d'aide sociale (CDAS)/ Commission centrale d'aide sociale (CCAS) ou le tribunal administratif : - 89 % ;
- > pour les fraudes : - 27 %

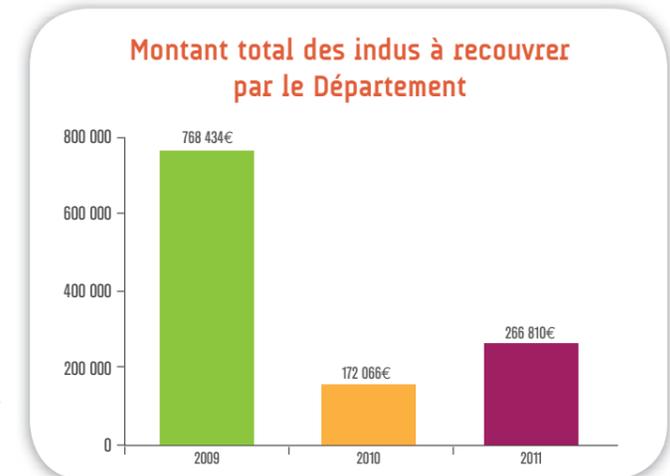
La diminution du nombre des contentieux en 2011 s'explique d'une part par le fait que la CDAS ne soit plus compétente et, d'autre part, par la plus grande complexité des modalités d'introduction des recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen.

Bien que le nombre de dossiers fraudes ait baissé en 2011 par rapport à 2010, on remarque que ce nombre est malgré tout en augmentation depuis 2004.

Ce constat s'explique par :

- > le renforcement des contrôles ;
- > l'examen particulier portant sur les indus dont la période excède six mois ;
- > les signalements croisés de dossiers douteux entre les partenaires intervenant dans le cadre du groupe départemental de lutte contre la fraude aux prestations sociales.

Du fait de la fongibilité entre le RSA et les prestations servies par la CAF ou la MSA, le montant des indus pris en charge par le Conseil général a très fortement baissé depuis 2009. Néanmoins, on enregistre une hausse de 55 % en 2011 qui s'explique notamment par les limites liées aux modalités d'application des règles relatives à cette fongibilité.



Le nombre de personnes soumises aux droits et devoirs constitue le socle en faveur duquel le Conseil général met en œuvre une politique d'accompagnement et d'insertion. Le taux d'orientation de ces personnes a fortement progressé en 2011 puisqu'il s'établit désormais à 84 % (58 % en 2010), se répartissant entre orientation sociale (69%) et orientation professionnelle (31 %). S'agissant des commissions RSA, le nombre de dossiers examinés est de 4 136 contre 5 042 en 2010.

DISPOSITIFS D'INSERTION [+ d'infos sur orne.fr](#)

La politique en faveur de l'insertion se décline au travers du pacte territorial d'insertion (PTI) et du programme départemental d'insertion (PDI).

Le PTI, pacte pluriannuel, présente la politique d'insertion départementale définie avec les différents partenaires. Il en fixe les grandes orientations stratégiques. Le PDI en est la déclinaison annuelle et financière.

Les temps forts 2011 ont été :

>> POUR LE PTI :

- > la mise en œuvre de la gouvernance territoriale partagée entre l'État et le Conseil régional et le lancement des comités locaux emploi formation sur l'ensemble du département ;
- > l'engagement d'actions d'insertion en faveur des travailleurs handicapés en respect des axes du Pacte territorial d'insertion signé en juin 2010 ;
- > la mise en place de la plateforme mobilité sur le territoire d'Argentan et la préparation du lancement des chèques transport pour les bénéficiaires du RSA ;
- > l'organisation de réunions collectives à destination des élus locaux afin de les sensibiliser au développement des clauses sociales dans les marchés publics.

>> POUR LE PDI :

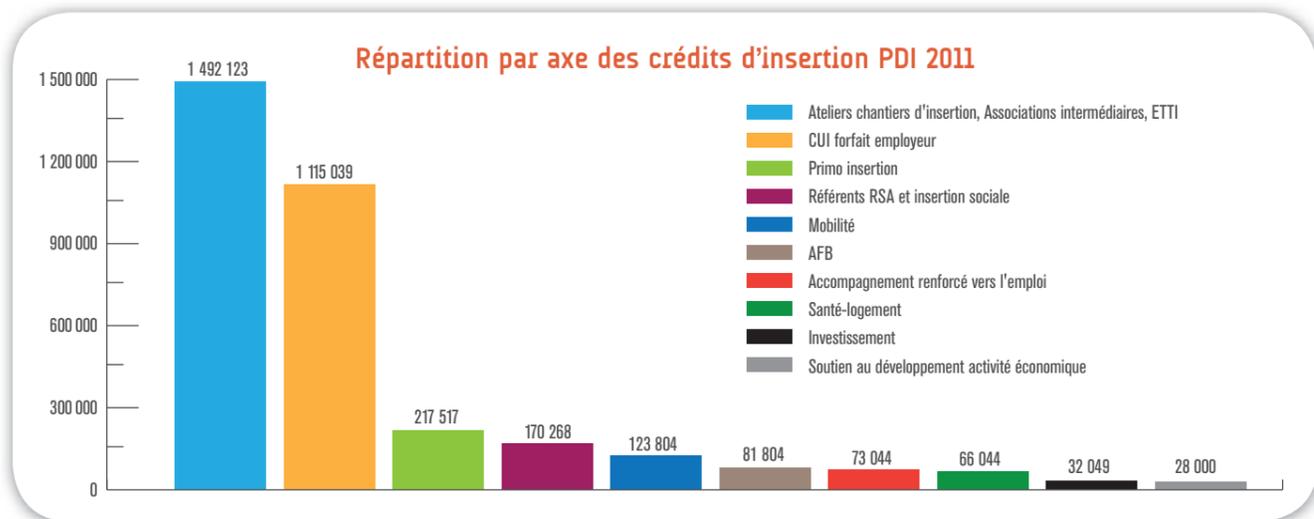
- > la mise en place d'une prestation spécifique d'accompagnement vers l'emploi qui a concerné 246 personnes. 53 d'entre elles ont ainsi pu négocier un contrat de travail ou une formation et bénéficier d'un accompagnement dans l'emploi ;
- > la mise en place d'un accompagnement spécifique assuré par la MSA et la Chambre d'agriculture pour les exploitants agricoles bénéficiaires du RSA socle ;
- > le lancement des marchés publics à visée d'insertion sociale pour adapter l'offre d'insertion locale du PDI ;
- > le soutien aux structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) pour préparer l'accès à l'emploi et à la formation des personnes les plus éloignées de l'emploi.

BILAN DU PROGRAMME DEPARTEMENTAL D'INSERTION 2011 :

Budget

En 2011, 2 284 653 € ont été consacrés aux actions du PDI.

1 115 039 € ont de plus été versés au titre du financement des contrats aidés (CAE et CIE).



Actions d'insertion

Les actions d'insertion ont concerné 2 100 personnes (dont 85% sur des actions à visée professionnelle). Parmi celles-ci :

- > 651 personnes ont été salariées d'une SIAE ;
- > 82 personnes ont préparé le permis de conduire avec un taux de réussite de 82% pour le code et de 73% pour la conduite ;

Les données en matière de sorties du dispositif pour ces bénéficiaires ont été les suivantes : 28% de reprise d'un emploi ou d'une formation dont 15% en CDI ou en CDD de plus de six mois.

Contrats aidés

Les contrats aidés recouvrent les CIE et les CAE.

En 2011 :

- > 25 CIE ont été signés dans les entreprises dont 10 en CDI ;
- > 494 conventions CAE ont été signées dans les associations (dont 86% en ateliers et chantiers d'insertion) et les collectivités.

Les données en matière de sorties concernant ces CAE sont les suivantes :

- > 40% de sorties pour emploi dont 18 % en CDI ou en CDD de plus de 6 mois ;
- > 14% de sorties pour formation.



AIDES À LA PIERRE ET POLITIQUE DE LA VILLE



LE LOGEMENT

Aides à la pierre

Le service de la cohésion sociale est en charge des aides à la pierre à travers différents dispositifs :

	2009	2010	2011
AIDE À LA RÉHABILITATION			
Nombre de logements	227	115	18
Montants engagés	280 500 €	174 000 €	27 000 €
ACQUISITION-AMÉLIORATION			
Nombre de logements	2	27	3
Montants engagés	7 000 €	224 000 €	21 000 €
PLA INTÉGRATION			
Nombre de logements	8	9	19
Montants engagés	193 240 €	49 500 €	104 500 €
PDAH			
Nombre de logements	55	44	43
Montants engagés	86 012 €	60 678 €	58 150 €
PST			
Nombre de logements	7	14	11
Montants engagés	184 166 €	75 680 €	59 349 €

Prêt locatif aidé d'intégration (PLA Intégration) • Prime départementale d'amélioration de l'habitat (PDAH) • Programme social thématique (PST)

Programme départemental d'insertion par l'hébergement et le logement (PDIHL)

Le service s'est investi, en partenariat avec l'État, sur les thématiques suivantes :

- > la précarité énergétique : adhésion du Département au programme de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) « Habiter mieux » (signature du contrat local d'engagement le 28 juin 2011) et mise en place avec les CAS d'actions collectives à destination du grand public sur la maîtrise des dépenses d'énergie ;
- > le logement des personnes âgées et/ou handicapées : création d'une grille autonomie dans le logement ;
- > la lutte contre l'habitat indigne : réflexions autour de la mise en place d'un pôle habitat indigne (État, Département...), fiche de pré-repérage dans le cadre des Opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) ;
- > la prévention des expulsions locatives : participation à la mise en œuvre des Commissions de coordination des actions de prévention des expulsions (CCAPEX) et à la procédure d'automatisation des commissions.

Les gens du voyage

Le Département participe au financement, en fonctionnement et en investissement, des aires d'accueil. Dans le cadre du schéma d'accueil des gens du voyage, il pilote des groupes de travail partenariaux portant sur :

- > l'accès aux droits et à la santé ;
- > l'insertion sociale et professionnelle ;
- > la scolarisation et l'accompagnement scolaire.

POLITIQUE DE LA VILLE

Le Département accompagne les opérations de rénovation urbaine et des contrats urbains de cohésion sociale.

Reconstruction (ANRU)				
Années	2009	2010	2011	
Nombre de logements	107	116	23	
Montants engagés	535 000 €	580 000 €	115 000 €	

La politique en matière de rénovation urbaine recouvre un ensemble d'opérations (démolitions, reconstructions, réhabilitations, résidentialisations, équipements sportifs...).

Le Département subventionne à ce titre uniquement la reconstruction. En 2011, les autres opérations ayant été favorisées, il est de ce fait constaté une baisse de son intervention.

FONDS D'AIDES FINANCIÈRES INDIVIDUELLES



Le service de la cohésion sociale (bureau logement et fonds d'aide) est en charge de la gestion administrative, comptable et financière des aides du Fonds social logement (FSL), du Fonds d'aide aux jeunes (FAJ), du Fonds social d'insertion (FSI) et de l'Aide pour le retour à l'emploi (APRE).

En 2011, une révision des règlements intérieurs de ces fonds a été lancée dans une logique d'efficacité de la dépense publique, de limitation des aides récurrentes et de prévention.

A ce titre, le FAJ a ainsi été modifié avec la mise en place à titre expérimental d'un contrat de soutien à l'autonomie des jeunes. Comportant plusieurs volets (un volet éducatif et social, un volet de suivi en matière d'insertion professionnelle et un volet d'aide financière), sa mise en œuvre reposera sur les Missions locales.

Le nombre de dossiers reçus en 2011 dans le cadre des fonds d'aide a globalement baissé de 6,50%. Des évolutions contrastées sont cependant constatées entre les différents fonds (baisse de 2,81% pour le FSL, de 34,75% pour le FSI et a contrario augmentation de 21,97% pour le FAJ et de 199,27% pour l'APRE).

La dépense totale a, quant à elle, progressé de 8,80%, en raison notamment de l'augmentation des dépenses relatives à l'APRE, en lien avec l'augmentation de l'enveloppe déléguée par l'État.

Concernant la diminution relative au FSL, l'application au 1er juillet 2011 du nouveau règlement intérieur est la raison principale de la réduction des dépenses.

La baisse du FSI est, quant à elle, due essentiellement à la montée en charge de l'APRE (aide personnalisée de retour à l'emploi) qui prend en charge une partie des dépenses, financées avant sur le FSI.

L'augmentation du nombre de dossiers FAJ s'explique d'une part par le constat d'une augmentation de la précarité des jeunes (constat national) et d'autre part, par le développement des actions collectives sur le territoire ornaies liées aux permis de conduire dans le cadre d'un appel à projet du Haut Commissariat à la jeunesse.

Santé



Moyens

BUDGETS (en €)	2011
> FONCTIONNEMENT	3 724 919
dont masse salariale	2 016 456
dont frais généraux	605 496
> INVESTISSEMENT	191 127
dont dépenses réelles	77 824
> TOTAL	3 916 047
Agents ETP	35,84

PRÉVENTION



Prévenir des difficultés d'évolution du jeune enfant est une action majeure assurée par le Département. Une baisse régulière des naissances est constatée sur l'ensemble du département, avec cependant des écarts importants en fonction des territoires : stabilité sur Flers, Argentan et baisse sur Alençon et Mortagne-au-Perche.

ANNÉE	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Circonscription d'ALENCON	822	852	767	788	787	751
Circonscription d'ARGENTAN	581	567	569	592	581	588
Circonscription de FLERS	952	973	928	967	975	950
Circonscription de MORTAGNE-AU-PERCHE	839	856	850	843	778	741
TOTAL (chiffres obtenus à partir des avis de naissances reçus au service)	3 194	3 248	3 114	3 190	3 121	3 030

DÉPISTAGE ET ACCOMPAGNEMENT DES DIFFICULTÉS D'ÉVOLUTION DU JEUNE ENFANT

Bilans de dépistage en école maternelle (pour les enfants nés entre le 1^{er} juillet 2006 et le 30 juin 2007).

547 séances ont eu lieu dans les écoles maternelles publiques et privées du département.

2 641 enfants accompagnés de leurs parents ont été vus par le médecin PMI ou la puéricultrice.

Au cours de ces bilans ont été dépistés :

270 problèmes ophtalmologiques : 10,2% des enfants

158 problèmes d'audition : 5,9% des enfants

247 problèmes de langage : 9,3% des enfants

104 problèmes de comportement nécessitant une consultation CMP 3,9% des enfants

L'organisation de ces bilans de dépistage reste une priorité du service de PMI. Le nombre important de consultations spécialisées demandées démontre le rôle fondamental d'un dépistage précoce des difficultés d'évolution du jeune enfant, afin de lui permettre de poursuivre une scolarité dans les meilleures conditions possibles. Dans un département rural comme l'Orne, de nombreux cantons ne disposent pas de lieu de consultation PMI, aussi le médecin PMI se déplace-t-il en priorité dans les écoles rurales, les puéricultrices allant dans les écoles urbaines (en cas de difficulté dépistée, elles peuvent plus facilement proposer aux familles une rencontre avec le médecin dans une consultation de nourrissons).

ACCUEIL ET PRISE EN CHARGE DES DIFFICULTÉS DES TRÈS JEUNES ENFANTS AU CENTRE D'ACTION MÉDICO-SOCIALE POLYVALENT DE L'ORNE (CAMSP)

Le CAMSP dispose de 4 antennes (Alençon, Argentan, Flers et Mortagne-au-Perche). En 2011, 578 enfants ont été suivis dont 62% de moins de quatre ans.

OPERATIONS DE SANTE PUBLIQUE



Centre de lutte antituberculeux :

Le nombre de déclarations de tuberculose dans le département a augmenté en 2011 : 24 (16 déclarations en 2010) dont 11 hommes et 13 femmes. Le service départemental a effectué une enquête épidémiologique dans l'environnement proche du patient pour 18 situations.

	2010	2011
Dépistage VIH	717	900
Dépistage hépatite C	719	733
Dépistage hépatite B	629	447
Total	2 065	2 080

Consultations de dépistage anonyme et gratuit du Virus de l'immunodéficience humaine (VIH) et des hépatites :

On constate une constante augmentation du nombre de dépistages réalisés.

DÉPISTAGE DES CANCERS



Faits marquants de l'année 2011 :

- > la poursuite de la sensibilisation grand public avec la compagnie théâtrale « bleu 202 » qui rencontre toujours un vif succès ;
- > la communication élargie dans tous les sites publics ainsi que les commerces (mars et octobre) ;
- > les permanences dans tous les hôpitaux du département ;
- > la commande du nouveau mammobile avec un mammographe numérique ;
- > une communication nationale dans les médias sur les surdiagnostics et les surtraitements qui a été néfaste pour la participation aux dépistages.



Dépistage du cancer du sein

Mammographies	2008	2009	2010	2011
Total	13 568	16 145	14 091	12 138
50/74 ans	11 868	14 583	14 091	12 138
40/49 ans	1 700	1 562	0	0
Taux de participation 50/74 ans	54,2%	66,55%	62%	52,7%

Le taux de participation de la population cible (les femmes de 50/74 ans) a chuté en 2011. Différents problèmes, d'ordre technique et de personnel, n'ont pas permis de réaliser une activité normale au mammobile. Le taux reste cependant conforme au taux moyen national.

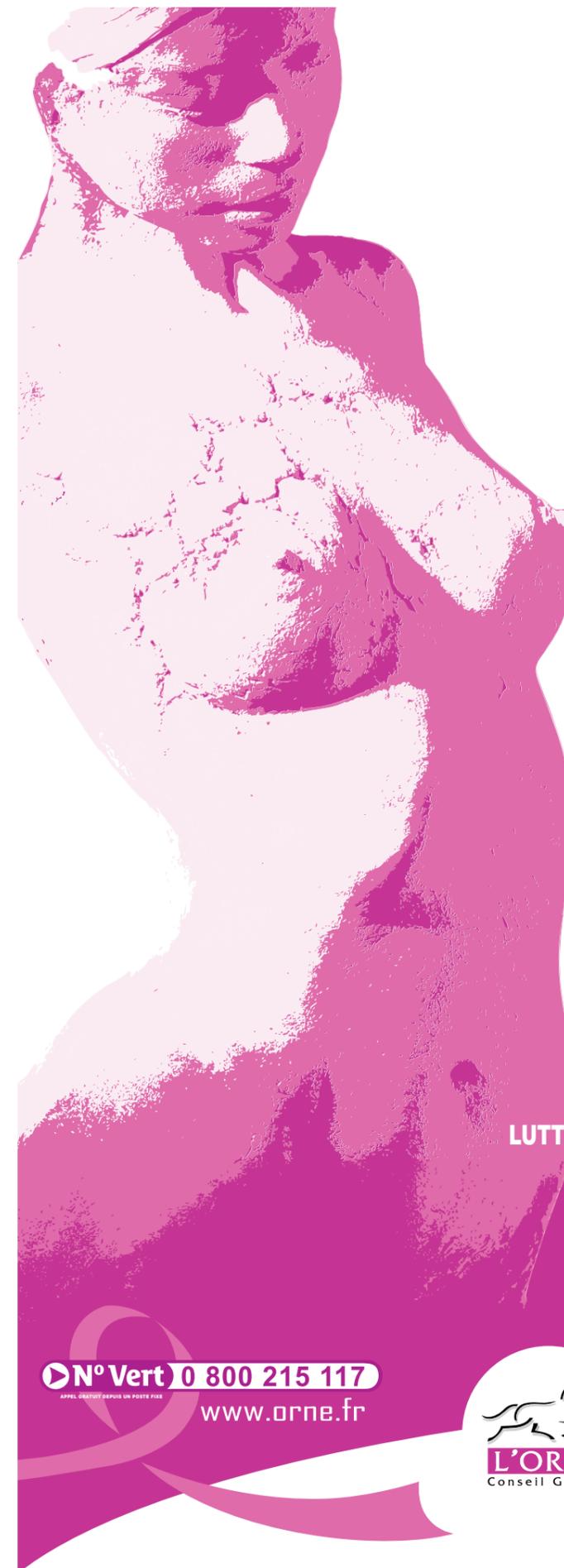
Dépistage du cancer colorectal

	2008	2009	2010	2011
Nombre de tests réalisés	17 806	17 558	17 306	15 127

Le taux de participation ramené à une campagne soit 2010/2011 est de 39,9% (35,7% au niveau régional, 32% au niveau national).



Sensibilisation au dépistage des cancers avec les saynètes théâtrales assurées par la Compagnie Bleu 202.



Faites-vous DÉPISTER !

Depuis 20 ans le Département agit pour votre SANTÉ

LUTTONS ENSEMBLE CONTRE LE CANCER DU SEIN

N° Vert 0 800 215 117
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
www.orne.fr



Avancer, c'est notre nature

Mission Économie Finances



Le Département agit pour le développement harmonieux du territoire en œuvrant notamment à son aménagement numérique et en luttant contre la désertification médicale.

Les programmes

> DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DU TERRITOIRE

- Technologies de l'information et de la communication
- Zones d'activité
- Ingénierie territoriale
- Démographie médicale

> ACTION ÉCONOMIQUE

- Aides aux entreprises
- Partenariat économique
- Filière équine

> ACTION TOURISTIQUE

- Aides au tourisme
- Partenariat touristique

> ÉQUILIBRE FINANCIER

Les grandes tendances

L'année 2011 a été placée sous le signe du numérique répondant ainsi à un objectif fort de la collectivité qui souhaite favoriser le développement harmonieux du territoire.

Pour dessiner l'Orne de demain en très haut débit, le Conseil général a adopté, en février 2011, le schéma directeur d'aménagement numérique de l'Orne (SDAN). Six réunions d'information en direction des élus locaux ont ensuite été proposées sur l'ensemble du département.

Afin de soutenir l'emploi, sept télécentres ont été labellisés au cours de l'année : Flers, Commeaux, Berd'Huis, Bretoncelles, Damigny, Boitron et starTech61, la toute nouvelle résidence des entreprises innovantes inaugurée en décembre à l'Hôtel du Département. En matière de téléphonie mobile, onze points hauts en zone blanche accueillent désormais la 3G.

Dans le domaine de la santé et afin de lutter contre la désertification médicale, le Conseil général a multiplié les actions pour favoriser l'installation de médecins en :

- > faisant appel à un cabinet chargé de recruter des professionnels de santé ;
- > accordant une aide spécifique au logement pour les internes qui réalisent leur stage de médecine générale dans l'Orne ;
- > attribuant des aides à la création des Pôles de santé libéraux ambulatoires ;

> organisant en mai dernier une grande table ronde avec les praticiens ainsi qu'un dîner de bienvenue à l'automne en direction des internes en stages dans l'Orne.

Avec l'appui des deux partenaires privilégiés que sont Orne Développement et le Comité départemental du tourisme, le Département apporte un soutien important à l'ensemble des acteurs économiques du territoire par le biais d'aides financières directes, mais aussi grâce à du conseil. En 2011, le Conseil général a adopté le nouveau schéma départemental de développement touristique (2011-2015) et conforte sa position de membre fondateur des Jeux équestres mondiaux 2014 suite à la décision d'organisation du cross du concours complet au Haras du Pin.

En termes de finances, l'année 2011 a constitué la première année de mise en œuvre de la réforme fiscale ; celle-ci a été marquée principalement par les ajustements nécessaires en cours d'année des recettes fiscales prévisionnelles dont le montant définitif n'a été connu qu'en novembre 2011.

> Développement harmonieux du territoire



Ensemble, accélérons l'Orne

Contenir et réduire les coûts pour le réseau électrique, la fibre optique et le très haut débit constituent un investissement incontournable pour l'avenir de nos territoires. C'est à nous collectifs, en concertation avec les opérateurs de télécommunication, de construire ces "trous" de 21^{ème} siècle qui transporteront les données et les images qu'attendent aujourd'hui les entreprises et les habitants.

SDAN 61

SDAN 61
Schéma Directeur pour l'Aménagement Numérique de l'Orne

> Moyens

+ d'infos sur orne.fr

BUDGETS (en €)	2011
> FONCTIONNEMENT	11 552 567
dont masse salariale	213 652
dont frais généraux	68 760
> INVESTISSEMENT	2 143 331
dont dépenses réelles	2 129 211
> TOTAL	13 695 898
Agents ETP	4,07

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

+ d'infos sur orne.fr

> Aménagement numérique

Lors de sa séance du 25 février 2011, le Conseil général a validé le Schéma directeur d'aménagement numérique (SDAN) de l'Orne, un schéma amené à évoluer en 2012.

Dans l'intention de présenter les objectifs et enjeux majeurs de ce schéma, six réunions d'information et de concertation ont été proposées aux représentants des collectivités locales ornaises. Elles ont intéressé 155 communes et 18 intercommunalités.

L'action du Département s'est aussi traduite par un accompagnement de plusieurs collectivités dans leurs projets d'aménagement numérique (Communautés de communes du Pays de L'Aigle, du Pays Bellémois, du Pays Fertois, du Bocage Carrougien, du Perche Rémalardais, la Communauté urbaine d'Alençon, la Communauté d'agglomération du Pays de Flers, les communes de Tinchebray et de Putanges-Pont-Ecrepin).

Ces actions sont conduites en concertation avec différents partenaires :

- > les partenaires financiers : Europe, État (SGAR, Commissariat général aux investissements), Caisse des dépôts, Conseil régional.
- > les opérateurs : Orange, Bouygues Telecom, Altitude Infrastructures, R'LAN, AZnetwork, Connexion verte, ...
- > les constructeurs de réseau : Alcatel Lucent, ERDF-GRDF, SDCEO, SDE, Marais, Sogetrel, SOGETI, SPIE, ...

> Haut débit :

+ vidéo sur orne.fr

Les particuliers et les professionnels sont orientés sur la technologie la plus adaptée à leurs usages.

En 2011, un télétravailleur handicapé a également été accompagné, dans le cadre du changement de technologie WIMAX - BLR R'LAN. Par ailleurs, a été signée une convention qualité + avec France Telecom, dans le cadre de l'entretien du réseau de téléphonie fixe (cuivre).

> Téléphonie mobile :

Onze points hauts en zone blanche accueillent désormais la 3G, dans le cadre de l'opération RAN SHARING menée par Orange, au nom des trois opérateurs. La commune de Marchainville est enfin intégrée à une liste nationale de communes restant totalement dépourvues de téléphonie mobile et pour lesquelles des solutions devront être trouvées par l'État.

L'entreprise Frénéhard et Michaux a été accompagnée dans l'équipement du nouveau site administratif situé à Saint-Symphorien-des-Bruyères.

> Développement des usages numériques :

> Le télétravail dans l'Orne - développement du réseau des télécentres NOMADES100

En 2011, le service a contribué à la labellisation de sept télécentres dans l'Orne (Flers, Commeaux, Berd'Huis, Bretoncelles, Damigny, Boitron, starTech61).

Le développement de cette politique se fait en partenariat avec Orne développement pour le suivi des sites, la mise en réseau et la promotion. Par ailleurs, l'Echangeur de Basse-Normandie a ouvert son catalogue de formations aux télécentres. Un avenant à la convention a été signé.

26 agents du Conseil général pratiquent le télétravail (1 journée par semaine en moyenne).

+ vidéo sur orne.fr

> Action de prévention sur les usages liés à Internet (réseaux sociaux, blogs, ...)

En partenariat avec le Bureau information jeunesse - Espaces publics numériques (EPN) et à destination de 1 400 élèves de 4^{ème}, cette action est prévue jusqu'en juin 2012.

> Numérisation du cadastre : poursuite de la politique d'accompagnement des collectivités.

> Financement d'un réseau social dédié aux community managers, CONNECTIVITES TERRITORIALES sur connectivites.fr.

Revenir au sommaire

ZONES D'ACTIVITÉ

Près de 540 000 € ont été attribués pour l'aménagement de 8,5 ha dans quatre zones artisanales (ZA) :

- > ZA Les Fourmis à La Chapelle d'Andaine ;
- > ZA La Basse-Martinière à Neuilly-sur-Eure ;
- > ZA de Trun ;
- > ZA La Crouillère à St Julien-sur-Sarthe.

L'implication du Département s'est également traduite à hauteur de 63 000 € au titre de sa participation aux trois syndicats mixtes d'aménagement de zones d'activités (campus industriel de recherche et d'innovation appliquées aux matériaux à Caligny, syndicat mixte du parc d'activités de Sées et syndicat mixte pour la promotion des parcs d'activités de Cerisé-Arçonay).



INGÉNIERIE TERRITORIALE

Dans le cadre de l'accompagnement du Conseil général à la mise en œuvre du programme européen « liaison entre actions de développement de l'économie rurale » (LEADER) 2007/2013, dix projets ont été financés en 2011, pour un montant de 26 000 €.

Le Conseil général intervient par ailleurs en faveur des communes qui effectuent des travaux dans le bâtiment abritant la mairie. 40 subventions ont ainsi été accordées en 2011, pour un montant de plus de 800 000 € contre 37 dossiers en 2010 pour un montant d'un peu plus de 700 000 €.

Le Conseil général soutient également les syndicats mixtes de formation. En 2011, 200 000 € ont été versés au Centre multi-professionnel de formation des apprentis de l'Orne (CMFAO) et plus de 50 000 € à l'institut supérieur de formation (ISF).

Les cinq Pays de l'Orne ont bénéficié du soutien du Conseil général au titre des crédits « animateurs » et « animations », à hauteur de :

- > 69 428 € pour le Pays d'Alençon ;
- > 65 256 € pour le Pays d'Argentan Pays d'Auge Ornaix ;
- > 76 871 € pour le Pays du Bocage ;
- > 64 511 € pour le Pays du Perche ;
- > 41 235 € pour le Pays d'Ouche.

>> OBSERVATOIRE TERRITORIAL

L'activité quotidienne de l'observatoire territorial se concentre sur quatre domaines :

- > la fourniture de données statistiques et cartographiques ;
- > la réalisation d'études ;
- > la participation à des réflexions ;
- > l'animation.

L'observatoire répond aux demandes des élus et des services du Département. Il s'appuie également sur les données (statistiques, études cartographiques et autres analyses), issues des pôles du Conseil général et des organismes ou partenaires : Comité départemental du tourisme (CDT), Orne développement, Conseil en architecture, urbanisme et environnement (CAUE), Office départemental de la culture (ODC), Services de l'État, Région, Chambres consulaires, Pays, Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) . . . L'activité 2011 a été marquée par les travaux spécifiques portant sur la réforme des collectivités territoriales ainsi que sur la démographie médicale ou la définition de territoires de comparaison.

Autre temps fort, l'organisation d'un Rendez-vous de l'Observatoire qui s'est déroulé le 25 novembre 2011, sur le thème « Agriculture et nouveaux modes de consommation ». Deux spécialistes de la Chambre d'Agriculture de l'Orne, Jean Hirschler, chargé d'études et prospective, et Amandine Guimas, conseillère en agriculture biologique, ont abordé les enjeux, les mutations et les défis de l'agriculture face aux changements comportementaux de la société. Ce rendez-vous a réuni près d'une cinquantaine d'élus et de professionnels. Les demandes d'accompagnement formulées auprès de l'observatoire se stabilisent en volume (60 en 2010 et 2011), mais nécessitent des réponses davantage construites en croisant des données diverses et complémentaires.

DÉMOGRAPHIE MÉDICALE



Mission de prospection destinée à l'installation de professionnels de santé :

Le Département a lancé une nouvelle consultation afin de trouver un prestataire. Le 6 octobre 2011, le Conseil général a donc publié un appel d'offres pour une mission de prospection destinée à l'installation de huit professionnels de santé dans l'Orne d'ici 2013.

PSLA (Pôles de santé libéraux ambulatoires) :

Après les financements des PSLA de Gacé en 2009 et de L'Aigle en 2010, le Conseil général a accordé une subvention de 100 000 € pour la construction du PSLA de Mortagne-au-Perche. Il a également assuré le suivi des PSLA, dans le cadre de la Charte régionale, avec l'ARS, le Conseil départemental de l'Ordre des médecins et les autres partenaires.

Table ronde sur la démographie médicale dans l'Orne et les actions du Conseil général :

Cette table-ronde, organisée le 30 mai 2011 en présence du Conseil départemental de l'Ordre des médecins de l'Orne, de l'ARS, du Syndicat des internes de médecine générale Bas-Normands (SIMBAN) et de l'Union régionale des médecins libéraux (URML) de Basse-Normandie, avait pour but de réunir les interlocuteurs concernés directement par la désertification médicale. 160 personnes ont participé à cette soirée qui a réuni élus, praticiens et internes autour de trois sujets :

- > les PSLA (définition du concept, financement et incitation à leur création avec l'exemple de Gacé) ;
- > les mesures du Conseil général pour installer les nouveaux médecins (recrutement de médecins par le biais d'un cabinet spécialisé, témoignages de médecins installés depuis peu dans l'Orne, appel à la mobilisation des élus) ;
- > les facteurs d'attractivité mis en œuvre dans l'Orne pour attirer les jeunes médecins (séduire les internes de médecine pour augmenter le nombre de stages dans l'Orne, promotion du département auprès de la Faculté de médecine de Caen, démarchage sur des manifestations professionnelles).

Logement gratuit pour les internes :

Le Conseil général a octroyé une aide de près de 30 000 € à ALTHEA pour l'aménagement mobilier et la gestion de six appartements destinés aux internes en stage dans l'Orne, les municipalités concernées assumant les loyers. L'objectif est d'offrir aux internes les meilleures conditions de stage possibles sur des secteurs repérés et de leur donner envie, dès l'obtention de leur diplôme, de venir s'installer sur le territoire ornaix.



Table-ronde sur la démographie médicale organisée le 30 mai 2011 à l'Hôtel du Département.

Action économique

+ d'infos sur orne.fr



Moyens

BUDGETS (en €)	2011
> FONCTIONNEMENT	2 064 826
dont masse salariale	146 413
dont frais généraux	51 866
> INVESTISSEMENT	3 937 014
dont dépenses réelles	3 926 363
> TOTAL	6 001 840
Agents ETP	3,07

AIDES AUX ENTREPRISES

+ d'infos sur orne.fr

Le Département met en place plusieurs fonds départementaux : le fonds départemental de développement économique (FDDE) en faveur de l'immobilier d'entreprise, le fonds départemental d'aide aux très petites entreprises (FDTPE), l'aide aux commerces (Opérations collectives de modernisation de l'artisanat [OCMA], les subventions aux communes).

Au titre du FDDE, en 2011, treize opérations ont été aidées (autant qu'en 2010) pour un montant de subventions de 1 379 387 €, portant sur une prévision de création de 124 emplois et le maintien de 112 emplois. Le montant des paiements réalisés en 2011 s'élève à 1 607 018 € intégrant des dossiers antérieurs.

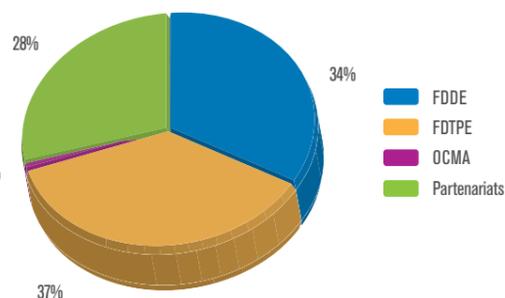
Au titre du FDTPE, 80 dossiers ont été retenus en 2011 (contre 88 en 2010), 31 en développement et 49 reprises, soit une avance accordée d'un montant moyen de l'ordre de 18 400 €. Ainsi, 13 emplois créés et 50 emplois repris ont été soutenus. Le montant des paiements réalisés en 2011 s'élève à près d'1,5 M € intégrant des dossiers antérieurs.

PARTENARIAT ÉCONOMIQUE

+ d'infos sur orne.fr

Le partenariat représente 1 103 220 € soit 27% du budget de l'action économique orienté principalement vers Orne Développement via une convention pluri-annuelle d'objectifs.

Aides économiques 2011



FILIERE ÉQUINE

+ d'infos sur orne.fr

La politique « cheval » du Département concerne deux domaines : le domaine sportif et le domaine élevage pour un montant global réalisé en fonctionnement et en investissement de 528 897 €.

La part fonctionnement s'établit à près de 400 000 € (en hausse de 5% due à la participation du Conseil général au fonctionnement de la structure du Groupement d'intérêt public [GIP] Jeux équestres mondiaux « Normandie 2014 »).

Le domaine sportif totalise, avec 300 399 € de dépenses, environ 76% des dépenses de fonctionnement. Il comprend :

- l'encouragement aux manifestations équestres, l'aide aux deux comités d'équitation ainsi qu'aux grands concours internationaux (le concours international d'attelage, le concours international d'endurance, et le concours complet international d'équitation), les bourses aux sportifs en partenariat ;

- l'aide de 66 899 € apportée au fonctionnement du GIP Jeux équestres mondiaux « Normandie 2014 ». Cette aide s'inscrit dans un engagement global de 700 000 € du Conseil général géré par une convention pluriannuelle.

Le domaine élevage représente quant à lui, avec 49 300 €, 12,5% des dépenses de fonctionnement. Il comprend :

- le soutien au fonctionnement annuel de six sociétés de courses et des associations de races (chevaux de sport de la circonscription du Pin, percherons, ânes) ainsi que la participation au fonctionnement de la structure de gouvernance du pôle de compétitivité.

Au titre de l'aide culturelle, 45 000 € (soit 11,5% des dépenses de fonctionnement) ont été attribués à l'association pour le développement et le rayonnement du Pin, dans le cadre du développement touristique et culturel du site du Haras du Pin.

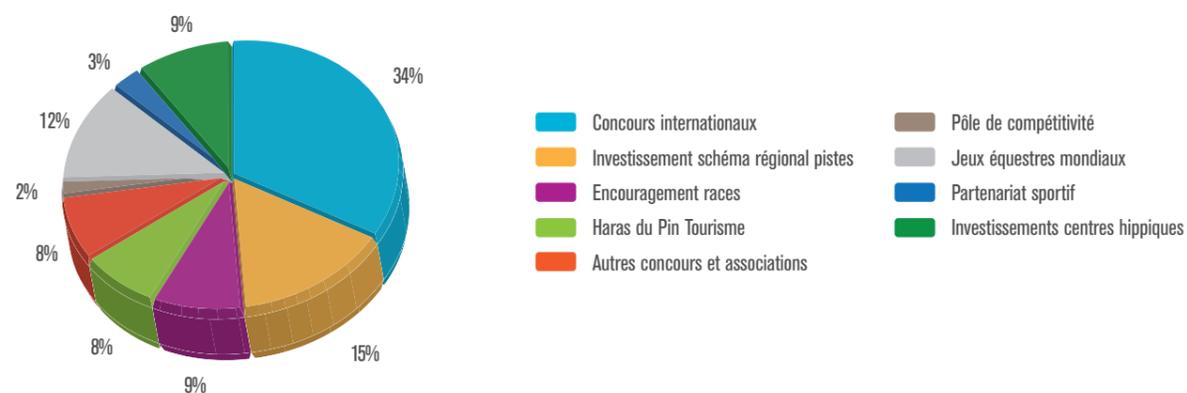
La part investissement s'établit à 134 198 € et se décompose comme suit :

Le domaine sportif représente 50 379 € de dépenses soit 38% des dépenses d'investissement. Ces dépenses ont porté en 2011 sur la création d'un centre équestre et la rénovation de cinq établissements hippiques ;

Le domaine élevage totalise 83 819 € soit 62% des dépenses d'investissement. Celles-ci ont porté sur la création de cinq infrastructures dans le cadre du schéma régional des pistes et marcheurs ainsi que sur les travaux de rénovation de la piste de l'hippodrome de Rânes.



Aides filière équine



> Action touristique



AIDES AU TOURISME

+ d'infos sur orne.fr

En 2011, le bilan de la politique d'aide à l'hébergement touristique est le suivant :

➤ Meublés de tourisme et chambres d'hôtes : 19 aides en 2011 (contre 13 en 2010) ont été accordées pour un montant de subventions de 317 676 €.

Ces équipements répondent aux critères du référentiel de qualité du Département exigés par le nouveau schéma départemental de développement touristique 2011-2015 conclu entre le CDT de l'Orne et le Conseil général et voté lors de la session du Conseil général du 24 juin 2011.

➤ Hôtellerie de plein-air : 17 062 € ont été attribués à la création d'une aire naturelle de camping et à l'aménagement d'une aire de camping cars.

PARTENARIAT TOURISTIQUE

Pour 2011, les partenariats représentent 1 724 420 € soit 69% de l'enveloppe, consacrée principalement au soutien du CDT via une convention pluri-annuelle d'objectifs.



> Moyens

BUDGETS (en €)	2011
> FONCTIONNEMENT	1 933 764
dont masse salariale	30 071
dont frais généraux	13 684
> INVESTISSEMENT	524 138
dont dépenses réelles	521 328
> TOTAL	2 457 902
Agents ETP	0,81

Le montant des paiements pour l'année 2011 s'est élevé à 186 343 € intégrant des dossiers antérieurs.

➤ Hôtellerie-restauration : 21 aides en 2011 (contre 12 en 2010) ont été retenues pour un montant de subventions de 417 142 € :

- 10 dossiers au titre des hôtels (6 en 2010)
- 11 dossiers au titre des restaurants (6 en 2010).

Le montant des paiements pour l'année 2011 s'est élevé à 216 775 € intégrant des dossiers antérieurs.

> Equilibre financier



Pour le service des finances, 2011 a été la première année d'après réforme fiscale. Il a fallu ajuster les prévisions de recettes aux nouvelles ressources de fiscalité ou de compensations ainsi que faire voter les taux des nouvelles taxes d'aménagement et taxe sur la consommation finale d'électricité remplaçant les anciennes Taxe départementale des CAUE (TDCAUE) / Taxe

départementale des Espaces naturels sensibles (TDENS) et Taxe locale d'électricité (TLE). Le service a mis en place les préconisations d'un audit pour l'optimisation de la gestion fiscale du Département consistant notamment à l'assujettissement à la TVA de l'activité transports se traduisant par un gain net de 2,5 M€.

Comme à l'accoutumée, le service des finances a assuré la préparation budgétaire des quatre réunions trimestrielles du Conseil général, comprenant les deux décisions modificatives (DM), le compte administratif 2010, le dossier du débat d'orientation budgétaire ainsi que le budget primitif 2012.

L'observation des grandes recettes, permet de constater un bon niveau : 310,05 M€ (+ 17 M€/ + 5,80%), grâce notamment à une reprise des droits d'enregistrement et à des recettes exceptionnelles pour 10 M€. A noter également un réel effort de maîtrise dans les dépenses sociales et de personnel.

Le résultat cumulé disponible dégagé fin 2011 pour la DM de juin 2012 après couverture du besoin de financement de la section d'investissement et des reports, se chiffre à 9,24 M€. Les dépenses réelles d'investissement se sont élevées à 85,46 M€ et l'encours de la dette se chiffre à 107,93 M€, après un recours à l'emprunt de 25 M€ permettant à la fois le bouclage de l'exercice 2011 et le financement partiel de la DM de juin 2012.

Le service établit une situation financière hebdomadaire, mensuelle, quadrimestrielle et annuelle. Il actualise ses prévisions budgétaires à partir des propositions des services et du niveau d'investissement ciblé, sur la base de la meilleure appréhension possible de la fiscalité, de la capacité d'emprunt estimée et de l'équilibre financier prévisionnel.

La gestion par la performance est bientôt arrivée au stade de l'évaluation par l'utilisation des indicateurs de performance, révisés et ajustés pour certains. Entre-temps, la budgétisation et l'automatisation des restitutions d'enveloppes budgétaires par programmes LOLF sont quasiment abouties. Les rapports à l'Assemblée sont dorénavant présentés par mission/programme LOLF.

Le service a également procédé à la création d'une régie d'avance au service des archives départementales.

Enfin, il a préparé avec les services de la Direction départementale des finances publiques (DDFIP) la nouvelle convention des services comptables et financiers applicable pour 2012 à 2014.

En 2011, 39 089 mandats et 16 466 titres ont été émis. En légère baisse de -2,8% sur les mandats (40 202 en 2010) mais en hausse de 5% pour les titres (15 676 en 2010). Toutefois, la qualité comptable reste d'un bon niveau puisque le taux de retours vers les services reste faible, inférieur à 1% (retours : 0,38% / rejets : 1%). De même, le délai global de paiement moyen est de 20 jours, supérieur de 4 jours

> Moyens

BUDGETS (en €)	2011
> FONCTIONNEMENT	1 182 356
dont masse salariale	370 947
> INVESTISSEMENT (dépenses réelles)	432 654
> TOTAL	1 615 010
Agents ETP	8,12

Les moyens de ce programme support sont ventilés au sein des programmes opérationnels

à celui de 2010. En dehors des contentieux, les intérêts moratoires versés en 2011 s'élèvent à 45 518 €. Ils ont été multipliés par trois par rapport à 2010. Cette situation s'explique par la réduction à 30 jours du délai de paiement maximum autorisé sur les marchés et du nombre plus important de marchés de travaux.

L'annuité d'amortissement 2011 (20,90 M€) a varié de 0,28 M € par rapport à 2010 (20,62 M€).

Les intérêts payés au titre de la gestion de trésorerie se sont élevés à 148 262 € en 2011, grâce à une gestion quotidienne tendant à la trésorerie dite zéro (104 736 € en 2010).

Les engagements pluriannuels de la collectivité, tant pour les autorisations de programme (AP), (subventions en annuité ou travaux en cours) que d'autorisations d'engagement (AE) représentent les montants suivants :

AP/CP	2010	2011	2012	≥2013
Voté	84 179 605	91 799 039	69 527 543	166 114 246
Réalisé	66 657 176	75 173 897		
Total : 2012 à 2016 = 235 641 789 €				

AE/CP	2010	2011	2012	≥2013
Voté	5 619 974	5 678 201	6 598 764	7 593 785
Réalisé	5 380 981	5 376 517		
Total : 2012 à 2017 = 14 192 549 €				

Les services gestionnaires de dossiers de subventions sont accompagnés dans les étapes de gestion du logiciel «Progos» et dans l'utilisation conjointe avec le logiciel comptable «Coriolis». En 2011, il a été attribué 13,38 M€ de subventions en fonctionnement et 21,65 M€ en investissement.

La dématérialisation, entreprise avec la Direction des finances publiques via le logiciel «Hélios» a fait l'objet de nouvelles avancées en 2011 pour une dématérialisation totale de la chaîne comptable pour 2013.

Les déclarations fiscales des budgets annexes, des honoraires versés aux professions libérales, de FCTVA, de DGE, le suivi des neuf régies d'avances ou de recettes ont également été assurés.

Mission Patrimoine Logistique



Le Département poursuit sa démarche de développement durable et accompagne les agents au quotidien dans leur environnement pour leur bien-être et la qualité de service rendu aux Ornais.

Les programmes

> BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS DÉPARTEMENTALES

- Construction et rénovation
- Entretien et maintenance
- Gestion immobilière

> ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

- Équipements numériques
- Mobiliers, services fournitures
 - Courrier
 - Assurances
 - Matériels
 - Golf de Bellême

Les grandes tendances

Cette mission est essentiellement orientée vers les services internes du Conseil général afin d'améliorer leur outil de travail, leur environnement professionnel ainsi que l'accueil du public.

L'année 2011 s'est inscrite dans la continuité des thématiques déjà engagées en 2010 à savoir :

Pour les bâtiments et propriétés départementales :

> inscrire le fonctionnement de l'institution départementale dans les principes du développement durable, avec d'une part le défi de la réduction des consommations énergétiques et d'autre part celui de la mise en accessibilité des bâtiments appartenant au Conseil général ;

> réaménager certains bâtiments départementaux afin d'offrir des locaux rationnels et adaptés aux besoins actuels et modernes des personnels, et à l'accueil du public ;

> poursuivre le plan collège avec la restructuration lourde de 5 collèges (lire en pages mission jeunesse culture), et la réalisation d'études sur de nouveaux collèges ;

> vendre les bâtiments devenus inutiles.

Pour les missions supports :

> assurer au quotidien une qualité de service optimale des moyens dans le domaine des équipements numériques (ordinateurs, téléphones, copieurs, fax) ;

> acheter au meilleur coût l'ensemble des équipements et services nécessaires au bon fonctionnement des services (véhicules, mobilier, papeterie, etc.) ;

> organiser de nombreuses manifestations totalisant l'accueil de près de 24 000 visiteurs au quartier Lyautey avec la mise en place d'expositions (7 000 visiteurs), accessibles y compris le dimanche après-midi (2 000 visiteurs).

Par ailleurs, le centre technique des matériels et équipements (CTME), après une légère réorganisation visant une meilleure efficacité fonctionnelle, continue le renouvellement de la flotte de véhicules permettant des économies de consommation de carburant et une baisse des émissions de CO². Enfin, ce service a cette année mis en œuvre un marché de nettoyage des vêtements de travail permettant une meilleure image de la collectivité et une meilleure sécurité des collaborateurs, notamment pour ceux travaillant sur le réseau routier.

> Bâtiments et propriétés départementales

+ d'infos sur orne.fr



> Moyens

BUDGETS (en €)	2011
> FONCTIONNEMENT	2 453 978
dont masse salariale	1 047 779
> INVESTISSEMENT (dépenses réelles)	1 463 921
> TOTAL	3 917 899
Agents ETP	26,74

Les moyens de ce programme support sont ventilés au sein des programmes opérationnels.

CONSTRUCTION ET RÉNOVATION

Le service des bâtiments départementaux a en charge les actions de construction, rénovation, entretien et maintenance des bâtiments et propriétés départementales. Il pilote le plan collèges (lire en pages mission jeunesse culture).

Les objectifs sont de garantir la conformité des bâtiments aux exigences réglementaires et d'en conforter la performance environnementale.

En 2011, plusieurs travaux ont été réalisés dans les Circonscriptions d'action sociale (CAS) :

- > le réaménagement des locaux de l'espace d'accueil du public avec une extension pour réaliser un appartement médiatisé à la CAS de Bellême ;
- > des travaux de câblage informatique aux CAS d'Argentan et de Flers.

Par ailleurs, des études ont été réalisées pour les projets d'aménagement des locaux de la CAS à Mortagne-au-Perche (travaux 2012) et de réaménagement des locaux du Pôle sanitaire social à Alençon (travaux 2012 à 2014).

ENTRETIEN ET MAINTENANCE

Le bureau maintenance et sécurité a géré divers travaux d'entretien ou d'amélioration des locaux occupés par le Conseil général. A cet effet, six marchés à bons de commande de travaux tous corps d'état ont été conclus permettant une grande réactivité aux besoins.

En 2011, une sous-station de chaufferie a été créée pour les locaux de la CAS à Flers. Le service des bâtiments s'est coordonné avec la ville pour les travaux d'aménagements extérieurs.

Le service a également suivi les travaux d'aménagement des locaux de la PMI effectués par Orne Habitat à Randonnai et ceux des locaux de la PMI réalisés par la ville de la Ferté-Macé.

Les travaux effectués par la SAGIM dans le quartier de Perseigne à Alençon

Sur le site de l'Hôtel du Département, un nouveau local de serveurs informatiques a été créé afin d'assurer la sécurité de l'installation du Conseil général, et des locaux ont été aménagés pour accueillir la pépinière d'entreprises starTech61 inaugurée en décembre.

Le bureau études et travaux a réalisé 35 études de faisabilité. Le bureau de la gestion administrative et comptable a lancé 20 procédures formalisées de consultation.



+ vidéo sur orne.fr

Inauguration officielle de StarTech61 le 19 décembre 2011.

ont été réceptionnés en février 2011 et les agents de la CAS y sont installés depuis le 1^{er} mars.

Le site de l'Hôtel du Département a fait l'objet d'une réfection des voies piétonnes et de la place Normandie-Maine.

A noter que la maintenance consiste aussi à assurer les procédures de contrôle de sécurité des bâtiments.

Enfin, le centre technique des espaces verts est chargé, directement ou avec des entreprises spécialisées, de l'entretien des espaces verts des sites du Conseil général (pour une surface de 74 500 m²), et de ceux des collèges (pour une surface de 81 367 m²).

GESTION IMMOBILIÈRE

Les transferts de propriétés ont été peu nombreux en 2011 :

- > une acquisition de terrain pour 1 940 € suivie de son échange sans soulte dans le cadre de l'extension du Centre d'exploitation routière de Putanges-Pont-Ecrepin ;
- > trois ventes réalisées dont les 2 tribunaux d'instance de Domfront et Mortagne-au-Perche cédés aux communes pour l'euro symbolique et la vente de l'ancien Centre d'exploitation routière du Theil-sur-Huisne à la Communauté de communes du Val d'Huisne pour 28 600 €.

Les dépenses de loyers, hors casernes de gendarmerie, ont augmenté d'environ 17% en passant de 314 197 € en 2010 à 369 240 € en 2011. Cette augmentation est due principalement à l'augmentation de surface louée à la SAGIM liée au déménagement de la CAS d'Alençon.



Équipements et services



Moyens

BUDGETS (en €)	2011
> FONCTIONNEMENT	7 713 151
dont masse salariale	3 845 058
> INVESTISSEMENT (dépenses réelles)	1 519 172
> TOTAL	9 232 323
Agents ETP	87,47

Les moyens de ce programme support sont ventilés au sein des programmes opérationnels.

EQUIPEMENTS NUMÉRIQUES

Les principaux objectifs de la Direction des systèmes d'information et de l'informatique (DSII) en charge de ce programme est de fournir aux 1 500 agents les moyens informatiques et téléphoniques adaptés à leurs missions, tout en optimisant les coûts.

L'année 2011 aura principalement été consacrée à moderniser l'infrastructure informatique centralisée, dans une nouvelle salle serveurs, type data center, dotée d'équipements techniques sécurisés (double climatisation en free-cooling, protection incendie, onduleur et groupe électrogène).

Une liaison fibre optique a été établie avec l'ancienne salle, reconvertie en salle de secours pour héberger des serveurs de secours et une baie de stockage redondante.

Du matériel informatique de dernière génération a été acheté et notamment :

- > l'installation de serveurs lames (sans disque) et une baie de stockage mutualisé (SAN de 40 terra octets) pour absorber les besoins de stockage des cinq prochaines années ;
- > l'acquisition du logiciel VMWARE permettant d'installer jusqu'à 20 serveurs virtuels sur un serveur physique afin d'améliorer les délais de reprise sur incident ;
- > la virtualisation des 30 premiers serveurs physiques.

L'activité de la DSII a notamment consisté à adapter les solutions logicielles pour optimiser la performance des services. Les principales évolutions ont concerné :

- > la publication d'une carte dynamique des travaux routiers et du service de viabilité hivernale : inforoutes.orne.fr permettant en temps réel de connaître l'état du réseau routier départemental pendant les intempéries d'hiver ;
- > la publication sur intranet de l'annuaire des agents synchronisé avec la base Direction des ressources humaines (DRH) ;
- > l'adaptation du logiciel (Octime) à la gestion des congés de l'équipe mobile des collègues et les agents de la MDPHO ;
- > la dématérialisation des bulletins de salaire des assistants familiaux ;
- > l'installation du parapheur électronique de l'Adullact et test avec le PSS des demandes d'habilitations dématérialisées ;
- > l'étude pour intégrer la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) dans le logiciel Coriolis ;
- > la participation à la rédaction de la convention avec le Payeur pour la dématérialisation des pièces comptables ;
- > l'intégration des photos sur les titres, adaptation aux nouveaux taux de TVA,

envoi de mails en nombre pour les inscriptions en ligne sur le logiciel de gestion des transports scolaires ;

- > le lancement du projet HORUS pour la gestion des déclarations de grossesse et certificats de santé au service de la Protection maternelle infantile (PMI) ;
- > la migration du logiciel de gestion de l'Action sociale de terrain (AST) vers le logiciel IAS, avec reprise des données ;
- > la participation au groupe de travail inter-collectivités sur les espaces numériques de travail (ENT) pour les collègues et lycées.

Dans le cadre de la bonne gestion du parc (téléphonique et informatique) et de la mutualisation des moyens, la DSII :

- > assure l'entretien des équipements informatiques (820 ordinateurs, 198 portables, 380 clients légers, 570 imprimantes, 60 fax, 70 copieurs, 148 équipements réseaux actifs), et des équipements téléphoniques (19 autocoms, 1 000 téléphones fixes et 420 téléphones mobiles) et sur 40 sites distants ;
- > pourvoit au remplacement progressif des imprimantes individuelles par des systèmes d'impressions moins coûteux, mutualisés et en réseau ;
- > met en place des formations de groupes d'utilisateurs aux logiciels bureautiques ;
- > a suivi les travaux sur les différents sites distants (CAS Perseigne, CAS Flers, CAS Argentan, PMI...) avec la réinstallation des équipements informatique et téléphonique lors des déménagements et des mouvements de personnel ;
- > gère les matériels vidéo et sono des salles de réunions, hémicycle, halls d'accueil et assistance lors de manifestations extérieures ;
- > a procédé à l'interconnexion de 3 des 4 autocoms des CAS pour réduire les coûts de fonctionnement en permettant une gestion à distance, et des appels directs ;
- > tient une gestion des consommations individuelles en téléphonie fixe.

MOBILIERS, SERVICES, FOURNITURES

CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION (CID)

• FONCTION ACCUEIL

L'activité de l'accueil se décompose ainsi :

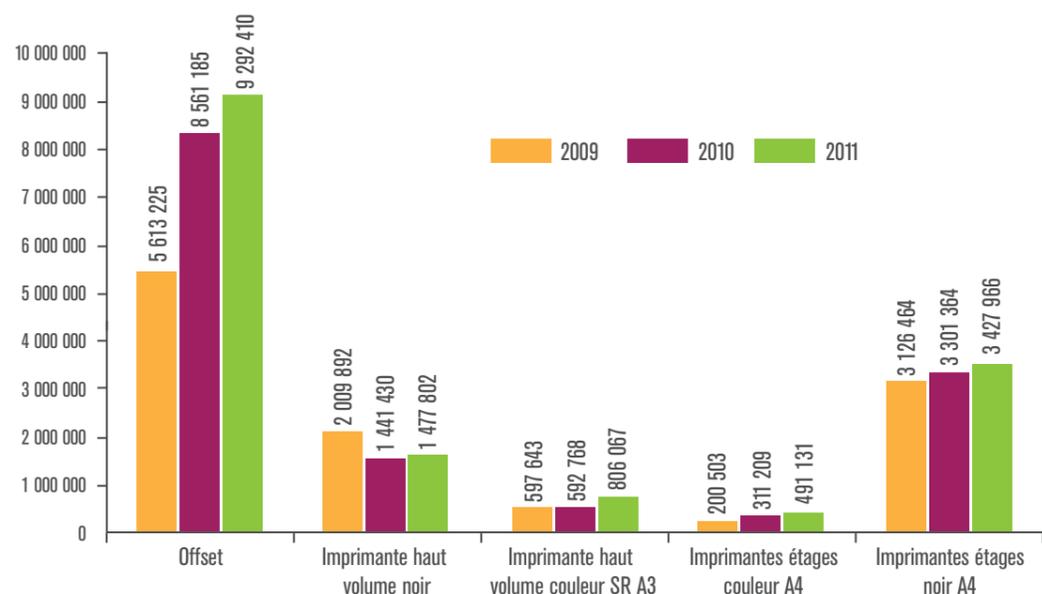
- l'accueil des visiteurs : 23 835 visiteurs se sont présentés au Quartier Lyautey (soit + 11,8%) dont 6 886 personnes pour visiter les expositions (dont 2 031 les dimanches après-midi et 1 870 aux journées européennes du patrimoine) ;
- l'accueil des groupes (élus, groupes scolaires..) pour la visite du Conseil général (Hôtel de Guise et Hôtel du Département-Quartier Lyautey) et participation à l'organisation des manifestations et des expositions ;
- la tenue de la régie de recettes de l'accueil de l'Hôtel du Département (vente d'objets de communication pour 1 178 €) ;
- la réservation des différentes salles de réunions.

• FONCTION DOCUMENTAIRE

Le centre d'information et de documentation a en charge la gestion de la documentation générale (287 abonnements) ainsi que la recherche et la diffusion documentaire :

- 4 124 documents ont été diffusés sur initiative du centre et 4 475 sur demande ;

Le volume des travaux réalisés par l'atelier de publication et d'impression est en constante augmentation. Le volume d'impression évolue selon le schéma ci-après.



COURRIER

Conformément aux conclusions de l'audit réalisé sur le courrier, l'ensemble des missions afférentes à cette prestation a été regroupé au sein du pôle patrimoine logistique dans un souci de rationalisation.

Pour l'année 2011, l'activité relative aux courriers générés par les services du Département a été la suivante :

- 132 067 mises sous pli ;
- 204 735 envois de lettres et de colis pour un montant de 195 878 € d'affranchissement.

- revue de presse quotidienne aux élus, hebdomadaire aux agents, collecte et intégration quotidienne d'informations dans l'intranet (sommaire quotidien de la presse), diffusion sur profil identifié ;

- acquisition et gestion par prêt d'un fond bibliothèque orienté « formation aux concours » (200 ouvrages – prêts de livres aux agents).

ACHATS LOGISTIQUE

Les dépenses de fonctionnement sont en légère diminution de - 3% (2 090 418 € en 2010 et 2 031 043 € en 2011). Les dépenses les plus importantes concernent les fluides, les prestations de nettoyage des locaux, les fournitures de bureau et les déménagements. En 2011, les principaux déménagements ont concerné la CAS d'Alençon, et les collègues de Flers, Putanges-Pont-Écrepin, Moulins-la-Marche dans le cadre de travaux de restructuration.

Les dépenses d'investissement, se sont élevées à 301 955 € en 2011 (423 062 € en 2010) pour équiper en mobilier ou en matériel notamment la pépinière d'entreprises (Startech 61), la CAS d'Alençon, l'accueil du Lyautey, la Médiathèque départementale de l'Orne (MDO), etc...

Les procédures de marchés publics suivies par le bureau de la logistique sont passées de 16 en 2010 à 22 en 2011.

ASSURANCES

Les dépenses concernant les contrats d'assurances sont passées de 411 817 € en 2010 à 418 808 € en 2011, ce qui représente une évolution de 1,67%.

MATÉRIELS

Le centre technique des matériels et équipements (CTME) achète et entretient les véhicules et engins mis à la disposition des agents du Conseil général et pourvoit à l'approvisionnement en carburant.

Le CTME s'est réorganisé pour passer de 4 bureaux à 3 visant une meilleure efficacité fonctionnelle :

- l'atelier 1 (rue Lazare Carnot) avec 17 agents ;
- l'atelier 2 (Hôtel du Département) avec 5 agents et un des deux concierges le matin ;
- le bureau de la gestion administrative et comptable avec 5 agents.



Les investissements 2011 d'un montant de 2 100 000 € ont permis les acquisitions suivantes :

- 4 camions type 19 T ;
- 7 tracteurs pour épaveuse ;
- 4 tracteurs avec chargeur ;
- 3 fourgons ;
- 18 véhicules légers type 207, bipper, ... ;
- 4 saleuses et 4 rabots ;
- 1 épaveuse ;
- 1 tondeuse de green pour le golf de Bellême ;
- 2 gravillonneurs ;
- 7 cuves à carburant avec borne de gestion ;
- Installation d'une cuve enterrée au centre de Flers.

Les recettes correspondent à la vente de véhicules réformés ou accidentés. Elles s'élèvent en 2011 à 57 028 €.

La flotte est composée de 441 unités

Type	Nombre	+ de 10 ans en %	entre 5 et 10 ans en %	moins de 5 ans en %	Age moyen en année
VL/VU	234	21,00	24,80	54,20	6 ans
Fourgons	87	13,80	52,90	33,30	6 ans 11 mois
Camions	60	63,30	15,00	21,70	11 ans 7 mois
Tracteurs	60	43,30	26,70	30,00	11 ans 2 mois

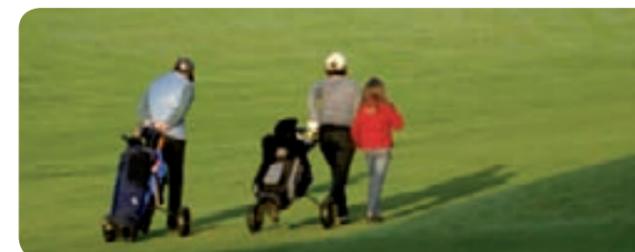
L'action « véhicules propres » s'est poursuivie en 2011 en orientant les achats vers des moyens de transport à faible émission de CO². Ainsi, il est constaté une baisse globale du taux d'émission de CO².

Le tableau ci-dessous retrace le pourcentage de véhicules (VL-VU) par catégorie d'émission de CO².

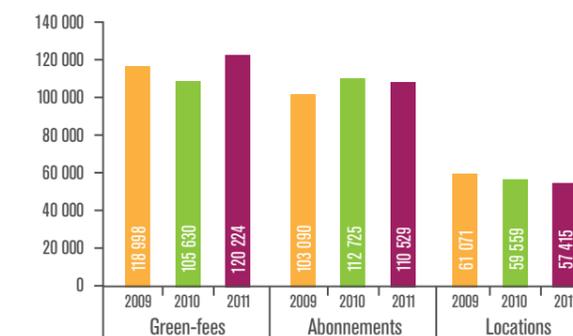
	2007 (en %)	2008 (en %)	2009 (en %)	2010 (en %)	2011 (en %)
+ de 140 gr	49,20	41,90	30,00	35,80	30,80
entre 140 et 120 gr	13,50	17,80	30,00	22,20	17,10
- de 120 gr	37,30	40,30	40,00	42,00	52,10

GOLF DE BELLÊME

Pour l'année 2011, le budget du Golf de Bellême s'équilibre en dépenses et recettes à environ 400 000 € et le nombre d'abonnés est de 167 (en légère baisse par rapport à 2010).



Green-fees, abonnements, locations



Mission Direction générale



Les programmes

> GESTION GÉNÉRALE

- Fonctionnement des assemblées et accompagnement des élus
 - Communication

> GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- Effectifs et masse salariale
 - Médecine et prévention
 - Action sociale
- Recrutement et formation

> CONSEIL ET AUDIT

- Conseil et contrôle de gestion
 - Assistance juridique

Les grandes tendances

L'année 2011 a été principalement marquée par :

- > le renouvellement électoral de la moitié de l'Assemblée en mars 2011 (amenant 17 réélections et 3 nouveaux élus) ;
- > l'accompagnement de la réforme territoriale et de la nouvelle carte intercommunale ;
- > le développement de nombreuses actions de communication pour promouvoir le département et ouvrir au public les locaux de l'institution ;
- > la stabilisation de la masse salariale pour la première fois depuis la création de l'institution Conseil général ;
- > la réalisation de plusieurs audits fructueux pour toujours optimiser davantage la dépense publique départementale.

> Gestion générale

+ d'infos sur orne.fr

> Moyens

BUDGETS (en €)	2011
> FONCTIONNEMENT	2 957 545
dont masse salariale	755 028
> INVESTISSEMENT (dépenses réelles)	0
> TOTAL	2 957 545
Agents ETP	14,84

Les moyens de ce programme support sont ventilés au sein des programmes opérationnels.

FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLÉES ET ACCOMPAGNEMENT DES ÉLUS

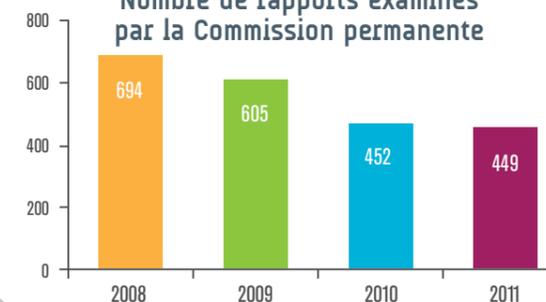
Les principales missions de la Direction des affaires générales et des assemblées (DAGA) sont les suivantes :

- > organiser le fonctionnement de l'Assemblée plénière, de la Commission permanente et des Commissions spécialisées en garantissant la sécurité juridique et la production des actes de la collectivité tout en assurant la transversalité avec les services ;
- > assurer la transmission à l'État des actes de la collectivité, l'affichage des décisions et la rédaction du recueil des actes administratifs ;
- > accompagner les Conseillers généraux et gérer leur statut, notamment en matière d'indemnités, de retraite, de frais de déplacement, de logistique, en liaison avec les éventuelles autres collectivités où ils exercent un mandat ;
- > ouvrir et valoriser l'entité départementale en favorisant la visite commentée des locaux, notamment en direction du public scolaire.



La DAGA a continué le programme de scannage des délibérations de la Commission permanente, du Conseil général ainsi que des recueils administratifs. Ce travail permet de répondre plus rapidement aux demandes par l'envoi de documents numériques, et ainsi de limiter les tirages papiers et le linéaire réservé aux archives. En 2011, 7 738 documents ont été traités.

Nombre de rapports examinés par la Commission permanente

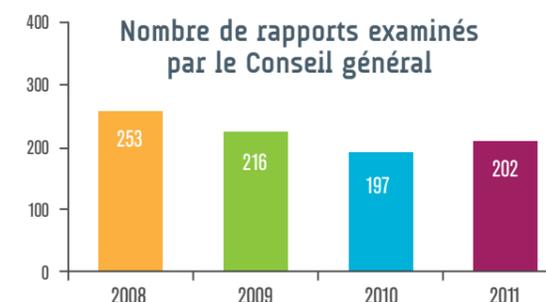


FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION PERMANENTE

En 2011, la Commission permanente a tenu neuf réunions au cours desquelles 449 rapports ont été examinés (452 en 2010). La rationalisation de la présentation des rapports a permis de diminuer le nombre de rapports édités.

+ d'infos sur orne.fr

Nombre de rapports examinés par le Conseil général



FONCTIONNEMENT DU CONSEIL GÉNÉRAL

Au cours de l'année 2011, l'Assemblée départementale s'est réunie six fois en séance publique et a été saisie de 202 rapports. Suite aux élections, la DAGA a dû organiser le renouvellement des instances du Conseil général (Commission permanente et Commissions spécialisées).

+ d'infos sur orne.fr

Revenir au sommaire

COMMUNICATION

L'équipe accompagne les projets de la collectivité de manière très transversale en collaboration avec les élus, les agents et les partenaires. Un nombre croissant d'événements a été promu en 2011 avec un renforcement de la médiatisation et de la signalétique pour mieux valoriser l'action du Département. 2011 est aussi une année de grande ouverture sur le web avec le développement de nouveaux sites et d'une présence sur les réseaux sociaux. La communication interne est réactivée.

MISSIONS :

Communication externe :

- > accompagner, expliquer, valoriser les actions votées par le Conseil général ;
- > informer les usagers des services que la collectivité propose, faciliter l'accès à cette information ;
- > promouvoir l'image de l'Orne.

Communication interne :

- > participer à l'amélioration du quotidien des agents ;
- > favoriser une meilleure connaissance entre les services ;
- > valoriser le travail des agents et les résultats qui en découlent ;
- > nourrir l'esprit d'équipe par l'information, la concertation, l'adhésion aux réalisations de la collectivité.



TEMPS FORTS 2011 :

- > la conception et l'organisation de plans de communication sur la démographie médicale (table ronde, coffret d'accueil Ornebox 61, cérémonies d'accueil, relations presse...) et sur le schéma directeur d'aménagement numérique (plaquette, réunions d'information) ;
- > la promotion de nouvelles réunions d'information sur le vieillissement « Vieillir la belle affaire » ;
- > la mise en place d'une enseigne chartée pour les télécentres Nomades 100 ;
- > une enquête de lectorat sur l'Orne magazine ;
- > le lancement du nouveau site Internet du Conseil général : Orne.fr (155 000 visiteurs différents d'avril à décembre 2011) ;
- > l'ouverture du site Internet du golf de Bellême ;
- > la création et la promotion en lien avec les services de quatre expositions à l'Hôtel du Département dont une exposition majeure dédiée aux 20 ans des Espaces naturels sensibles ;
- > l'organisation de deux rendez-vous pour le cercle des Ornaïens de Paris (une soirée concert valorisant une artiste locale Jehanne Loz au Café de la danse à Paris, un rendez-vous aux courses du Pin) ;
- > la participation à des manifestations d'envergure (Semaine du Cyclotourisme, Mondial percheron) ;
- > la promotion renforcée d'Orne en chœurs et de Pierres en lumières (fréquentation doublée en un an avec 20 000 visiteurs) ;
- > en communication interne, l'organisation des vœux au personnel, de la journée d'accueil des nouveaux arrivants avec la DRH, le lancement du numéro 1 du journal interne V6.1 et un nombre croissant de messages sur l'Intranet et via la messagerie interne.

SUPPORTS :

Le web et le multimédia

Les sites gérés par la direction de la communication : Orne.fr (155 000 visiteurs), tavidado.orne.fr (46 000 visiteurs), ornaïens-de-paris.org (6 000 visiteurs) et gestion des boîtes mail « contact » sur ces sites et suivi des vidéos associées.



Le print

Selon les supports, écriture, réécriture, prises de vue, choix iconographique, correction des maquettes, envoi : L'Orne magazine pour les Ornaïens (4 n° par an, 140 500 ex/n°), Territoires en action pour les élus de l'Orne (2 n° en 2011, 7 000 ex/n°), affichage abribus (20 campagnes par an), affichettes, brochures d'information (1 328 produits écrits, réécrits, relus avec suivi de maquettes), rapport d'activité, kit de bienvenue adressé à toutes les personnes arrivant dans l'Orne (2 618), personnalisation d'un dictionnaire de Poche à destination des collégiens, participation à la coordination de l'ouvrage *L'Orne, des territoires, une histoire*.



Les événements

Selon les manifestations, en appui ou en charge de l'organisation, de la promotion, de la gestion des fichiers invités et du protocole : Orne en chœurs, soirées d'information sur les dépistages des cancers, soirée « Vieillir la belle affaire », réunions d'information sur la démographie médicale et le SDAN, rencontre des assistants familiaux, cérémonie jeunes majeurs, 4 expositions à l'Hôtel du Département avec pilotage du comité ad hoc, inaugurations, réceptions de chantiers routiers ou immobiliers, Pierres en lumières, Orne-Link, concert privé à la Luciole, journées du Patrimoine à l'Hôtel du Département, participation à des manifestations d'envergure (semaine du cyclotourisme...).



< L'une des réunions publiques d'information proposées dans le cadre du schéma directeur d'aménagement numérique.

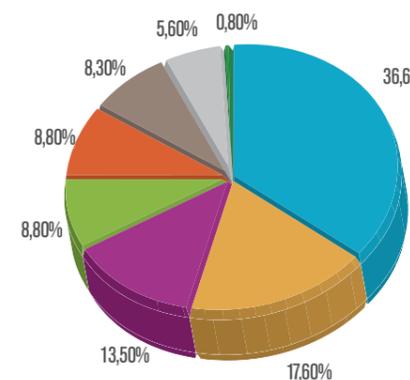


La presse :

Panorama quotidien de la presse locale, organisation de conférences de presse (8), rédaction de communiqués de presse (350), relations presse, partenariat avec la presse écrite autour de l'opération Classes presse.

Les objets de communication : choix, achat des objets, coupes, trophées à l'image du Conseil général.

Répartition du budget par grands supports :



- Édition (Orne Magazine, Territoires en actions, dictionnaire...)
- Web (orne.fr, tavidado, golf de Bellême, vidéos)
- Événements majeurs (Pierres en lumières, Orne en Chœurs, semaine cyclo, expositions, réunions d'information sur les cancers et sur le vieillissement)
- Réseaux (Ornaïens de Paris, OrneLink)
- Affichage, signalétique (abribus, matériel, pose et dépose de signalétique)
- Relation et partenariats presse (location de fichiers, veille, achats d'espaces)
- Objets de communication (coupes, objets)
- Communication interne (vœux, maquette du journal interne)

> Gestion des ressources humaines



➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2011
> FONCTIONNEMENT	47 365 341
dont masse salariale	844 084
> INVESTISSEMENT (dépenses réelles)	6 316
> TOTAL	47 371 657
Agents ETP	21,05

Les moyens de ce programme support sont ventilés au sein des programmes opérationnels.

EFFECTIFS ET MASSE SALARIALE

Les effectifs du Conseil général étaient de 1 378 agents (ou 1 307,87 Equivalent temps plein) au 31 décembre 2011 contre 1 385 (ou 1 313,07 ETP) au 31 décembre 2010 ce qui représente une baisse de 0,51% des effectifs.

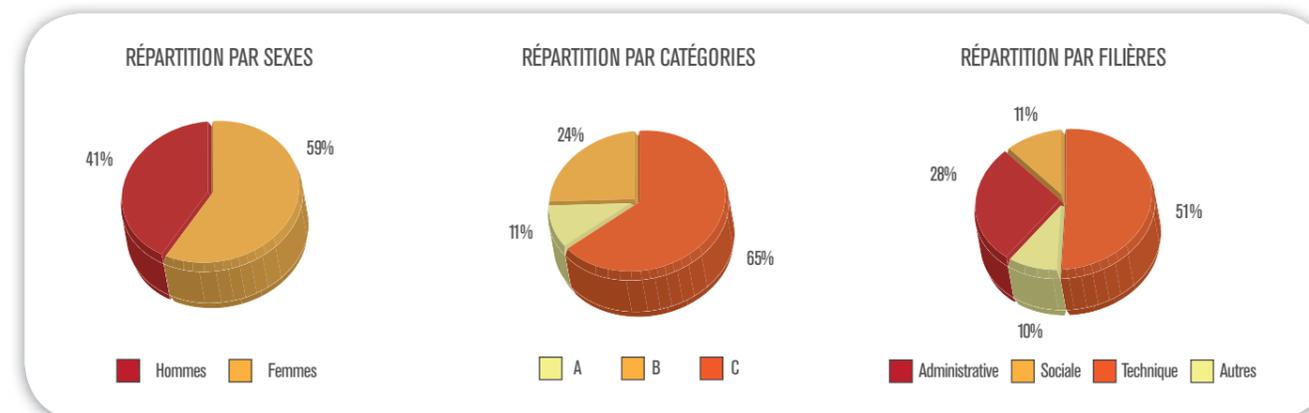
EFFECTIFS DES AGENTS DU CONSEIL GÉNÉRAL EN ETP AU 31 DÉCEMBRE 2011

MISSIONS BUDGET PRINCIPAL	2010	2011	DIFFERENCE entre 2010 et 2011
Mission générale	45,40	44,60	- 0,80
Mission économie finances droit	2750	25,80	- 1,70
Mission aménagement environnement	325,00	326,70	+ 1,70
Mission jeunesse culture	315,90	314,40	- 1,50
Mission patrimoine logistique	122,22	123,90	+ 1,68
Mission sanitaire sociale	328,40	325,93	- 2,47
TOTAL	1 164,42	1 161,33	- 3,09
MISSIONS BUDGETS ANNEXES et SERVICES EXTERIEURS	2010	2011	DIFFERENCE entre 2010 et 2011
Maison départementale des personnes handicapées	6,50	7,30	+ 0,80
Syndicat départemental de l'eau	8,60	8,70	+ 0,10
Services extérieurs	4,87	3,87	- 1,00
BA du laboratoire de l'Orne, de la régie des transports et du service d'assistance aux inter-communalités	83,17	84,26	+ 1,09
BA du Golf de Bellême	5,00	4,00	- 1,00
BA du foyer de l'enfance, du centre maternel et de la régie des cancers	40,51	38,41	- 2,10
TOTAL	148,65	146,54	- 2,11
TOTAL GENERAL	1 313,07	1 307,87	- 5,20

Parallèlement, les effectifs des agents mis à disposition au 31 décembre par le centre de gestion et correspondant à des emplois temporaires ont augmenté de 10,60 agents entre 2010 et 2011 (73,60 en 2011 contre 63 en 2010).

Au total, la masse salariale (salaires + charges patronales + coût du centre de gestion) correspondant aux effectifs étudiés est passée de 50 305 K€ pour 2010 à 50 304 K€ pour 2011.

Ainsi, pour la première année depuis l'origine de l'institution départementale, le coût du personnel s'est stabilisé, ce qui n'a pas empêché une politique sociale active marquée par la promotion de 80 agents en 2011 et un avancement accéléré de la très grande majorité des agents à l'ancienneté.

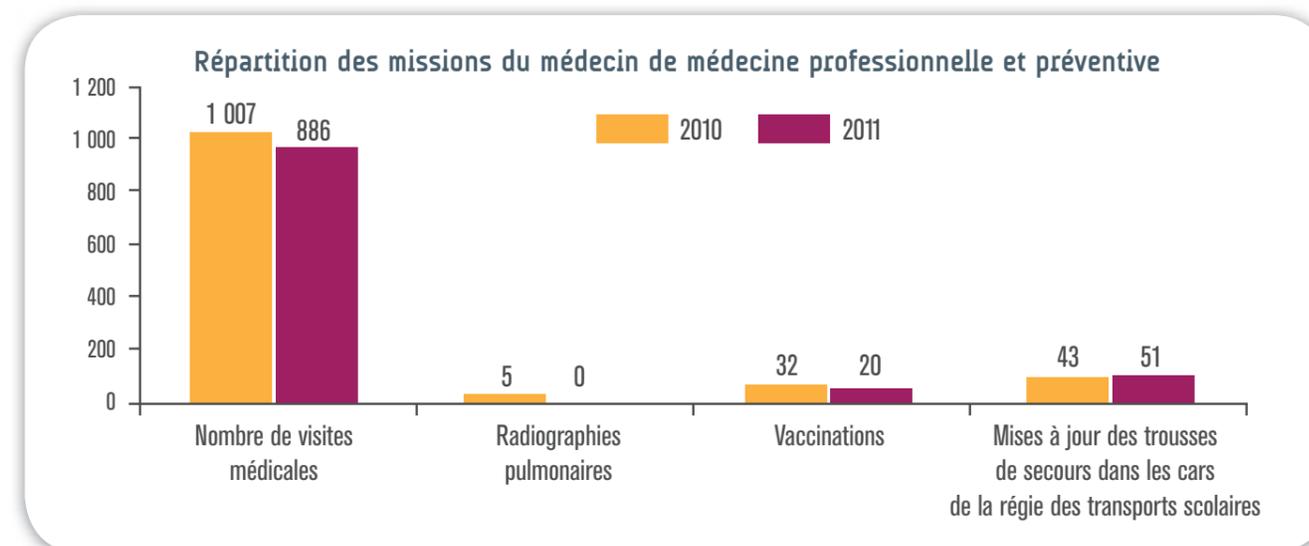


La décentralisation des agents de l'État a progressivement modifié la structure de répartition des effectifs depuis 2007 : augmentation du taux des agents de catégorie C et de la filière technique et diminution de la part des agents féminins. La moyenne d'âge reste de 46 ans entre 2010 et 2011.

MÉDECINE ET PRÉVENTION

MÉDECINE PROFESSIONNELLE ET PRÉVENTIVE

Chargé de la protection de la santé et de l'intégrité physique des agents départementaux, le médecin a assuré principalement des visites médicales.



SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

Chargé de mettre en œuvre les règles d'hygiène et de sécurité sur les différents lieux de travail du Conseil général, le bureau sécurité et prévention a assuré :

- le suivi du document unique d'évaluation des risques professionnels ;
- la formation du personnel et exercices d'évacuation des bâtiments (sécurité incendie) ;
- l'assistance à la rédaction des plans de prévention «entreprises extérieures» ;
- l'analyse de 50 postes de travail afin d'améliorer sensiblement les conditions de travail des agents ;
- la réalisation et la diffusion du Guide prévention et conduite à tenir en cas d'incendie, également mis en ligne sur intranet ;
- un conseil pour l'achat de mobiliers de bureau et de matériels, et pour des consignes de sécurité.

Le bureau sécurité prévention a recensé 59 accidents de travail qui ont fait l'objet d'analyses pour les plus graves.

ACTION SOCIALE

	2010	2011
Nombre d'agents ayant sollicité le bureau d'action sociale	189	212
Nombre de prêts sociaux accordés	11	6
Montant des prêts sociaux accordés	13 590 €	8 024 €
Montant des subventions sociales accordées (centres aérés, colonies, gîtes...)	16 930 €	15 147 €
Nombre d'enfants ayant bénéficié d'au moins une subvention sociale	192	130

INSERTION DES PERSONNES HANDICAPEES :

En 2011, le taux des personnes handicapées employées par le Département a atteint 5,17%, se rapprochant progressivement de l'objectif minimum de 6%.

De plus, le Conseil général a financé différentes actions en faveur de l'insertion des personnes handicapées au sein de la collectivité pour un montant de 10 584 € (aménagement de postes, améliorations des conditions de travail...).

La totalité de ces actions a été subventionnée par le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP).

Différents travaux et achats de fournitures ont été par ailleurs confiés à des entreprises spécialisées employant des personnes handicapées pour un montant déclaré au FIPHFP de 92 713 € HT.

RECRUTEMENT ET FORMATION

Recrutement	2010	2011
Nombre de jurys	68	122
Nombre de personnes ayant bénéficié d'au moins un contrat centre de gestion	163	165
Nombre de candidatures spontanées traitées	736	600

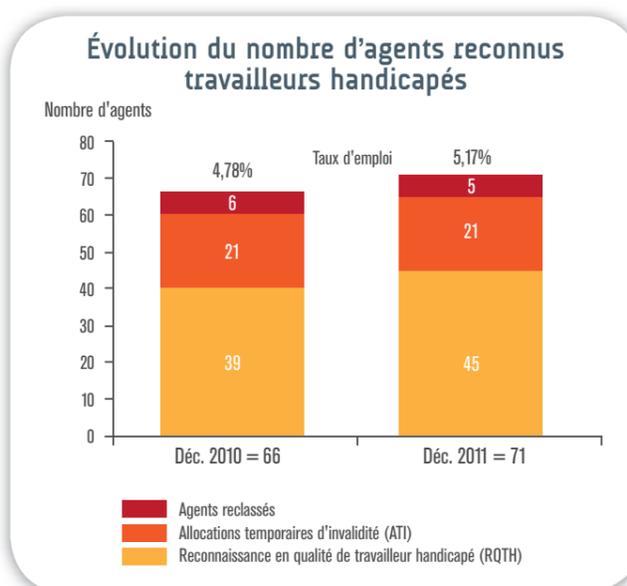
Le nombre des jurys s'est accru dans le cadre des recrutements et des mobilités notamment pour les agents des collèges : 32 jurys ont ainsi été organisés en 2011 au lieu de 16 en 2010 pour les ATEC, 47 au lieu de 31 pour les agents du pôle sanitaire social et 14 au lieu de 4 pour ceux du pôle patrimoine logistique.

Formation	2010	2011
Nombre de thématiques demandées	292	561
Nombre de demandes de formation	1 341	2 821
Nombre d'annulations de participation	134	128
Nombre de jours de formation réalisés	1 943	1 828
Nombre d'agents ayant participé à une formation d'intégration	23 (dont 19 C)	27 (dont 16 C)
Coût total de la formation	191 586 €	176 864 €

Les formations qui jusqu'alors étaient saisies année par année sont dorénavant inscrites par plan de formation. Ainsi, les actions demandées en 2011 concernent le plan de formation de 2011 à 2013 d'où l'augmentation constatée du nombre de demandes de formation.

A noter que pour 2011, trois actions spécifiques ont été conduites à destination des travailleurs sociaux :

- > secret professionnel et partage d'informations ;
- > maladies mentales et troubles du comportement dans le champ social ;
- > agrément dans le cadre de l'adoption.



Conseil et audit



Moyens

BUDGETS (en €)	2011
> FONCTIONNEMENT	603 766
dont masse salariale	537 609
> INVESTISSEMENT (dépenses réelles)	0
> TOTAL	603 766
Agents ETP	10,15

Les moyens de ce programme support sont ventilés au sein des programmes opérationnels.

CONSEIL ET CONTRÔLE DE GESTION

CONTRÔLE DE GESTION ET D'OBJECTIFS

Missions du contrôle de gestion externe :

- > assurer le suivi régulier des partenaires ayant reçu au moins 23 000 € de subventions. Ainsi, une trentaine d'analyses financières a été réalisée et diffusée auprès des services ;
- > réaliser des études financières relatives à des demandes de garantie d'emprunt ou à des analyses ponctuelles. Cinq études ont été menées en accompagnement des services.

Missions du contrôle de gestion interne :

- > présenter en Commission des finances des indicateurs de performance dans le cadre du projet d'adaptation de la LOLF à la gestion départementale et la poursuite de l'informatisation des indicateurs au sein d'un entrepôt de données informatiques ;

- > actualiser le tableau de bord du Président et du Directeur général des services et développer l'analyse des écarts constatés entre les prévisions et les réalisations ;
- > achever les audits relatifs à la masse salariale et à la gestion du courrier ;
- > conduire l'audit de la gestion partagée du rSa et lancer l'audit en vue de l'optimisation de la dépense informatique ;
- > constituer des annexes comptables dans le cadre du compte administratif 2010 ;
- > coordonner l'élaboration du rapport d'activité.

CONSEIL DES MAIRES

L'activité du bureau est en légère augmentation en 2011. Sur les 505 communes du département, 321 [291 en 2010] ont eu recours au service soit 63,56%.

Le taux concerne :

- > 102 des 133 communes de l'arrondissement d'Alençon soit 77% d'entre elles (74% en 2010) ;
- > 141 des 226 communes de l'arrondissement d'Argentan soit 63% d'entre elles (53% en 2010) ;
- > 78 des 146 communes de l'arrondissement de Mortagne-au-Perche soit 53% (49% en 2010).

180 nouvelles affaires, donnant lieu à rédaction de diverses conventions, ont été traitées (201 en 2010). Les communes ont toujours un réel besoin dans ce domaine.

Le service est intervenu pour deux procédures d'expropriation et a eu une seule demande d'aide à la rédaction d'un mémoire contentieux (les communes ont désormais pratiquement toutes une assurance protection juridique).

CONSEIL À LA RÉFORME TERRITORIALE ET AUX AFFAIRES INSTITUTIONNELLES

L'activité de l'année 2011 a été principalement marquée par :

- > la mise en œuvre de la réforme territoriale : le service, en lien avec l'observatoire territorial, a suivi pour l'Association des Maires de l'Orne les différentes étapes d'élaboration du schéma départemental de coopération intercommunale par les services de la Préfecture ;

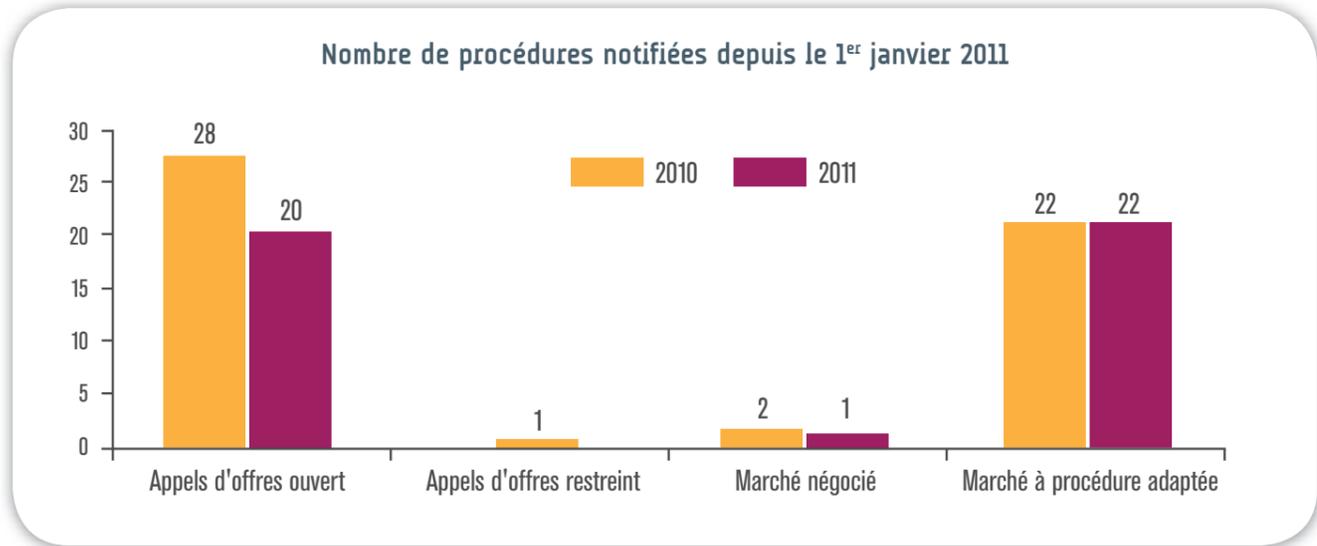
- > le suivi des dossiers soumis à la Commission consultative d'évaluation des normes en lien avec les services concernés par les projets de décrets ou d'arrêtés soumis à cette instance ;

- > le suivi de l'activité parlementaire concernant les collectivités locales.

ASSISTANCE JURIDIQUE

MARCHÉS PUBLICS :

Le tableau ci-dessous retrace l'ensemble des procédures de la collectivité supérieures à 90 000 €. Ainsi 44 procédures représentant 134 marchés ont fait l'objet d'un contrôle par le bureau des affaires juridiques. En complément, celui-ci a contrôlé 53 procédures (représentant 105 marchés) entre 20 000 et 90 000 € HT.



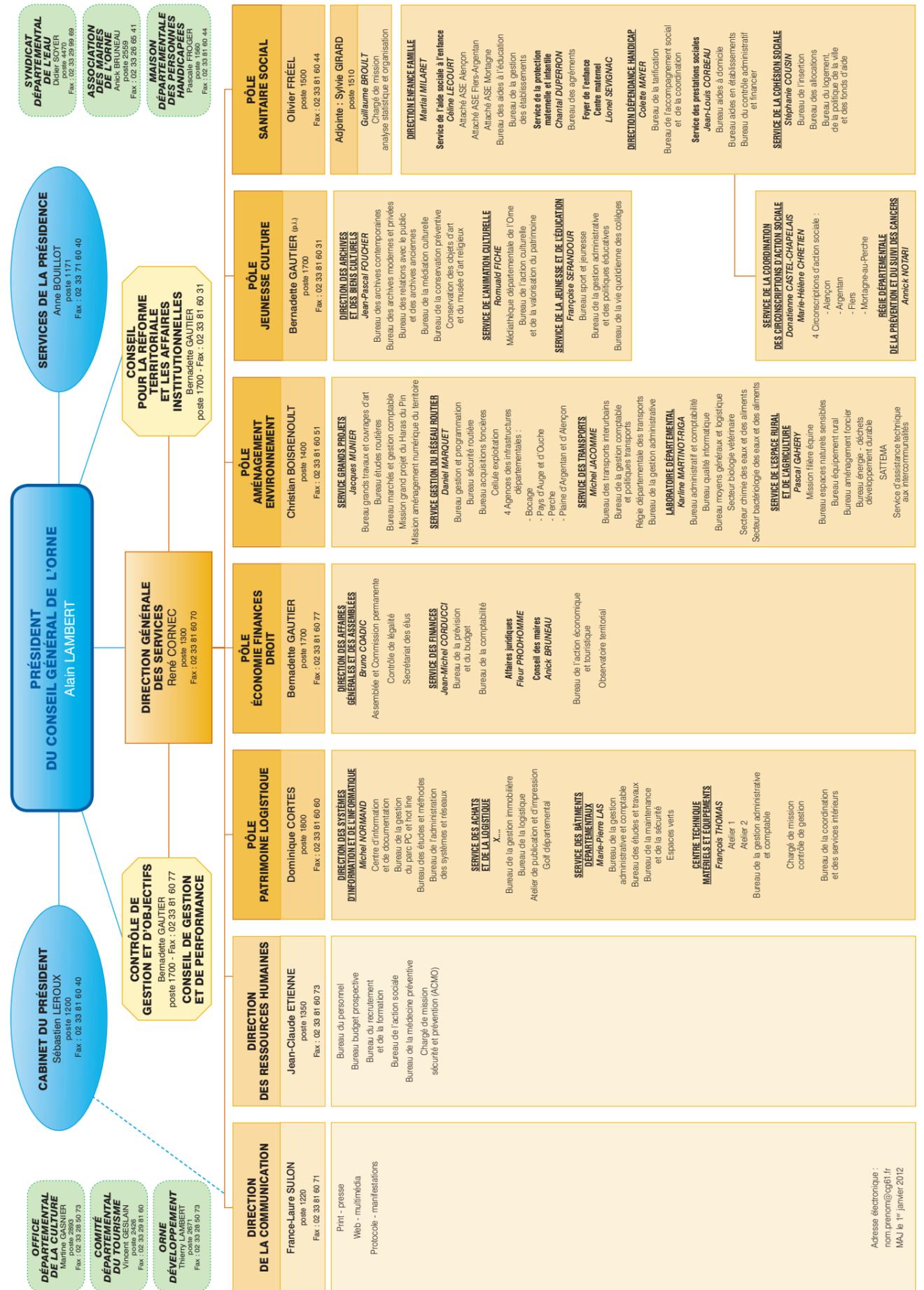
Le bureau des affaires juridiques a traité une dizaine de dossiers contentieux et ce principalement devant les juridictions administratives. Six nouveaux contentieux ont été ouverts en 2011. Le Département a obtenu en 2011, sept jugements favorables, deux jugements défavorables et deux jugements mitigés.

Des projets transversaux ont été conduits et notamment :

- la préparation du renouvellement de l'Assemblée départementale de mars 2011 (délégations à la Commission permanente, suivi de la gestion des représentations des élus dans les organismes extérieurs...);
- la veille juridique;
- le suivi de la gestion des dossiers de protection fonctionnelle des agents victimes d'agression (neuf dossiers ouverts en 2011);
- la mise en place de la nouvelle plate-forme de dématérialisation des marchés publics de la collectivité.

Le bureau des affaires juridiques a été saisi de 834 questions (780 en interne et 54 par les collectivités et organismes extérieurs).

Organigramme des services du conseil général



> Liste des sigles

A88 / A28 : autoroute A88 ou autoroute A28
ACTP : allocation compensatrice pour tierce personne
AE : autorisation d'engagement
AEMO : action éducative en milieu ouvert
AFB : ateliers de formation de base
AID : agences des infrastructures départementales
ANAH : agence nationale de l'amélioration de l'habitat
ANRU : agence nationale de la rénovation urbaine
AP : autorisation de programme
APA : allocation personnalisée d'autonomie
API : allocation de parent isolé
APRE : aide pour le retour à l'emploi
ARS : agence régionale de santé
ASE : aide sociale à l'enfance
AST : action sociale de terrain
ATEC : adjoint technique des collèges
ATI : allocation temporaire d'invalidité
AVS : auxiliaire de vie sociale
BA : budget annexe
BIJ : bureau information jeunesse
BVD : bovine viral diarrhea
CAE : contrat d'accompagnement dans l'emploi
CAF : caisse d'allocations familiales
CAMSPP : centre d'action médico-social précoce polyvalent
CAS : circonscription d'action sociale
CAUE : conseil en architecture, urbanisme et environnement
CCAPEX : commission de coordination des actions de prévention des expulsions
CCAS : commission centrale d'aide sociale
CDAF : commission départementale d'aménagement foncier
CDAS : commission départementale d'aide sociale
CDD : contrat à durée déterminée
CDI : contrat à durée indéterminée
CDSJ : comité départemental des sports et de la jeunesse
CDT : comité départemental du tourisme
CHAM : classe à horaires aménagés
CHIC : centre hospitalier intercommunal
CIAF : commission intercommunale d'aménagement foncier
CID : centre d'information et de documentation
CIE : contrat initiative emploi
CIO : centre d'information et d'orientation
CLIC : centre local d'information et de coordination
CMFAO : centre multi-professionnel de formation des apprentis de l'Orne

CMP : centre médico-psychologique
CNSA : caisse nationale de solidarité pour l'autonomie
COFRAC : comité français d'accréditation
CP : crédit de paiement
CRJU : centre régional d'information jeunesse
CRIP : cellule de recueil des informations préoccupantes
CTME : centre technique matériels et équipements
CUI : contrat unique d'insertion
CUMA : coopérative d'utilisation du matériel agricole
DAGA : direction des affaires générales et des assemblées
DDFIP : direction départementale des finances publiques
DDH : direction dépendance handicap
DDT : direction départementale des territoires
DGE : dotation globale d'équipement
DM : décision modificative
DRDR : document régional de développement rural
DRH : direction des ressources humaines
DSII : direction des systèmes d'information et de l'informatique
EH : équivalent habitant
EHPAD : établissement d'hébergement de personnes âgées dépendantes
EMAT : équipe mobile des agents techniques
ENS : espaces naturels sensibles
ENT : espaces numériques de travail
EPN : espace public numérique
ERDF : électricité réseau distribution France
ESAT : établissement et service d'aide par le travail
ETP : équivalent temps plein
ETTI : entreprise de travail temporaire d'insertion
FAJ : fonds d'aide aux jeunes
FAL : fonds d'action locale
FAM : foyer d'accueil médicalisé
FCTVA : fonds de compensation de la TVA
FDDE : fonds départemental de développement économique
FDTPE : fonds départemental en faveur des très petites entreprises
FEADER : fonds européen agricole pour le développement rural
FIPHFP : fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique
FSI : fonds social d'insertion
FSL : fonds solidarité logement
GDSCO : groupement de défense sanitaire du cheptel ornaïs
GIP : groupement d'intérêt économique
GIR : groupe iso ressources
GRDF : gaz réseau distribution France

HA : hectare
HIV = VIH : virus de l'immunodéficience humaine
IBR : rhinotrachéite infectieuse bovine
IFCE : institut français du cheval et de l'équitation
INSEE : institut national de la statistique et des études économiques
ISF : institut supérieur de formation
JA : jeunes agriculteurs
LDO : laboratoire départemental de l'Orne
LEADER : liaison entre actions de développement d'économie rurale
LOLF : loi organique relative aux lois de finances
MDO : médiathèque départementale de l'Orne
MDPHO : maison départementale des personnes handicapées de l'Orne
M€ : million d'euros
MFR : maison familiale rurale
ml : mètre linéaire
MSA : mutualité sociale agricole
OCMA : opération collective de modernisation de l'artisanat
ODC : office départemental de la culture
OPA : organisations professionnelles agricoles
OPAH : opérations programmées d'amélioration de l'habitat
PAC : politique agricole commune
PAE : pôle aménagement environnement
PCH : prestation de compensation du handicap
PDAH : prime départementale d'amélioration de l'habitat
PDI : programme départemental d'insertion
PDIHL : programme départemental d'insertion par l'hébergement et le logement
PDIPIR : plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée
PEFD : pôle économie finances droit
PJC : pôle jeunesse culture
PLA : prêt locatif aidé
PMBE : plan de modernisation des bâtiments d'élevage
PMI : protection maternelle et infantile
PPL : pôle patrimoine logistique
PSLA : pôle de santé libéral et ambulatoire
PSS : pôle sanitaire social
PST : programme social thématique
PTI : pacte territorial d'insertion
RD : route départementale
RMI : revenu minimum d'insertion
RN : route nationale
RQTH : reconnaissance en qualité de travailleur handicapé

RSA : revenu de solidarité active
SAD : services d'aide à domicile
SAFER : société d'aménagement foncier et d'établissement rural
SAGE : schéma d'aménagement et de gestion des eaux
SAGIM : société d'aménagement et de gestion immobilière
SAI : service adapté intempéries
SAMSAH : service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés
SAN : réseau de stockage (storage area network)
SATTEMA : service d'appui technique aux traitements des eaux et aux milieux aquatiques
SAVS : service d'accompagnement à la vie sociale
SCAP : schéma régional des aires protégées
SCCAS : service de la coordination des circonscriptions d'action sociale
SDAN : schéma directeur pour l'aménagement numérique
SDCEO : syndicat départemental des collectivités électrifiées de l'Orne
SDE : syndicat départemental de l'eau
SDEA : schéma départemental d'enseignement artistique
SERA : service espace rural et agriculture
SGAR : secrétariat général pour les affaires régionales
SIAE : structure d'insertion par l'activité économique
SIAEP : syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable
SIMBAN : syndicat des internes de médecine générale bas-normands
SIQO : signes d'identification de la qualité et de l'origine
SNCF : société nationale des chemins de fer
SOGETI : société pour la gestion de l'entreprise et traitement de l'information
SPANC : service public d'assainissement non collectif
SRCE : schéma régional de cohérence écologique
TAD : transport à la demande
TBI : tableaux blancs interactifs
TDCAUE : taxe départementale des CAUE
TDENS : taxe départementale des espaces naturels sensibles
TIC : technologies de l'information et de la communication
TICE : technologies de l'information et de la communication pour l'éducation
TISF : technicien d'intervention sociale et familiale
TLE : taxe locale d'électricité
TTC : toutes taxes comprises
TVA : taxe sur la valeur ajoutée
URML : union régionale des médecins libéraux
VIH : virus de l'immunodéficience humaine
VL : véhicule léger
VU : véhicule utilitaire
ZA : zone artisanale



Hôtel du Département

27, boulevard de Strasbourg • BP 528 • 61017 ALENÇON Cedex

Tél. 02 33 81 60 00

twitter.com/ornecg - facebook.com/ornecg

www.orne.fr

Juin 2012